

349

REPUBLIQUE RWANDAISE



Ministère des Travaux Publics

Rapport Annuel 1981

S O M M A I R EP A G E S

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : LES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL	6
I BUREAU : RELATIONS PUBLIQUES	6
II BUREAU : COURRIER ET ARCHIVES	7
III SERVICE EAU ET ELECTRICITE	9
IV BUREAU : GESTION DES CREDITS	47
V BUREAU : LEGISLATION	54
VI DIVISION EQUIPEMENT	56
CHAPITRE II : LES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS CIVILS	73
I DIRECTION:URBANISME	73
II DIVISION:ETUDES TECHNIQUES	84
III BUREAU:TOPOGRAPHIE ET PAYSAGE	100
IV DIRECTION:DES BATIMENTS CIVILS	102
V DIVISION:ETUDES TECHNIQUES	106
VI BUREAU:PATRIMOINE DE L'ETAT	115
VII DIVISION:TRAVAUX DES BATIMENTS CIVILS	134
VIII BUREAU:ENTRETIEN DES BATIMENTS CIVILS	146
CHAPITRE III : LES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DES PONTS ET CHAUSSEES	155
I DIRECTION:ETUDES TECHNIQUES	155
II DIVISION:INSPECTION DES PROJETS	155
III BUREAU:LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS	177
IV BUREAU:ENTRETIEN MANUEL DES ROUTES ET DES PONTS	181
V BUREAU:PONTS	183
VI BUREAU: VOIRIES URBAINES	189
VII DIVISION: ATELIER ET MAGASIN	199
VIII BUREAU : MAGASINS	203
IX DIVISION ADMINISTRATION ET COMPTABILITE	205
X BUREAU : PERSONNEL	221

INTRODUCTION

1. Comme au cours des années précédentes, le Ministère des Travaux Publics a réalisé les activités relevant de ses différents services à savoir essentiellement : les Ponts et Chaussées, l'Urbanisme, les Bâtiments Civils, l'Eau et l'Electricité ainsi que les Equipements et les assurances des véhicules de l'Etat.

Le Ministère des Travaux Publics est resté sans titulaire depuis mars 1980, lorsque l'ancien Ministre des Travaux Publics a été nommé Ministre à la Présidence de la République. Le nouveau Ministre des Travaux Publics, Monsieur NZIRORERA Joseph, précédemment Directeur Général des Ponts et Chaussées, est entré en fonction en mars 1981.

Un nouveau Secrétaire Général a également été nommé ainsi qu'un nouveau Directeur Général des Ponts et Chaussées.

2. Le Ministère des Travaux Publics mène les études et assure le suivi et la supervision des différents projets qui sont repris dans les pages qui suivent. Il conviendrait cependant de tirer les leçons de l'expérience de certains projets qui ont posé des problèmes particuliers au cours de l'année 1981, entre autre la route Kicali - Butare et la centrale hydro-électrique de Mukungwa. Le contrat d'exécution de la route Kigali-Butare a dû être résilié le 6 juin 1981 suite à la mauvaise exécution des travaux ainsi qu'aux nombreuses réclamations injustifiées de la part de l'entreprise.

Pour les deux cas cités, on peut relever que les entreprises de construction sont dotées de services juridiques qui suivent les dossiers depuis le début des travaux. Jusqu'aujourd'hui, l'Administration ne s'occupait que des problèmes techniques. Ce n'est qu'au moment où les entreprises introduisent des réclamations qu'on commence à considérer les aspects juridiques des dossiers. Cette situation risquerait dans certains cas de mettre l'Administration en position de faiblesse en cas d'arbitrage parce que les dossiers juridiques sont élaborés en hâte alors que les entreprises s'en occupent depuis le début du chantier.

Il conviendrait donc que l'Administration se dote d'un service juridique compétent, qui aurait pour rôle de suivre les différents marchés.

L'élaboration des cahiers de charges devrait également être menée d'une manière attentive par les techniciens et les juristes compétents.

En effet, ce sont parfois les imprécisions du dossier d'appel d'offres qui permettent à l'entreprise d'introduire des réclamations exagérées même quand elle n'a pas subi de préjudices réels.

33. Sur l'organigramme du Ministère des Travaux Publics une des attributions du Secrétaire Général est dénommée : "Problèmes Energétiques et de l'Eau": En réalité, il existe un Service Eau et Electricité dirigé par un Chef de Bureau et qui est supervisé par le Secrétaire Général. Etant donné le volume de travail que couvre cette rubrique "Problèmes énergétiques et de l'eau", le service Eau et Electricité devait être repris sur l'organigramme du Ministère comme service avec des attributions bien déterminées.

Ce service est actuellement doté d'un personnel insuffisant alors qu'il assure la supervision d'importants projets d'eau et d'électricité. En 1981 il a supervisé notamment le chantier de la Centrale de Mukungwa ainsi que l'exécution du Réseau Ouest dans le cadre de l'Electrification rurale ainsi que d'autres projets d'adduction d'eau.

Il conviendrait également en ce qui concerne les activités relatives à l'eau et à l'électricité de mieux préciser les attributions relevant des différents départements qui s'occupent de ces secteurs.

Au début de l'année 1981, il a été créée une Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire. Cette Commission a examiné différents problèmes relatifs à l'habitat et à l'Urbanisme. Il a notamment examiné le projet du Schéma Directeur de Kigali qui a été transmis aux instances compétentes pour approbation.

Le service de l'Urbanisme est sollicité par les autorités des différents centres urbains et communaux pour élaborer des schémas d'urbanisme de ces centres. Il devrait dès lors être doté des moyens logistiques suffisants afin de répondre à la demande et d'éviter un développement désordonné des centres urbains du pays.

Le problème relatifs à l'aménagement du territoire, dans son ensemble, devrait retenir l'attention du Département au cours des années à venir. En effet, actuellement, différents projets de développement s'installent çà et là sans une conception globale de l'aménagement du territoire.

Les études menées jusqu'aujourd'hui ont permis l'élaboration de l'Atlas rural du Rwanda. Il devrait se poursuivre au cours des années à venir.

Les problèmes relatifs à l'habitat rural ont également été abordés mais à un degré moindre par rapport à l'habitat urbain, alors que l'habitat rural concerne plus de 80 % de la population.

En ce qui concerne le service des Bâtiments Civils, il a continué à assurer l'entretien des Bâtiments administratifs et des logements des agents de l'Etat, ainsi que la distribution du mobilier dans ces logements. Il ne parvient cependant pas à répondre aux demandes nombreuses relatives à l'entretien des logements et à la fourniture du mobilier. La Commission du logement créée en 1976 mais dont les activités étaient relativement relâchées au cours des dernières années, a repris ses activités. Elle a examiné les problèmes relatifs au logement des agents de l'Etat et a constaté que le système actuel de logement ne permet pas d'y faire face mais qu'au contraire les problèmes relatifs au logement s'aggravent d'année en année.

Il a dès lors été proposé une nouvelle politique de logement des agents de l'Etat qui leur permettrait d'acquérir des logements par un système d'"achat-location". Ceci permettra de loger un plus grand nombre d'agents et de réduire les frais d'entretien qui grèvent le budget de l'Etat. Dans cette nouvelle politique, les prêts pour construction, de moyens octroyés aux agents sous statut ainsi que les autres frais actuellement consacrés au logement des agents de l'Etat (construction des logements, entretien de logements, achat de mobilier, etc ...) constitueraient un montant suffisant pour construire environ 300 logements de différents standings.

Avec l'assistance belge dans le cadre du projet BEC (Bureau Etudes des Constructions), le service des Bâtiments Civils a réalisé de nombreuses études d'architecture et de Génie Civil. Il a également assuré la fonction dirigeante de plusieurs travaux.

La Direction Générale des Ponts et Chaussées constitue un service qui a pris de l'ampleur au cours des années et dispose notamment d'un important parc d'engins et de camions qui lui permet d'assurer l'entretien des routes nationales avec l'assistance de la Banque Mondiale dans le cadre du quatrième projet routier consacré à l'entretien des routes.

La gestion et l'entretien des automobiles ainsi que la gestion du carburant et des pièces de rechange pour tout le département sont parmi les activités les plus importantes de ce service.

Pour ce fait, la Direction Générale des Ponts et Chaussées dispose d'un garage qui assure l'entretien du matériel roulant.

En 1982, la Direction des Travaux s'est particulièrement occupée de la réalisation des nouvelles voiries dans les quartiers KICUKIRO, REMERA et KIMIHURURA.

La Direction des Etudes a réalisé avec l'appui de l'assistance technique allemande, de nombreuses études de routes et de ponts.

Au niveau de la Direction Générale des Ponts et Chaussées, une restructuration s'avère nécessaire afin de mieux intégrer des différents projets (projet voirie, projet pont, etc ...) financés par l'extérieur, dans les activités du Ministère.

4. Comme au cours des années précédentes, les problèmes relatifs au rendement des agents de l'Etat aussi bien au niveau des cadres que des agents subalternes, continuent à se poser.

Certains ingénieurs architectes ou dessinateurs ont pris l'habitude de consacrer plus de temps aux travaux leur confiés contre paiement par des particuliers et souvent au détriment des tâches leur confiées dans le cadre du service.

D'autre part, on a enregistré un certain nombre de départs des techniciens du département vers le secteur privé qui est mieux payant.

Au cours des dernières années de nombreux ingénieurs techniciens ont quitté l'Administration ce qui a des effets négatifs sur les activités du service à cause de l'inexpérience de nouvelles recrues.

La plupart des ingénieurs architectes et techniciens du Ministère des Travaux Publics assurent la fonction-dirigeante des différents projets supervisés par le département.

Dans certains cas, il a été constaté que quelques uns de ces agents servent plus l'entrepreneur qu'ils ne servent l'Administration.

Les problèmes relatifs à la fonction-dirigeante devraient être examinés d'une manière attentive afin d'y trouver une solution efficace.

/M.J/
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
B.P. 24 KIGALI.-

Cur : 2.8.82

*el rapp
annuel*
Kigali, le 26 Juillet 82
N° 08.13.01/6720

A traiter :	
Date ext. :	28.7.82
N° Classement :	14658

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-

OBJET : Transmission du Rapport
Annuel Exccercice 1981.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à
Votre Excellence le rapport annuel 1981 du département des
Travaux Publics.

Tout en Vous en souhaitant bonne
réception, je Vous prie d'agrée, Excellence Monsieur le
Président, l'expression de ma plus haute considération.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
NZIRORERA Joseph.



Copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.
KIGALI.-
- Monsieur le Président du Conseil
National de Développement
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre (Tous)
KIGALI.-

Il s'agit-là de mieux encadrer et contrôler les fonctionnaires et dirigeants mais aussi de mettre à leur disposition les moyens adéquats leur permettant de mieux assurer leur mission

En ce qui concerne les agents subalternes, une enquête menée au niveau des dactylographes a montré que dans certaines périodes, leur rendement est en moyenne de trois pages par jour et que leur niveau de formation pour la plus part est très bas. Ceci handicape les activités des départements et constitue une des causes des retards du courrier dans l'Administration car ces dactylographes doivent dans beaucoup de cas recommencer plusieurs fois la même lettre à cause des erreurs y incluses.

Disposant d'un parc d'automobiles important, le Ministère des Travaux Publics assure aussi la gestion d'un grand nombre de chauffeurs.

A plusieurs reprises, on a eu à déplorer, comme dans d'autres départements, des vols de carburant ainsi que l'échange des pièces de rechange neuves contre des pièces usées des véhicules des particuliers.

Concernant le carburant, un système de contrôle au moyen de carnets de bord a été mis en application et ce contrôle a permis de limiter les abus dans les services qui ont rempli correctement et régulièrement ce carnet de bord.

En ce qui concerne les pièces de rechange, il faudrait veiller que dans la mesure du possible les chauffeurs ne se déplacent qu'en compagnie de l'agent chargé de mission. C'est surtout après le transport du personnel que ces abus étaient commis; comme les véhicules de l'Etat n'assurent plus ce transport dès le début de l'année 1982 on peut s'attendre à une limitation de ce genre d'abus mais de toute façon un contrôle plus strict devrait être assuré au cours des prochaines années.

Le rendement des agents de l'Etat devrait être examiné d'une manière plus globale, en considérant tous les problèmes relatifs notamment aux conditions de logement et aux salaires.

CHAPITRE I. Les activités des services du Secrétariat :

I. BUREAU : RELATIONS PUBLIQUES

1. Introduction :

La création du Bureau Relations Publics par l'Arrêté Présidentiel n° 89/06 du 13 avril 1979 vise l'accueil et l'orientation du public dans les différents services. Le responsable doit fournir les renseignements nécessaires au public et lui éviter les allées et venues inutiles d'un bureau à un autre et partant les pertes de temps qui s'en suivent et le dérangement des services non concernés par ses problèmes.

Le poste de Bureau Relations Publics est resté sans titulaire jusqu'au 7 octobre 1980, date à laquelle le Responsable actuel a été nommé. Certaines de ses attributions étaient alors assumées par le Bureau Courrier & Archives.

2. Les attributions du Service Bureau Relations Publics :

Les attributions du Bureau Relations Publics ont été définies par l'Arrêté Présidentiel n° 105/03/2 du 2 juillet 1981 et consistent en :

- l'accueil, l'information et l'orientation des visiteurs
- l'application du protocole

A ces attributions, sont venues s'ajouter, bien que ne figurant pas sur l'organigramme, l'organisation des audiences, la rédaction des procès-verbaux de certaines audiences accordées par le Ministre ou par le Secrétaire Général, la collecte d'information intéressant le Département.

3. Activités du Service au cours de l'exercice sous revue :

A. Audiences :

Le Ministère des Travaux Publics est un Département beaucoup fréquenté par un grand public du fait que la plupart de ses activités l'intéressent au plus haut point. Il faut citer notamment parmi ces activités qui attirent la public :

- Les autorisation de bâtir
- Les logements des agents de l'Etat
- Les marchés publics relatifs aux bâtiments publics, routes

.../...

des ponts et autres.

- Les emplois consécutifs aux travaux publics que le département exécute ou fait exécuter.

Le service du Bureau Relations Publics a dû s'occuper des différentes personnes qui se sont présentées qu Ministère, pour leur fournir les renseignements recherchés ou les orienter vers les services compétents.

B. Application du Protocole :

Cette activité a consisté en l'organisation des audiences des hautes personnalités, des diplomates et des délégations étrangères désireux de contacter le Ministre ou le Secrétaire Général pour des séances de travail ou des visites de courtoisie.

Le service s'est occupé également de l'accomplissement des formalités d'usage lors des départs en mission du Ministre et du Secrétaire Général, de même lors de l'arrivée, du séjour et du départ des délégations étrangères venues dans notre pays dans le cadre du Ministère des Travaux Publics.

C. Procès-Verbaux des audiences :

Le Chef du Service Bureau Relations Publiques a assisté à la plupart des audiences accordées par le Ministre ou le Secrétaire Général aux importantes délégations venues dans notre pays dans le Cadre des projets du Ministère des Travaux Publics, et en a dressé les procès verbaux.

II. BUREAU COURRIER & ARCHIVES :

1. Attributions du Service :

Les attributions du service "Bureau Courrier & Archives" restent les mêmes suivant l'organigramme en vigueur à savoir :

- a) L'indicateur Général;
- b) L'expédition, Réceptions et Ouverture de la Correspondance;
- c) Demandes d'audiences, et enfin la Dactylographie de la correspondance et le Classements des
.../...

des archives.

Le Bureau Courrier et Archives exerce le contrôle, l'organisation et la distribution du courrier sortant ou entrant dans les services du Département.

Nul n'ignore que dans la plupart des cas la suite rapide à réserver au traitement des dossiers est subordonnée à la bonne tenue des archives. Aussi le service a-t-il au courant de l'exercice 1981 amorcé la mise sur pied d'une bibliothèque destinée à contenir les documents et archives pouvant servir encore dans le Département tandis que les autres pourront rejoindre le Dépôt des Archives Nationales dès que le service compétent concerné se sera organisé pour les recevoir.

2. Activité du Service :

Pour accomplir au mieux son rôle au sein du Ministère, le Bureau "Courrier & Archives" a été organisé en quatre sous services :

- Réception du Courrier
- Expédition du Courrier et stock du matériel de bureau
- Rédaction et Dactylographie
- Bibliothèque et Archives.

Arrêté au 31 décembre 1981, le volume de la correspondance reçue atteint le chiffre de 13450 lettres soit 1179 lettres reçues de plus que pour 1980.

Quant à la correspondance expédiée elle a passé de 9040 lettres pour l'exercice 1980 à 11984 lettres sous revue soit une augmentation de 2944 lettres.

Ces deux sortes de correspondance répondent aux rubriques ci-après :

- a) Correspondance Interministérielle;
- b) Correspondance Interservices;
- c) Correspondance relative aux projets : entre les bailleurs de fonds et le Ministère et entre les attributaires des marchés et le Département.

.../...

Le personnel du Bureau Courrier & Archives se compose d'un Chef de Bureau, de quatre Responsables pour les sections susvisées, de deux Secrétaires Sténographes, des trois Dactylographes, d'un Archiviste, d'un Huissier et de deux Plantons.

Il est à remarquer que dans l'intervalle d'un mois deux agents se sont succédés au service chargé de réceptionner le courrier. Ces départs n'ont pas manqué de perturber quelque peu le service.

Il faudrait à l'avenir les éviter autant que possible en assurant la continuité du service par le recrutement de Secrétaire-Sténographes de formation au lieu d'en faire une place de transit pour des agents qui attendent des bourses d'études pour aller continuer leur formation.

III. SERVICE EAU ET ELECTRICITE :

Le rapport annuel pour l'exercice 1981 du Service Eau et Electricité au Ministère des Travaux Publics comprend 4 volets distincts, à savoir :

- La partie relative aux infrastructures existantes.
- La partie relative aux projets sur le B.D. 1981.
- La partie relative aux projets sur l'Aide extérieure.
- La partie "Projet régional".

La partie relative aux infrastructures existantes se force de donner tous les détails pour les capacités installées et les productions réalisées.

La partie Electricité a été approfondie puisqu'elle reprend les éléments provenant des installations privées.

Il faut noter qu'un grand nombre des chiffres mentionnés est une approximation.

Les projets financés par le Budget de Développement sont également repris dans ce rapport avec leur situation tant technique que financière. Il y a aussi certains projets repris dans ce chapitre qui font également partie d'un financement extérieur; c'est le cas des projets suivants :

.../...

- Centrale hydroélectrique de MUKUNGWA.
- Approvisionnement en eau des villes de KIGALI et BUTARE.
- Aménagement des petites sources.
- Etc

Pour ces projets, les situations techniques et financières n'ont pas été reprises dans la partie des projets sur financement extérieur, elles ont été développées dans la partie relative au Budget de Développement 1981.

1°. INFRASTRUCTURES EXISTANTES

1. ELECTRICITE :

1. Puissance installée et production en 1981 :

1.1. Puissance installée.

1.1.1. Centrale hydro-électrique

La puissance installée depuis 22 ans n'a subi de modification importante tendant à une augmentation de cette dernière que vers la fin de l'année 1981 avec l'achèvement de la centrale de MUKUNGWA. Le tableau des puissances installées alimentant le réseau national se présente comme suit :

Tableau I : Puissance hydro-électrique.

Usine	Propriétaires	Puissance installée en KV	Etat Général
MUKUNGWA	ELECTROGAZ	12.000	Neuf
NTARUKA	ELECTROGAZ	11.250	Très bon
MURURU	SNEL	28.200	Très bon
GISENYI	ELECTROGAZ	1.200	Très bon
<u>DIVERS</u>			
PFUNDA	OCIR-THE	430	Moyen
ETIRU	ETIRU	160	Vieux
KILINDA	-	-	Moyen
AUTRES			Incertain

.../...

Commentaires

La Central hydro-électrique de MURURU (RUSIZI I) qui appartient à la Société Zaïroise (SNEL) est d'une puissance maximale installée de 28.200 KV (28,2 MW); le Rwanda peut en disposer une part comprise entre 3,5 et 9 MW?

A GISENYI, l'ELECTROGAZ a installé des nouvelles machines au cours de l'année 1980. Ces machines commencent à accuser des anomalies quant à leur résistance au matériel (sable) entraîné par la SEBEYA.

Pour la Centrale hydro-électrique de MUKUNGWA, les essais de mise en charge ont commencé en décembre 1981.

1.1.2. Centrales Thermiques

Les anciennes usines thermiques d'ELECTROGAZ sont presque à l'arrêt. Cela résulte du fait de la réalisation d'un réseau des lignes H.T et M.T. qui dessert actuellement une grande partie du territoire national.

Les centrales thermiques actuellement en activité sont surtout celles exploitées par les sociétés privées, ou gouvernementales se trouvant dans les régions où le réseau national des lignes électriques ne touche pas encore.

- Il s'agit notamment :
- des usines à thé
 - des missions
 - des mines
 - des hôpitaux
 - des hôtels et guest-houses
 - et particuliers divers

Tableau II : Puissance Thermique installée

Usine	Propriétaire	Puissance installée en KW.	Etat Général
KIGALI	ELECTROGAZ	1.950	2 groupes sur 3 sont en bon état.
KIBUYE	ELECTROGAZ	40	Moyen
KIBUNGO	ELECTROGAZ	76	Moyen
DIVERS	PRIVES	± 2.000	Incertain

Les Centrales de KIGALI et de Gisenyi appartenant à ELECTROGAZ n'ont pratiquement pas fonctionné.

Elles sont en réserve.

1. .../....

1.2. Production de l'année 1981.

Les besoins totaux en énergie électrique durant l'année 1981 ont atteint environ 84.442.590 KWH, y compris les KWH livrés au réseau rwandais par la Centrale hydro-électrique de RUSIZI I (SNEL).

Ce chiffre est une approximation qui tient compte de la production gérée par ELECTROGAZ, SNEL et les collectivités privées.

Par rapport à l'exercice 1980, l'année 1981 a connu une augmentation d'énergie de l'ordre de 9,2 %.

1.2.1. Production hydro-électrique.

Usines	KWH produits	Pointe 1/4/horaire	Observation
--------	--------------	-----------------------	-------------

Commentaires.

La production totale de la Centrale de RUSIZI I qui a atteint un chiffre de 135.923.700 KWH avec une pointe max. de 25.380 MW (d'après SNEL-BUKAVU) n'a livré au Rwanda que environ 56.882.870 KWH soit \pm 42 % de sa production réseau 110 KV rwandais a atteint 11,20 MW.

1.2.2. Production Thermique.

Usine	KWH (produits)	Pointe KV	Observation
Usine ELECTROGAZ	200.000	-	Chif. approx.
Usine à thé	1.150.000	-	"
Hôtels	1.000.000	-	"
Mines	1.000.000	-	"
Hôpitaux	500.000	-	"
Autres (privés divers)	1.700.000	-	"
TOTAUX	5.550.000		

Les KWH thermiques produits par ELECTROGAZ se détaillent comme suit :

- Centrale Thermique de GISENYI : 91.561 KWH
- Centrale de KIBUNGO : 73.614 KWH
- Centrale de KIBUYE : 34.829 KWH

Les usines à thé visées dans ce rapport sont notamment :

- Usine à Thé MULINDI : (100.000 KWH)
- Usine à Thé KITABI : (\pm 600.000 KWH)
- Usine à Thé MATA : (100.000 KWH)
chantier
- Usine à Thé RAMBA-GASEKE : (250.000 KWH)
- Usine à Thé SHAGASHA-GISAKURA : (100.000 KWH).

Pour les Hôtels et guest houses, il faut comprendre :

- Hôtel IHEMA : 500.000 KWH
- Guest Houses de GABIRO : 500.000 KWH

Pour les mines, il faut noter notamment :

- Les mines de SHYORONGI : 100.000 KWH
- Les mines de GIFURWE : 300.000 KWH
- Les mines de SOMIRWA dans la région de BYUMBA : 300.000 KWH
- Les mines de SOMIRWA sur le mont KIGALI : 300.000 KWH

Pour les hôpitaux, il faut comprendre tous les hôpitaux ruraux qui ne sont pas encore raccordés au réseau H.T. et M.T. du pays.

Autres :

Dans le chapitre : "autres producteurs", il faut comprendre surtout :

- Les missions : 250.000 KWH
- Les écoles : 150.000 KWH
- Les Camps Militaires : 500.000 KWH
- Les particuliers disposant de leur propre source d'énergie : 250.000 KWH
- La BRALIRWA : 500.000 KWH

E A U .

1. Production et distribution d'eau en milieu urbain :

Approximativement, les quantités d'eau produites et distribuées en milieu urbain sont indiquées dans le tableau suivant :

STATIONS	POMPAGE EAU BRUTE (m ³)	EAU TRAITEE LIVREE AU RESEAU (m ³)	EAU VENDUE (m ³)
KIGALI	2.322.960	Pas de compteurs	1.780.380
GITARAMA	89.456	89.456	88.484
NYANZA	83.468	83.468	83.021
BUTARE	571.717	455.193	342.763
GISENYI	906.960	850.608	597.970
RUHENGERI	189.097	189.097	147.452
CYANGUGU	pas de données	Pas de données	68.628
BYUMBA	49.922	Pas de relevés	45.454
RWAMAGANA	Pas de rapports	Pas de de rapports	47.081
KIBUYE	Pas de rapports	Pas de rapports	70.621
			3.271.854

.../...

Remarque : La quantité d'eau vendue est de loin supérieure à la quantité traitée et livrée au réseau à cause du manque de compteurs chez tous les abonnés.

Il est à regretter que plusieurs données et rapports permettant de faire un tableau complet sur toute la situation eau n'existent pas. Les chiffres ci-dessus mentionnés donnent l'idée sur les quantités d'eau produites et venues aux différents consommateurs en milieu urbain. La quantité d'eau provenant des adductions et captages, qui est distribuée et consommée en milieu rural est inconnue, même, d'une manière approximative, toutefois, elle est de loin supérieure aux chiffres précédents.

2. Distribution en milieu rural.

La distribution d'eau en milieu rural est assurée grâce au projet "Petites Sources" et au grand nombre d'autres adductions réparties à travers tout le pays.

Nous pouvons affirmer que la population rurale rwandaise disposera de l'eau suffisante tant en qualité qu'en quantité grâce à la réalisation des projets "Petites Sources" ICYANYA GLOBAL, adduction d'eau de MAYAGA SUD et BUGESERA EST, de la rénovation des aqueducs de la région des laves, du projet des Volontaires néerlandais et des compagnons fontainiers Rwandais représentés par l'abbé Bourguet.

Durant l'année 1981, la station de captage Gaz Méthane du Cap RUBONA a été remis en fonction, mais un grand nombre des travaux de réfection étant toujours en cours.

2°. SITUATION DES PROJETS

A. PROJETS SUR LE BUDGET DE DEVELOPPEMENT.

1. ELECTRICITE

- 1.1. CONTREPARTIE DANS LE PROJET CIMENTERIE
- 1.2. CONTREPARTIE DANS LE PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET DANS LE RESEAU NATIONAL H.T.
- 1.3. CONTREPARTIE DANS LE PROJET MUKUNGA
- 1.4. ALIMENTATION ELECTRIQUE DE L'USINE D'EAU KADAHOKWA
- 1.5. ELECTRIFICATION I.P.N. RUHENGURI
- 1.6. ECLAIRAGE PUBLIC DE KIGALI
- 1.7. ELECTRIFICATION KAMEMBE-GIHUNDWE
- 1.8. ELECTRIFICATION DE L'HOPITAL DE BUSHENGE
- 1.9. ELECTRIFICATION DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE KIGALI
- 1.10. GROUPES ELECTROGENES POUR NDIZA ET KAYENZI

2. EAU

- 2.1. CONTREPARTIE DANS L'ADDUCTION D'EAU KIGALI ET BUTARE
- 2.2. AMENAGEMENT DES PETITES SOURCES
- 2.3. RESERVOIR D'EAU A NYAMIRAMBO

.../...

- 2.4. ALIMENTATION DE L'ILE DE NKOMBO EN EAU POTABLE
- 2.5. NOUVELLE ADDUCTION D'EAU A KABAYA
- 2.6. ADDUCTION D'EAU A KIMIHURURA
- 2.7. CONTREPARTIE DANS L'ADDUCTION D'EAU A RUNYOMBYI
- 2.8. ALIMENTATION EAU DE LA VILLE DE KIBUNGO

3. MIXTE

3.1. EAU ET ELECTRICITE KACYIRU-KIMIHURURA

1.1. Contrepartie dans le projet cimenterie (art. 20.11.42.17)

L'exécution de la ligne M.T. MURURU-MASHYUZA d'une longueur approximative de 19 km a été confiée à l'entreprise S.A.G. par lettre de marché n° 15.06.030/4963 du 18 octobre 1979.

Montant initial du marché SAG

Partie A : Fourniture	:	67.303.274 FRW
Partie B : Travaux	:	34.527.574 FRW
Groupes électrogènes	:	<u>2.220.202 FRW</u>
Total	:	104.051.050 FRW

La surveillance de la fabrication des fournitures et l'exécution des travaux a été confiée à Lahmeyer International.

Montant initial de ce marché : 5.323.500 FRW

Etat d'avancement du projet MURURU-MASHYUZA.

Le projet de ligne M.T. MURURU-MASHYUZA est opérationnel depuis août 1981.

La réception provisoire du projet est intervenue en date du 4 septembre 1981.

Situation financière du projet au 31 décembre 1981.

- <u>Montant total du marché</u>	:	102.289.127 FRW
dont partie A	:	67.303.274 FRW
partie B	:	34.726.869 FRW
Supplément	:	258.984 FRW

→ Montant déjà payé au 31 décembre 1981

75 % de la partie A	:	50.477.455 FRW
100 % de la partie B	:	34.726.869 FRW
Facture supplémentaire :		<u>258.984 FRW</u>
		<u>85.463.306 FRW</u>

- Reste à payer en 1982.

15 % de la Réception provisoire (P.A)	:	10.095.491 FRW
100 % à la Récept. Déf.	:	6.730.337 FRW
Révision des prix	:	± 15.000.000 FRW
Expropriation	:	± 6.000.000 FRW

Consommation électrique	+ 5.000.000 FRW
Remboursement frais douane	- 7.446.065 FRW
Facture litigieuse (engagée mais non payée)	<u>3.500.000 FRW</u>
Total	53.771.893 FRW

Ce montant précédent est à payer pour le projet principal.

Exécution des réseaux B.T.

Dans le cadre du même projet, les réseaux B.T. devront être réalisés à :

- MIBILIZI : Mission, écoles et hôpital
- CYIMBOGO : Bureau Communal, usine de marakuja (Sonafruit) et population environnante.
- MASHESHA : Centre de Santé.

Coût des travaux B.T.

L'estimation provisoire des travaux est de :

- MIBILIZI	:	2.782.637 FRW
- CYIMBOGO	:	2.728.481 FRW
- MASHESHA	:	<u>998.622 FRW</u>
Total	:	<u>6.509.740 FRW</u>

Aussitôt que le budget de l'exercice 1982 sera disponible, la commande sera passée à l'ELECTROGAZ pour la fourniture du matériel et l'exécution de ces travaux.

1.2. Contrepartie dans le projet d'électrification rurale et réseau national des lignes H.T. (art. 20.11.42.15)

Cet article anciennement dénommé "Réseau national des lignes H.T.", sert à payer les indemnités d'expropriations des personnes lésées dans leurs biens lors de l'exécution des projets d'infrastructures électriques.

Le montant total depuis 1973 s'élève à 18.923.037 FRW se détaillant comme suit :

- 1973	:	515.133
- 1974	:	3.065.757
- 1975	:	3.380.665
- 1976	:	534.979
- 1977	:	1.123.430
- 1978	:	518.782
- 1979	:	3.184.197
- 1980	:	6.557.615 (6.530.059 réellement payé)
- 1981	:	42.479
		.../...

Le montant de 42.479 FRW de 1981 provient total des listes d'expropriations suivantes :

- Ligne M.T. KILINDA-BWAKIRA-BIRAMBO : 4.950 FRW
- Ligne M.T. KIBUYE-RUBENGERA (GITESI) : 9.860 FRW
- Ligne M.T. KIBUYE-RUBENGERA (MABANZA) : 20.973 FRW
- MUGONERO-Paroisse KIBINGO : 2.396 FRW
- GIKONGORO-MATA : 4.300 FRW

Il s'agit des biens endommagés lors des études de ces lignes M.T. en Préfecture de KIBUYE, et ce, sur financement suisse.

1.3. Contrepartie dans le projet MUKUNGWA (Art. 21.11.42.20)

Il s'agit d'un projet de plus de 3,4 milliards de FRW financé par :

- a) Le Gouvernement rwandais (Budget de Développement) : à raison de 313 Mio FRW prévus au B.D 82

Dépenses Budget de Développement:

Année	Prévues	Réalisées
1978	50.000.000	43.361.777
1979	100.000.000	75.697.100
1980	100.000.000	94.361.992
1981	116.000.000	100.069.164
1982	114.000.000	
TOTAL	480.000.000	313.490.033

- b) Le F.E.D. : à raison de 22,2 Mio UCE (environ 2,200 milliards FRW) mais un dépassement qu'il est encore impossible de préciser est à craindre.

- c) La B.A.D.E.A. : à raison de 6 Mio \$ (environ 552 Mio FRW)
- d) L'O.P.E.P. : à raison de 3,08 Mio \$ (environ 283 Mio FRW)

Le projet couvre la construction sur la rivière MUKUNGWA, au débouché du lac RUHONDO, d'une Centrale Hydro-électrique de 2 x 6 MW. Cette centrale, dont la fin des travaux était prévue en 1981, est à interconnecter au réseau national H.T. actuellement en cours d'achèvement. Ce projet est scindé en plusieurs lots comme suit :

Le lot n° 1 - Génie Civil. (financement FED + BD du Gouvernement Rwandais) Fourniture, équipement et construction d'un barrage, d'une galerie d'amenée, du bâtiment de la Centrale et tous les travaux relatifs au Génie Civil.

L'Entreprise qui exécute ce projet est AUXELTRA BETON de nationalité Belge.

Ce marché a été passé le 22 mai 1978 pour un montant de 1.486.088.094 FRW.

L'ensemble des travaux de Génie Civil est terminé; la réception provisoire en a été prononcée le 24 novembre 1981.

.../...

Le lot n° 2 - Constructions Métalliques.

L'ouverture des soumissions a eu lieu en même temps que celle du lot n° 1 c'est-à-dire le 27 janvier 1978.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise NOELL GmbH WURZBURG (REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE) et sont terminés depuis octobre 1981.

Partie A : Fourniture

Le marché a été effectué en totalité en DM au cours des années 1978 à 1981, à l'exception d'un contentieux existant dont le montant reste à fixer.

Partie B : Montage

Le marché a été passé pour FRW 55.397.000.

Le paiement en totalité s'est échelonné au cours des années 1979; 1980 et 1981.

Le lot 3 - Equipement mécanique et électrique.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 avril 1978.

Le marché a été ratifié par la BADEA en date du 2 septembre 1978 pour un montant de :

Partie A : FF 21.787.650

Partie B : FRW 58.353.450

Le Bailleur de Fonds est la BADEA.

Le matériel est sur place à l'exception des appareillages de télécommunications :

- le montage des turbines et alternateurs commencé en novembre 1980 est terminé.
- le montage des appareillages H.T., M.T., E.T. et de contrôle est terminé.

La mise en marche de la centrale pour essais a eu lieu le 15 décembre 1981. La réception provisoire est envisagée pour avril-mai 1982.

LE lot 4 - Logements

Les logements destinés au personnel d'exploitation ont été financés par le Budget de Développement. Ils sont terminés depuis fin 1978 et sont depuis décembre 1981 occupés par le personnel d'ELECTROGAZ. Il s'agit de :

- une maison type 1 pour le futur Chef de Centrale
- sept maisons type 2 pour le personnel de cadre
- deux maisons type 3 en principe pour "célibataires".

Le lot 5 - Ligne électrique 30 KV - RUHENGERI-MUKUNGWA-REMERA.

Cette ligne alimente le chantier; elle a été terminée fin 1978 son financement a été couvert par le FED.

Le lot 6 - (Ligne 70/110 KV) et aménagement divers.

Ce lot comporte :

- a) La fourniture et le montage d'un transfo 3.150 KVA 70/30 KV à NTAUKA. ... / ...

- b) Les stations de GIFURWE et RULINDO destinées à fonctionner initialement sous 70 KV et ultérieurement sous 110 KVA.
- c) Le raccordement à la Centrale de MUKUNGWA.
- d) Divers travaux à JABANA et en d'autres endroits du réseau.

Financement :

Le marché est financé par un prêt de l'OPEP dont le siège est à VIENNE (AUTRICHE) qui a délégué les fonctions d'administrateur dudit prêt à la BADEA.

Le marché a été passé le 22 janvier 1979 et mis en vigueur début avril 1979 par le visa du bailleur de fonds.

Les travaux sont en cours et sont terminés à 80 %.

Leur achèvement est lié au lot 3 à l'exception des postes H.T. de Gifurwe et Rulindo qui auraient dû être terminés depuis juin 1980 et ne l'ont été qu'en septembre 1981.

Le lot 7. Surveillance des travaux (financement FED)

Confiée au Bureau Lahmeyer International pour un montant estimatif de UCE 1,65 Mio. L'approbation des plans et schémas d'exécution soumis par les Entreprises et la surveillance des travaux au chantier ont été confiées au bureau d'Ingénieur Conseil Lahmeyer International de Frankfurt/Main pour un montant estimatif initial de 3.259.416 DM porté à 4.015.000 DM en raison de l'augmentation de la durée d'exécution des travaux.

Le lot 8 : Assistance Technique.

Le financement FED prévoit la mise à disposition de l'Administration (ELECTROGAZ) pendant \pm 2 ans de deux experts, un mécanicien (turbinier) et un électromécanicien pour assurer la mise en service, l'organisation de l'entretien et l'instruction du personnel d'exploitation.

.../...

SITUATION FINANCIERE.

La situation financière du projet MUKUNGWA est reprise sur le tableau ci-dessous. Les chiffres qui y sont mentionnés sont une approximation et résultent du taux de conversion de l'ECU ou du dollar par rapport au FRW et ce, selon le cours du jour du paiement.

Désignation des Lots	Montant prévue FRW	Montant initiaux : des marchés	Dépenses à fin : 1981	Estimation du : solde à dépenser
Lot 1 Génie Civil	1.945.543.633 (1)	1.486.088.094 FRW	1.690.723.946	254.819.687
Lot 2 Constructions Métalliques	160.735.720 (1)	1.763.620 DM 35.397.000 FRW	148.812.720	11.923.000
Lot 3 Equipement Mécanique et Electrique	599.000.000 (2)	21.788.650 FF 58.353.450 FRW	476.636.511	122.363.489
Lot 4 Logements	33.919.975	33.919.975 FRW	33.919.915	-
Lot 5 30 KV (Rés. Nord)	73.519.740	1.996.745 DM 17.851.693 FRW	71.830.000	1.689.740
Lot 6 (Rés. Nord)	300.000.000 (2)	9.410.465 FF 61.775.248	229.851.198	70.148.802
Lot 7 Surveillance des Travaux	188.100.000 (1)	3.250.416 DM	133.090.580	55.009.420
Lot 8 Assistance Technique	34.200.000 (1)			34.200.000
	3.335.019.068	env.2.600.000.000FRW	2.784.864.930	550.154.138

(1) Plan de financement: Selon le cours du jour:
 : juillet 81
 : des différentes mon-
 : naies étrangères au
 : moment de la passation:
 : des différents marchés:

1.4. Alimentation électrique de l'usine d'eau KADAHOKWA.

La ligne M.T 30 KV BUTARE-KADAHOKWA (usine d'eau) est pratiquement terminée.

Il reste néanmoins à procéder à la réception provisoire du projet.

Situation financière.

- Montant du marché + 9.339.000 FRW
- Paiement déjà effectué :
 - 80 % = 7.471.200 FRW
- Reste à payer en 1982 (15 %) 1.400.850 FRW
 - en 1983 (5 %) 466.950 FRW

1.5. Electrification I P N - RUHENGARI.

Le projet est terminé depuis 1979.

La réception provisoire a eu lieu en 1981.

Le coût du projet a été de 13.622.500 FRW, auquel il faut ajouter la somme de 2.774.653 FRW payée pour les expropriations, soit un coût total global de 16.397.153 FRW.

1.6 Eclairage public de KIGALI.

1.6.1. E.P.K. (3ème tranche).

Il s'agit de l'éclairage de l'Avenue de NYABUGOGO.

La réception provisoire a eu lieu en date du 17 février 1982.

Le projet est donc opérationnel depuis cette date.

Il est seulement à déplorer trop d'accidents des véhicules qui se jettent sur les candélabres.

Par lettre n° 08.06.030/5908 du 24 juillet 1981, nous avons passé un marché à la S.A.G. pour la construction des blocs en béton de protection; mais depuis la S.A.G. n'a jamais répondu à cette commande.

Situation financière du projet (3ème tranche).

Coût du projet :

- Marché initial : 14.922.755 FRW
- Fourniture suppl. : 273.372 FRW
- 15.196.127 FRW.

Montant restant à payer (en 1982).

10 % du marché principal = 1.492.276 FRW.

1.6.2. E.P.K. (4ème tranche).

Cette tranche du projet consiste à éclairer les rues et avenues suivantes :

- Avenue de la Jeunesse
- Avenue des Grands Lacs
- Avenue de KIYOVU
- Boulevard de l'O.U.A.

.../...

Le marché a été attribué à la S.A.G. en date du 21 septembre 1981.

Coût du marché : 17.598.147 FRW

Dépenses engagées en 1981.

- 30 % à la Commande, soit 5.297.444 FRW

Délai d'exécution.

Le délai d'exécution est de 9 mois à dater de la Commande .

1.7. Electrification KAMEMBE - GIHUNDWE (Art. 2021.42.39)

Le marché principal est terminé. La réception provisoire a été prononcée en date du 12 décembre 1980.

Rappelons que ce projet était régi par la lettre de marché n° 15.06.030/3085 du 15 juin 1978.

Le délai d'exécution du projet était fixé à 6 mois à dater de la réception du premier paiement.

De ce qui précède se dégage que ce projet a connu un retard non négligeable qui est de l'ordre de 10 mois.

Avenant n° 1.

Par lettre n° 08.06.030/4309 du 4 juillet 1980 du Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement, un avenant a été passé à ELECTROGAZ pour l'exécution des extensions B.T. dans les quartiers populaires de KAMEMBE non touchés par le marché principal.

Le montant total de cet avenant est de 4.167.485 FRW.

En principe, les travaux auraient dû être terminés en 1980, qu'il a dû commander à l'étranger.

Les travaux à exécuter comprennent notamment :

- 1. Ligne B.T. le long de l'Avenue principale : 770.300 FRW
- 2. Extension de la ligne B.T. le long de
l'Avenue n° 2 : 927.500 FRW
- 3. Extension de la ligne B.T. le long de
l'Avenue n° 4 : 1.014.564 FRW
- 4. Extension B.T. Avenue KABASAZI : 819.515 FRW
- 5. Modification della ligne M.T. à GIHUNDWE : 566.000 FRW

A ce jour, la réception définitive du marché principal n'est pas encore intervenue, il en est de même pour les avenants.

Situation financière.

<u>Marché principal</u>	:	6.740.160 FRW	
Dépenses engagées	:	60 % à la commande	: 4.044.096 FRW
		20 % à la réception du matériel	: 1.348.032 FRW
		15 % à la réception provisoire	: <u>1.011.024 FRW</u>
		S/Total	: 6.403.152 FRW

Avenant n° 1 :

Dépenses engagées : A la commande : 2.000.000 FRW
S/Total : 2.000.000 FRW
Total Général : 6.403.152 + 2.000.000 =
8.403.152 FRW

Reste à payer : Marché principal : 337.008 FRW (5 % à la Réc
Définit.)
Avenant : 2.167.485 FRW (à la réc.déf.)
Total : 2.504.493 FRW

En conclusion :

On peut conclure que si ELECTROGAZ redouble d'efforts, le dossier KAMEMBE - GIHUNDWE peut être clôturé avec l'exercice 1982, à condition bien entendu que le montant restant de l'avenant puisse être liquidé à la réception unique et définitive souhaitée.

1.8. . Electrification Hôpital de BUSHENGE.

1.8.1. Marché principal

La réception provisoire du projet a eu lieu en date du 12 décembre 1980.

Situation financière du projet.

- Montant payé jusqu'en 1979 ; - 60 % à la Commande
: - 20 % la réception du matériel
- Montant payé en 1980 - 15 % à la réception provisoire
- Le montant initial du marché qui était de 7.627.488 FRW a été porté à 8.870.280 FRW.
- Payé à ELECTROGAS (voir facture n° 05.5E/611/12/80 du 12 décembre 1980).
 - 60 % à la commande 5.322.168
 - 20 % à la réception du matériel 1.774.056
 - 15 % à la réception provisoire 1.330.542

8.426.766

Reste à payer sur le B.D. 1982 5% = 443.514 FRW.

1.8.2. Avenant au marché.

Il s'agit d'un avenant pour une extension B.T. le long de la route principale, la séparation des compteurs et l'éclairage public des allées de l'hôpital.

Le montant du marché de cet avenant est de 3.387.540 FRW.

La lettre du marché est celle portant n° 08.06.030/9566 du 30 octobre 1981.

Les 60 % du montant du marché ont été engagés, le soldelle sera à la fin des travaux.

.../...

1.9. Electrification des quartiers périphériques de KIGALI
(Art. 20.22.42.52).

Les quartiers périphériques de KIGALI programmés pour être alimentés en électricité durant l'exercice 1980 sont les suivants :

N° Dénomination	N° du devis	Montant du devis
1. KIMIHURURA(2ème phase)	01.5E/561/06/80	3.815.000 FRW
2. RUGENGE (1ère phase)	01.5E/560/06/80	7.911.096 FRW
3. RUGUNGA	01.5E/559/06/80	1.093.540 FRW
4. MUHIMA (1ère phase)	01.5E/568/06/80	1.822.422 FRW
5. CYAHAFI - KIMISAGARA	01.5E/510/06/80	3.398.620 FRW
6. KICUKIRO (rue de la ferme RUBILIZI)	01.5E/567/06/80	1.146.432 FRW
7. KICUKIRO (KAGARAMA)	01.5E/566/06/80	1.159.612 FRW
8. NYAMIRAMBO (Secteur NYAKABANDA et GITEGA)	01.5E/471/12/78	7.479.180 FRW
9. NYAMIRAMBO (Secteur CYIVIGIZA et MUHIMA)	01.5E/572/7/80	10.478.586 FRW
Total des devis		<u>38.574.498 FRW</u>

Les différentes marchés ont été conclus avec ELECTROGAZ en date de 22 août 1980.

Le délai d'exécution pour chacun de ces quartiers étant fixé à 6 (six) mois à dater de la réception du premier paiement.

En date du 23 octobre 1981 la réception des projets suivant a eu lieu.

1° La réception unique et définitive de :

- l'Electrification du quartier KIMIHURURA (2ème phase partielle);
- l'Electrification du quartier RUGENGE (1ère phase);
- l'Electrification du quartier RUGUNGA;
- l'Electrification du quartier KICUKIRO (rue KAGARAMA);
- l'Electrification du quartier KICUKIRO (rue de la Ferme).

2° La réception unique et définitive (partielle) de :

- l'Electrification du quartier CYAHAFI-KIMISAGARA,
- l'Electrification du quartier MUHIMA.

Situation financière.

Coût de l'ensemble du projet	=	38.574.498 FRW
Payé à l'ELECTROGAZ : 60 % à la Commande	=	23.144.698 FRW
A payer à la réception unique et définitive durant l'exercice 1981 (40 %)	=	15.429.800 FRW

Montant payé à la réception unique eau partielle des projets ci-après :

- Quartier KIMIHURURA	:	763.000 FRW
- Quartier RUGENGE	:	3.164.498 FRW
- Quartier RUGUNGA	:	1.093.540 FRW

- Quartier KICUKIRO (Rue de KAGARAMA)	: 463.845 FRW
- Quartier KICUKIRO (rue de la Ferme)	: 458.573 FRW
- Quartier CYAHAFI - KIMISAGARA	: 815.669 FRW
- Quartier MUHIMA	: <u>437.381 FRW</u>
Total	: 6.540.322 FRW

Reste donc à payer pour les projets restant et pour lesquels ELECTROGAZ a reçu une commande ferme dont le montant ci-après :

Montant total du projet :	38.574.498 FRW
Payé à la Commande :	-23.144.698 FRW
Payé à la réception de quelques projets	-6.540.322 FRW
Reste :	<u>8.889.478 FRW</u>

Remarque :

Certains projets de ce dossier sont toujours en exécution et leur réception n'interviendra que vers la mi 1982. D'autres projets n'ont pas été réalisés entièrement, tel que CYAHAFI-KIMISAGARA, MUHIMA et KIMIHURURA, la raison en est que certaines rues doivent être réaménagées.

1.10. Groupes électrogènes pour NDIZA et KAYENZI.

Les travaux relatifs à l'alimentation électrique de la S/Préfecture de NDIZA et du Centre de Santé de KAYENZI sont terminés.

Situation financière

Marché N.A.H.V.

- Achat groupe-électrogène de KAYENZI = 1.450.000 FRW

Marché ELECTROGAZ

- Groupe électrogène de NDIZA et le réseau B.T. = 3.392.000 FRW

- Réseau B.T. de KAYENZI = 1.126.650 FRW

Paiements effectués

N.A.H.V. = 1.450.000 FRW

Reste à payer en 1982.

Marchés ELECTROGAZ = 4.518.650 FRW

2. EAU

2.1. Contrepartie dans l'adduction d'eau KIGALI-BUTARE.

Ce projet se divise en quatre lots :

Lot 1 : Fourniture des tuyaux accessoires.

Le marché a été passé le 10 mars 1978 à Jucon Industrie Anlagen pour FRW 163.070.837.

Tout le matériel a été livré à l'exception de deux buses ventur, perdues en cours de transport et remboursées par SONARWA.

La réception provisoire des fournitures a eu lieu en juin 1979. La réception définitive aurait dû avoir lieu en 1980 mais un litige a surgi à propos de l'application de la formule de révision des prix. L'affaire se trouve à l'arbitrage; à la chambre de commerce Internationale.

Jucon réclame au titre de révision de prix un montant égal à 26,6 % alors que selon ELECTROGAZ il ne devrait pas dépasser 15 %.

Le montant total du projet est estimé à :

- sur financement FAD : 231.968.897 FRW
- sur financement BD : 40.935.687 FRW

La totalité a été payée fin 1980 à l'exception du montant du litige soit :

- réclamé par Jucon : DM 602.893.-
- dû selon ELECTROGAZ : DM 63.908.-

Lot 2 : Station de traitement et réservoirs à KIGALI.

Le marché a été passé le 10 janvier 1978 à l'entreprise DUMON et Vander Vin de BRUXELLES pour 178.355.167 FRW.

Le délai d'exécution a été fixé à 16 mois mais il a dû être prolongé suite aux événements en UGANDA (1 semestre 1979) aux retards dans les appropriations, aux travaux supplémentaires tels que le réservoir à NYAMIRAMBO, le 3ème bac de filtration lente etc...

La réception provisoire n'a pu avoir lieu que le 11 avril 1980 à l'exception des réservoirs de NYAMIRAMBO qui ont été réceptionnés le 12 août 1980.

Les installations n'ont pu être mise sous eau plus tôt à cause du retard d'achèvement de la pose des canalisations les reliant (voir lot 3).

Après remplissage les réservoirs se sont révélés non étanches, défaut qui a été corrigé par DVV et à ses frais, de sorte qu'aucune déféctuosité ne subsiste en ce qui concerne ce lot.

Le montant total du projet est estimé à fin 1981 à :

- sur financement FAD : 227.177.624 FRW
- sur financement BD : 40.090.059 FRW

La totalité a été payée.

Lot 3 - Pose de canalisations à KIGALI.

Le marché a été confié à la S.G.E.E.M. le 3 mars 1980 pour FRW 168.423.184 et à fin 1981 est réalisé à 70 %.

La poursuite de l'exécution risque d'être retardée en raison de l'épuisement du crédit FAD qui finance ce lot à raison de 85 % (et le BD pour les 15 % restant).

Le montant total du projet est estimé à :

- financement FAD : 258.755.825 FRW
- financement BD : 45.600.792 FRW

Les dépenses engagés fin 1981 ne sont pas bien ventilées par ELECTROGAZ.

Lot 4 - Surveillance des travaux.

Un contrat de surveillance a été conclu avec Lahmeyer International le 17 mars 1978 pour FRW 40.007.044.

Il a pris fin, après prolongations le 22 novembre 1980

Son montant final, payé entièrement était de : financement FAD

33.409.815 FRW

Financement BD 5.895.850 FRW

Remarque :

Le financement accordé par le FAD était de 5,1 Mio UCF
(= Unité de Compte FAD = ± 120 FRW).

Le Gouvernement Rwandais devrait intervenir pour un supplément égal à 15 %.

Des travaux complémentaires, les révisions de prix et divers imprévus ont conduit à des coûts totaux que l'on estime à :

Partie FAD - Coût estimé : 6.050.814,558 UCF ou 726.097.747 FRW
dépassement : 950.814.558 UCF ou 114.097.747 FRW

Partie BD - Coût estimé : 1.104.353,233 UCF ou 132.522.338 FRW
dépassement : 204.353,233 UCF ou 24.522.388 FRW.

Adduction d'eau à BUTARE.

Ce projet est divisé en trois lots :

Lot 1.

Ce lot couvre la fourniture de tuyaux robinetterie et accessoires commandés à la S.G.E.E.M. le 3 mars 1980 pour FRW 71.446.400.-

Délai : 11 mois, expirant donc en février 1981.

Lot 2 - Génie Civil qui comprend :

- Un captage, une usine de traitement d'eau, un réservoir et une station de pompage à KADAHOKWA
- Un réservoir à MPARE et un à NGOMA.

Le marché a été passé à la S.G.E.E.M. le 3 mars 1980 pour FRW 186.983.789.

Délai d'exécution 12 à 16 mois, expirant donc de mars à juillet 1981.

A la fin 1981, les travaux de Génie Civil étaient presque terminés, mais la quantité d'eau escomptée n'a pas été trouvée. Actuellement on est entrain de chercher d'autres solutions.

Lot 3 - Surveillance des travaux.

La surveillance a été confiée à un bureau d'Ingénieur Conseils IGIP à Darmstadt (R.F.A.) pour un montant estimatif de FRW 16.416.000.

Ce bureau a quitté le projet avant la fin des travaux, car, avance-t-il, ses fonctions ne sont pas régulièrement payées par l'Administration.

Montant payé sur l'ensemble du projet.

- Payé par la B.A.D.

La part payée par la B.A.D. n'est pas bien connue par l'ELECTROGAZ qui représente le Maître d'Oeuvre. Ainsi le montant total payé par la B.A.D. ne peut pas être donné d'une façon précise pour ce projet.

- Payé par le B.D.

1978	:	2.279.322 FRW
1979	:	17.676.801 FRW
1980	:	82.226.096 FRW
1981	:	<u>115.227.525 FRW</u>
Total	:	<u>217.409.744 FRW</u>

2.2. Aménagement des petites sources et adduction d'eau de MURAMBI.

A. Aménagement des petites sources.

Ĥ. Avancement des travaux au 30 septembre 1981 zone gouvernementale.

- 1) Préfecture de GISENYI : fin des travaux le 12 février 1979
- 2) Préfecture de RUHENGARI: fin des travaux le 31 juillet 1980
- 3) Préfecture de BYUMBA:

Durant le troisième trimestre, les travaux de captage de sources et de construction de fontaines se sont poursuivis dans les communes MUHURA et MURAMBI. En commune MUHURA, 8 captages supplémentaires et 14 constructions ont été réalisés durant le trimestre. Huit autres captages ont pu être exécutés en Commune MURAMBI. Dans cette dernière commune, les travaux de construction ont progressé très lentement vu la pénurie de sable et de moëllons dans cette région.

Dans cette préfecture, les travaux y ont été clôturés le 23 août 1981. On y dénombre ainsi 526 captages et 510 constructions.

Le Projet d'aménagement des petites sources est ainsi complètement achevé en zone gouvernementale; les fontainiers qui oeuvraient dans cette zone seront déplacés en zone Unicef jusqu'à la fin de l'année; au 1er janvier 1982, tous les fontainiers de cette zone rejoindront leurs communes d'origine qui, alors, prendront le salaire de ces fontainiers en charge (voir lettre n° 494/81/13.02 du 11 mai 1981 nous adressée par Monsieur le Ministre du Plan).

II. Avancement des travaux au 30 septembre 1981 en zone Unicef,

- 1) Préfecture de KIBUYE : Fin des travaux le 3 mars 1979.
- 2) Préfecture de KIGALI : Fin des travaux le 6 avril 1981.
- 3) Préfecture de KIBUNGO :

Au cours du troisième trimestre, les fontainiers et 2 maçons basés dans cette préfecture ont réalisé 9 unités-sourcés en Commune MUHAZI et 6 unités-sources en Commune RUKARA.

Cinq sources ont également été captées en Commune RUSUMO où les travaux ont débuté le 14 septembre 1981.

L'achèvement des travaux dans cette préfecture est prévue vers fin novembre 1981.

- 4) Préfecture de GITARAMA:

En Commune MASANGO où 100 sources ont pu être captées grâce à l'excellente participation de la population, 45 réalisations complètes y ont été exécutées durant le troisième trimestre. Sept fontaines ont également été construites en Commune MURAMA.

Les 7 fontainiers basés à MUGINA ont capté 30 sources dans cette commune au cours du trimestre.

- 5) Préfecture de BUTARE :

Dans cette préfecture, 16 fontaines ont été construites en Commune MUYIRA durant le troisième trimestre. Une source supplémentaire a été captée en Commune RUHASHYA et 53 ouvrages complets ont été réalisés au cours du trimestre. 38 sources ont été captées en Commune NYARUHENGERI et 30 aménagements complets sont pu être exécutés; 62 captages et 3 constructions ont été effectués en un seul trimestre en Commune KIGEMBE.

La participation de la population a également été excellente en Commune GISHAMVU où 56 captages et 4 constructions ont été réalisés au cours du troisième trimestre.

Les travaux de prospection et de captage de sources ont débuté en Commune MUGANZA en septembre 1981. Sept sources ont déjà été captées dans cette Commune.

Les Communes KIBAYI et MARABA accueilleront le Projet vers la fin de cette année.

- 6) Préfecture de GIKONGORO :

Durant le troisième trimestre, 60 captages et 33 constructions ont été réalisés respectivement en Communes MUSEBEYA et NSHILI. 26 sources ont été captées en Communes KARAMBO et 17 fontaines y ont été construites.

Le projet a été bien accueilli en Commune KIVU où 53 sources ont été captées en Août et Septembre 1981.

7) Préfecture de GIKONGORO :

Au cours du trimestre, les 17 fontainiers oeuvrant actuellement dans cette préfecture ont réalisé 27 constructions dans la Commune GISHOMA. 24 unités-sources ont également été aménagées en Commune GISUMA.

La construction des 28 sources captées en Commune KAMEMBE a débuté le 21 Septembre 1981.

III.- FORMATION DU PERSONNEL FONTAINIER.

Les fontainiers originaires de la Préfecture GIKONGORO recevront la formation théorique et pratique sur les notions d'éducation sanitaire et d'assainissement du 19 au 25 octobre 1981.

La même formation sera dispensée aux fontainiers de CYANGUGU vers fin novembre 1981.

.../...

Préfecture de BYUMBA (suite)

N.B. pourcentage de réalisation au 30 juin 1981 : Captage : 102 %
: Construction : 95,2 %

N.B. Récapitulatif en zone gouvernementale au 30 Septembre 1981 :

- Captage : 1.526 soit 101,7 %
- Construction : 1.510 soit 100,6 %

Réalisation moyenne : 1.518 unités sources soit 101,2 %

2.- Etat d'avancement du Projet au 30 Septembre 1981 en zone UNICEF.

Préfectures de KIGALI et KIBUYE : terminées, soit 800 sources aménagées.		Nombre de fontaines construites													
Préfecture :	Nombre de Communes :	Nombre de sources captées													
: sources		1976:	1977:	1978:	1979:	1980:	1981:	TOTAL	1976:	1977:	1978:	1979:	1980:	1981:	TOTAL
GITARAMA	: 700	: 25	: --	: --	: --	: --	: --	: 25	: 25	: --	: --	: --	: --	: --	: 25
		: 41	: --	: --	: --	: --	: --	: 41	: 10	: 31	: --	: --	: --	: --	: 41
		: --	: --	: --	: 46	: --	: --	: 46	: --	: --	: --	: --	: --	: --	: 46
		: --	: --	: --	: 45	: --	: --	: 45	: --	: --	: 17	: 20	: --	: --	: 39
		: --	: --	: --	: 40	: --	: --	: 40	: --	: --	: --	: 44	: --	: --	: 44
		: --	: --	: --	: 45	: --	: --	: 45	: --	: --	: 36	: --	: --	: --	: 36
		: --	: --	: --	: 35	: --	: --	: 35	: --	: --	: 31	: 14	: --	: --	: 45
		: --	: --	: --	: --	: 45	: --	: 45	: --	: --	: 30	: 5	: --	: --	: 35
		: --	: --	: --	: 46	: --	: --	: 46	: --	: --	: --	: 45	: --	: --	: 45
		: --	: --	: --	: 49	: 1	: --	: 50	: --	: --	: --	: 46	: --	: --	: 46
		: --	: --	: --	: --	: 60	: --	: 60	: --	: --	: --	: 34	: 16	: --	: 50
		: --	: --	: --	: --	: 100	: --	: 100	: --	: --	: --	: --	: --	: 57	: 57
		: --	: --	: --	: --	: 30	: --	: 30	: --	: --	: --	: --	: --	: 40	: 40
TOTAL		: 66	: 66	: 211	: 140	: 191	: 608	: 35	: 31	: --	: 114	: 210	: 113	: 503	: 503

Pourcentage de réalisation : 9,4 : -- : 30,1 : 20 : 27,2 : 86,8 : 5 : 4,4 : -- : 16,2 : 30 : 16,1 : 71,8

Pourcentage de réalisation au 30 juin 1981 : - Captage : 82,5 %
 - Construction : 67,4 %

Préfectures :	Nombre de sources	Communes :	Nombre de sources captées													
sources :	490	:	1976 :	1977 :	1978 :	1979 :	1980 :	1981 :	TOTAL :	1976 :	1977 :	1978 :	1979 :	1980 :	1981 :	TOTAL :
KIBUNGO	:	RUTONDE	:	22	18	:	:	:	40	:	:	40	:	:	:	40
	:	MUGESERA	:	:	65	:	:	:	65	:	:	39	:	24	:	63
	:	SAKE	:	:	:	18	:	:	48	:	:	:	:	15	:	15
	:	BIRENGA	:	:	:	43	:	:	43	:	:	:	:	35	:	35
	:	KIGARAWA	:	:	:	25	:	1	47	:	:	:	:	40	:	47
	:	RUKIRA	:	:	:	:	9	1	10	:	:	:	:	:	10	10
	:	KABARONDO	:	:	:	:	:	17	17	:	:	:	:	:	17	17
	:	KAYONZA	:	:	:	:	:	9	9	:	:	:	:	:	16	16
	:	MUHAZI	:	:	:	:	:	9	9	:	:	:	:	:	9	9
	:	RUKARA	:	:	:	:	:	6	6	:	:	:	:	:	6	6
	:	RUSUMO	:	:	:	:	:	5	5	:	:	:	:	:	5	5
	:	TOTAL	:	22	83	:	86	30	269	:	:	79	:	24	:	250

Pourcentage de réalisation : 47,5 : 17 : 17,5 : 6,1 : 9,7 : 54,8 : 16,1 : 4,9 : 19,6 : 10,4 : 51,02

N.B. Pourcentage de réalisation au 30 juin 1981 : - Captage : 51,4 %

- Construction : 48,1

BUTARE	:	HUYE	:	:	:	40	:	:	40	:	:	:	:	40	:	40
	:	MBAZI	:	:	:	37	:	:	37	:	:	:	:	37	:	37
	:	SHYANDA	:	:	:	54	:	:	54	:	:	:	:	54	:	54
	:	NDORA	:	:	:	60	:	:	60	:	:	:	:	60	:	60

Préfectures : : sources	Nombre de sources captées					Nombre de fontaines construites								
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	TOTAL	1976	1977	1978	1979	1980	1981	TOTAL
BUTARE	1.100						60					57		57
(suite)							57					55		55
							29					29		29
							63					63		63
							55							60
														64
							67							55
							57							53
							71							16
							25							4
							56							30
							63							3
							62							3
TOTAL							455					392		677

Pourcentage de réalisation : 41,3 : 36,9 : 78,2

N.B. Pourcentage de réalisation au 30 juin 1981 : - Captage : 64,36 %
 - Construction : 52,72 %

GIKONGORO : 700							51					51		51
							60					60		60
							50					50		50
							49					49		49
							52					32		52
							60					60		60

.....

L'étude d'exécution a été confiée à l'A.I.D.R. par lettre de marché n° 812/11.02.01/80 du 19 juin 1980 de Monsieur le Ministre des Ressources Naturelles.

Par lettre de marché n° 08.06.031/5590 du 15 juillet 1981, le Ministre des Travaux Publics a confié à l'A.I.D.R. l'exécution des travaux d'adduction d'eau à l'Ile NKOMBO.

Les travaux ont débuté au mois de septembre 1981 et se poursuivent normalement.

Situation Financière.

Montant payé à l'A.I.D.R. pour études	:	2.346.725 FRW
Montant total du marché après études	:	<u>25.454.682 FRW</u>
Total	:	27.801.407 FRW

Montant dépensé en 1981

- 20 % à la commande du matériel	:	5.090.936 FRW
- Montant total déjà dépensé (1980 et 1981)	:	7.437.661 FRW

Montant à prévoir en 1982.

- 50 % à la réception du matériel	:	12.727.341 FRW
- 20 % à la réception provisoire	:	5.090.936 FRW
- Montant pour réaliser les embarcadères	:	<u>2.016.000 FRW</u>
Montant total à prévoir en 1982	:	19.834.277 FRW

2.6 Nouvelle Adduction Eau à KABAYA.

Avancement des travaux.

Les travaux de ce projet ont été confiés à l'A.I.D.R. par lettre de marché n° 08.06.031/4657 du 16 juin 1981 de Monsieur le Ministre des Travaux Publics.

L'Attributaire (A.I.D.R.) a commencé ces travaux au mois de septembre 1981. Ces travaux se poursuivent normalement. Des plantations ont été abimées lors du creusement des trachées des conduites maitresses.

Les propriétaires réclament les indemnités d'expropriations. La liste des biens endommagés établie par les autorités locales compétentes est attendue.

Situation Financière.

Montant payé pour étude en 1980	:	481.500 FRW
Montant total du projet après études	:	
Coût du projet	:	<u>14.497.330 FRW</u>
	:	14.978.830 FRW

Montant payé sur le B.D. 1981

- 50 % à la commande	:	7.248.665 FRW
- 20 % à la réception du matériel	:	<u>2.899.466 FRW</u>
Dépense totale en 1981	:	10.148.131 FRW

Montant total déjà dépensé pour ce projet (1980 et 1981)	:	<u>10.629.631 FRW</u>
--	---	-----------------------

Montant à prévoir en 1982

20 % à la réception provisoire	:	<u>2.899.466 FRW</u>
--------------------------------	---	----------------------

2.7. Adduction Eau à KIMIHURURA.

Avancement des travaux.

Ce projet a été confié à ELECTROGAZ par lettre de marché n° 08.06.031/5823 du 27 août 1980 du Ministre des Travaux Publics. Les travaux, commencés au mois de septembre 1980 ont pu continuer à un rythme satisfaisant jusqu'au début octobre 1980. ELECTROGAZ a suspendu les travaux, par manque d'infrastructure routière appropriée. Voir lettre n° 08.07.023/2244/80/BT/KB du 11 octobre 1980 de Monsieur le Directeur d'ELECTROGAZ. Par lettre n° 08.06.031/6338 du 7 août 1981 le Ministre des Travaux Publics a chargé le Service des Ponts et Chaussées de tracer ces routes. Le plus grand tronçon de celles-ci a été aménagé. Du tronçon aménagé, ELECTROGAZ y a posé des tuyaux P.V.C. Les travaux sont à 95 % terminés.

Les travaux n'ont pas pu se terminer à cause d'une maison qui reste à exproprier et d'un petit tronçon de routes à tracer.

Situation Financière.

Montant total du marché

: 8.250.110 FRW

Montant payé sur le B.D. 1980.

: 4.950.066 FRW.

60 % à la commande

En 1981, à cause du problème de traçage des routes et d'expropriation, le montant de 3.300.044 n'a pu être dépensé.

Pour 1982, il faut prévoir le montant de 3.300.044 FRW

2.8. Contrepartie dans le projet Adduction Eau à RUNYOMBYI.

Avancement des travaux.

Les travaux de cette adduction ont commencé au mois de septembre 1981.

Situation Financière.

Le montant de 1.650.000FRW constituant l'unique contrepartie du Gouvernement dans la réalisation de ce projet a été en totalité versé au compte n° 80370/07 ouvert à la Banque de KIGALI, Agence de BUTARE au nom de l'Union des Eglises Baptistes du Rwanda (UEBR).

2.9. Alimentation en eau de la ville de KIBUNGO.

Il s'agissait de remplacer le groupe moto-pompe de la station de captage alimentant la ville de KIBUNGO en eau potable. Les travaux passés à ELECTROGAZ à concurrence de la somme de 7.688.337 FRW sont terminés.

3. PROJETS MIXTES.

3.1. Eau et Electricité KACYIRU-KIMIHURURA.

Il s'agissait de procéder à la réception définitive pour l'Electricité et la réception unique et définitive pour l'eau.

.../...

La commission de réception s'est rendue sur les lieux en date du 24 octobre 1981.

Pour l'eau, les remarques formulées n'ont pas été levées de manière que la situation reste inchangée par rapport à l'exercice 1980.

Situation Financière

- Eau

- Coût des travaux	:	<u>6.683.535 FRW</u>
- Montant déjà payé	:	<u>5.346.924 FRW</u>
- Reste à payer	:	<u>1.336.611 FRW</u>

- Electricité

- Coût total (payé)	:	<u>9.344.450 FRW</u>
- Hôtel UMUBANO (payé)	:	<u>1.018.120 FRW</u>

B. PROJETS SUR AIDE EXTERIEURE

1. ELECTRICITE.

- 1.1. Ligne H.T. KIGOMA - MURURU.
- 1.2. Centrale hydro-électrique de la MUKUNGWA.
- 1.3. Réseau Ouest (électrification rurale)
- 1.4. Ligne M.T. GIKONGORO - KITABI et RWINKWAVU - IHEMA
- 1.5. Nouveaux réseaux électriques secondaires.
- 1.6. Ligne M.T. RUHENGERRI - GISENYI
- 1.7. Ligne M.T. KABARONDO - KIBUNGO - ZAZA - KANOMBE - MASAKA.

2. EAU.

- 2.1 Approvisionnement en eau en villes de KIGALI et BUTARE.
- 2.2. Aménagement des petites sources.
- 2.3. Assainissement des eaux usées de KIGALI, rénovation et extension des réseaux d'eau potable dans 5 centres secondaires et dans la région des Laves.
- 2.4. Réseau d'eau dans les préfectures de BYUMBA - GISENYI, GIKONGORO.

B. PROJETS SUR FINANCEMENT EXTERIEUR.

1. ELECTRICITE.

1.1. Ligne H.T. KIGOMA-MURURU.

Depuis le 22 septembre 1978 que la réception provisoire a eu lieu, les parties intéressées n'ont pas pu se mettre d'accord pour la réception définitive.

Plusieurs problèmes de détails techniques restaient encore à mettre au point.

De toute façon le projet est opérationnel depuis mi-1978, et l'ELECTROGAZ en assure l'entretien en sa qualité d'exploitant. On espère que la réception définitive de ce projet interviendra au cours de l'année 1982.

1.2. Centrale hydro-électrique de la MUKUNGWA.
(Voir rapport ~~fait~~ dans le cadre des projet financés par le Budget de Développement point 1.2.).

1.3. Réseau Ouest (Electrification rurale).

Le projet d'électrification rurale intitulé communément "RESEAU OUEST" comprend 3 parties distinctes à savoir :

- Réseau Ouest - Lot 1 (Lignes M.T.)
 - Réseau Ouest - Lot 2 (Lignes M.T.)
 - Réseaux locaux (B.T.)
- et divers avenants.

1.3.1. Réseau Ouest - Lot 1.

Il comprend deux parties distinctes à savoir :

- la partie entreprise
- la partie surveillance.

1.3.1.1. Partie entreprise - Lot 1.

Il s'agit d'un ensemble de lignes M.T. à réaliser dans les Préfectures de KIBUYE et CYANGUGU, d'une longueur totale de l'ordre de 30 km.

Il s'agit des lignes suivantes :

- KIBOGORA - NYAMASHEKE
- KIBOGORA - Hôpital et mission de la même localité
- KARONGI - KIBUYE
- KALONGI - BISESERO - NGOMA

Ce marché a été confié à l'entreprise Grichting and Valterio SA par lettre de commande n° 15.06.030/2450 du 31 mai 1979.

Le délai d'exécution est fixé à 22 mois.

La réception provisoire a eu lieu en date du 15 mai 1981.

Situation financière.

Coût total du projet (de 132.434.242 FRW) a été et se répartit comme suit :

- Partie A: 101.719.687 FRW
- Partie B: 30.714.555 FRW

L'Administration garde une garantie pour la tranche payable à la réception définitive.

1.3.1.2. Partie Surveillance - Lot 1.

Le marché de contrôle des fournitures et de surveillance des travaux a été confié à la SOCIETE GENERALE POUR L'INDUSTRIE (S.G.I) de Genève en Suisse.

Coût des prestations : 16.997.184 FRW

1.3.2. Réseaux Ouest - Lot 2.

Ce projet comprend lui aussi deux parties distinctes comme

- pour le lot 1, à savoir :
- la partie entreprise
 - la partie surveillance des travaux.

1.3.2.1. Partie entreprise - Lot 2.

La partie entreprise du lot 2 comprend la fourniture du matériel et l'exécution des travaux relatifs à six (6) lignes M.T. 30 KV en Préfectures de KIBUYE et GIKONGORO.

Il s'agit des lignes suivantes:

- KALONGI - GISOVU - UWISUMO	19,482 km
- NGOMA - GISHYITA - MUBUGA	6,3 km
- NGOMA (Hôpital) - KIBINGO	4,644 km
- KIBUYE-RUBENGERA	14,275 km
- GIKONGORO-MATA	10,645 km
- KILINDA-BWAKIRA-BIRAMBO	7,991 km

La longueur totale de ces lignes est de 63,340 km.

Le marché a été attribué à l'entreprise GRICHTING & VALTERIO SA par lettres du Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement n° 08.06.030/6271 du 18 septembre 1980 et n° 08.06.030/6961 du 14 octobre 1980.

Le délai d'exécution est de 24 mois à dater du 14 octobre 1980.

Situation financière.

Coût des travaux s'élève à 252.062.376 FRW et se détaille comme suit : - Partie A = 168.865.124 FRW (fourniture)
- Partie B = 83.197.252 FRW (montage)

Montant déjà payé 1981 : 149.513.598 FRW

- Partie A : 116.065.809 FRW

- Partie B : 33.447.789 FRW

1.3.2.2. Partie Surveillance - Lot 2.

Le marché de contrôle des fournitures et de surveillance des travaux a été confié au Bureau d'études LAHMEYER INTERNATIONAL (République Fédérale d'Allemagne).

Coût des prestations : 24.380.128 FRW

Montant déjà payé fin 1981 : 7.901.834 FRW

1.3.3. Réseau locaux B.T. (au Réseau Ouest).

1.3.3.1. Pour le lot 1.

Parallèlement à l'exécution des lignes des réseaux B.T. appelé "Réseaux Locaux" a été mis sur pied.

Ce programme vise à desservir en énergie toutes les populations rencontrées par les lignes M.T. et ce à partir des postes de transformation installés.

Les réseaux locaux relatifs au Lot 1 ont été confiés à ELECTROGAZ pour un montant de 8.334.432 FRW.

A la commande des travaux qui a eu lieu en date du 1er décembre 1980 par lettre n° 08.06.030/8240, ELECTROGAZ a touché la somme de 5.851.492 FRW.

Le solde sera payé à la réception des travaux qui aurait dû intervenir en principe 8 mois après la présente lettre de marché.

...../.....

En date du 10 décembre 1981, la réception partielle portant sur les réseaux B.T. de NYAMASHEKE et KIBOGORA a été accordée. Celle pour Hôpital MUGONERO et mines de BISESERO a été reportée en mai 1982, car travaux non terminés.

Après cette réception, le montant de 689.252 FRW a été payé à ELECTROGAZ portant ainsi le paiement total à 6.540.744 FRW.

1.3.3.2. Pour le Lot 2.

Le marché relatif aux réseaux locaux du Lot 2 n'est pas encore passé.

Nous espérons néanmoins que ces travaux seront commandés au cours du mois de janvier 1982, car la proposition du Conseil des Adjudications a intervenu en décembre 1981.

1.4. Lignes M.T. GIKONGORO-KITABI et RWINKWAVU-IHEMA.

Il s'agit des projets clés sur portes, financés par la Belgique. Le dossier d'études est terminé.

L'appel d'offres a été réalisé au cours du premier semestre 1980.

- La première lignes 30 KV alimentera l'usine à thé de KITABI en Préfecture de GIKONGORO.

- La deuxième ligne 15 KV alimentera l'Hôtel AKAGERA, sur le lac IHEMA à partir du poste de transformation 70/15 KV de RWINKWAVU.

L'ouverture des soumissions des différentes entreprises a eu lieu le 10 novembre 1980.

Le marché a été confié à une entreprise belge inconnue de nous à ce jour.

1.5. Nouveaux réseaux électriques secondaires.

Il s'agit de la rénovation des projets électriques suivants :

1. Réseau Secondaire de KIGALI (Nouveau)
2. Centrale hydroélectrique de GISENYI et le Réseau Secondaire de la même localité.
3. Réseau Secondaire de NYABISINDU
4. Réseau Secondaire de KIBUYE
5. Réseau Secondaire de GITARAMA.

Ces projets sont prévus sur financement allemand. Les deux premiers sont terminés, tandis que pour les 3 derniers, les travaux sont en cours.

1.6. Lignes M.T. RUHENGARI-GISENYI.

Cette ligne électrique qui doit relier la Préfecture de RUHENGARI à celle de GISENYI est d'une priorité absolue.

Le Bureau d'études choisi est le Bureau FICHTNER qui a débuté les études au cours du mois de juillet 1979.

Le dossier est suivi par la G.T.Z. en Allemagne, l'ELECTROGAZ et par les experts allemands de la G.T.Z. oeuvrant à l'ELECTROGAZ. Actuellement les études préliminaires sont terminées. Le Bureau d'études est occupé à faire les études définitives.

1.7. Ligne M.T. KABARONDO-KIBUNGO-ZAZA
KANOMBE-MASAKA.

Il s'agit des lignes M.T. financées par la Belgique. Les termes de références ont été envoyés en 1981 par l'Administration. On apprend que la Belgique a déjà conclu un contrat avec une entreprise belge pour études et réalisation, mais au niveau du Ministère des Travaux Publics il n'existe aucun document là-dessus.

1.3.4. Les Antennes M.T.

1.3.4.1. Antenne CYESHA.

Pour alimenter le Centre Administratif de la S/Préfecture, il a été envisagé de tirer une antenne de 2,5 km à partir de NYAMASHEKE.

La grande partie du matériel employé provient du matériel de réserve du Lot 1. Le coût de ces travaux est de : 3.178.000 FRW
De ce montant il faudra déduire le montant de 3.000.000. FRW de Griching and Valterio pour la non exécution des essais des pylônes.

Le montant à payer est donc de 178.231 FRW auquel il faudra ajouter les prestations et fournitures supplémentaires qu'occasionnerait ce projet.

La dépense réalisée est de : 538.331 FRW

1.3.4.2. Antennes NYAMISHABA

Il s'agit d'une antenne M.T. 30 KV d'une longueur approximative de 2,32 km devant alimenter l'école agro-forestière de NYAMISHABA

Le coût estimatif de cette antenne est de 12.339.880 FRW (étude + exécution).

1.3.4.3. Antenne M.T. KILINDA.

Il s'agit de tirer une ligne M.T. de ± 2,5 km à partir du poste de transformation 110/30 KV de KILINDA, pour alimenter le complexe école-paroisse - Hôpital de KILINDA.

Le coût estimatif de ce projet est de 13.759.268 FRW (étude et réalisation).

RECAPITULATION DES DEPENSES.

Réseau Ouest - Lot 1	=	132.434.242 FRW
Surveillance + Lot 1	=	16.997.184 FRW
Réseau Ouest - Lot 2	=	149.513.598 FRW
Surveillance - Lot 2	=	7.901.834 FRW
Réseaux locaux - Lot 1	=	6.540.744 FRW
Antenne CYESHA	=	<u>538.331 FRW</u>
Total	:	<u><u>313.925.933 FRW</u></u>

2. EAU.

2.1. Approvisionnement en eau des villes de KIGALI et BUTARE.

Ce projet est pris en charge par le financement conjoint du Gouvernement Rwandais et de la Banque Africaine de Développement (B.A.D.), sur le F.A.D.

(Voir rapport détaillé dans le chapitre des projets financés par le B.D., point 2.1.).

2.2. Aménagement des petites sources.

(Voir rapport détaillé au chapitre des projets financés par le BUDget de Développement, point 2.2.).

Ce projet est pris en charge par l'UNICEF d'une part et le Gouvernement Rwandais d'autre part.

2.3. Assainissement des eaux usées de KIGALI, rénovation et extension des réseaux d'eau potable dans cinq centres secondaires et dans la région des laves.

Le contrat pour l'exécution des études de factibilité a été signé en octobre 1980 entre l'Administration et le Bureau d'études BCEOM (Bureau Central pour les Equipements d'Outre Mer).

Les travaux ont débuté en novembre 1980. Suivant les rapports du bureau BCEOM, les travaux se poursuivent à un rythme satisfaisant.

Situation Financière.

Au 31 décembre 1981, la situation financière pour ce projet se présentait comme suit :

- Coût du projet	:	500.000 \$ U.S.A.
- Montant déjà dépensé en devises	:	623.438,85 FF.
- Montant déjà dépensé en FRW	:	3.797.432 FRW.

2.4. Réseau Eau dans les préfectures de BYUMBA, GITARAMA, GIKONGORO et GISENYI.

Sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E) de France, le bureau d'Etudes BCEOM réalise les extensions et renouvellements des Réseaux Eaux dans les Préfectures de BYUMBA, GITARAMA, GIKONGORO et GISENYI. Signalons qu'au 31 décembre 1981, l'Administration n'était pas en possession du contrat entre lui et BCEOM. Les agents de BCEOM au Rwanda sont partis avec en Europe pour ratification. Ils ne sont pas revenus avec ce contrat ratifié.

Avancement des travaux.

1. Préfecture de BYUMBA.

Dans cette préfecture, une carte du réseau Eau en ville a été déjà établie. Les travaux de renouvellements et d'extensions du réseau sont déjà terminés. Bref, les travaux sont à 100 % terminés à BYUMBA.

2. Préfecture GITARAMA.

Les travaux sur terrain sont déjà terminés, mais la carte du réseau Eau à GITARAMA n'est pas encore terminée à établir. Mais les travaux de renouvellements et d'extensions du réseau sont déjà terminés.

3. Préfecture de GIKONGORO.

Fin des travaux de levé des sources déjà captées et à capter. La situation existante est levée partiellement. La carte du réseau Eau est déjà établie .

4. Préfecture de GISENYI.

A GISENYI, les travaux sur terrain sont à 75 % terminés. Il reste le levé des tronçons des conduites : Ville GIHIRA et Ville Gaz-Méthane. Les travaux seront terminés fin janvier 1982.

Dans l'ensemble, les travaux pour ce projet se déroulent normalement et à un rythme satisfaisant.

Situation Financière.

Le projet sera financé par la C.C.C.E. (Caisse Centrale de Coopération Economique).

Comme souligné ci-dessus, l'Administration n'étant pas en possession du contrat, il n'a pas été possible de connaître avec précision le coût total pour ce projet jusqu'au 31 décembre 1981; le BCEOM n'avait pas encore introduit auprès des instances financières aucune facture pour paiement.

- 47 - IV. BUREAU GESTION DES CREDITS

1. EXECUTION DU BUDGET EXERCICE 1981.

A) SECRETARIAT GENERAL

Article	Libelle	Crédits annuels	Crédits libérés	Dépenses au 31/12/81	BONI	Mali
11 170 01 00:	Personnel sous statut	4.853.617	4.853.617	5.016.414	:	162.7977
03 01:	Entretien véhicule officiels	1.350.000	1.350.000	1.342.242	:	7.758
02:	Indemnités kilom. et autres	1.500.000	1.500.000	976.050	:	523.950
04 01:	Personnel sous contrat	3.597.743	3.597.743	3.055.074	:	542.669
05 01:	Matériel et fournitures bureau	750.000	750.000	719.291	:	30.709
03:	Téléphone et Télégrammes	4.000.000	4.000.000	3.999.437	:	563
06:	Carburant et lubrifiant	1.620.000	1.620.000	1.601.282	:	18.718
06 03:	Convention avec AIDR	40.000.000	40.000.000	40.000.000	:	0
07.00:	Frais de représentation	30.000	30.000	30.000	:	0
01:	Litiges	10.000.000	10.000.000	9.977.783	:	22.217
02:	Assurances	20.000.000	20.000.000	19.998.138	:	1.864
09 01:	Equipement véhicules	128.682.250	128.682.250	128.612.832	:	69.418
02:	Equipement machines	27.877.300	27.877.300	27.446.394	:	430.906
03:	Equipement mobilier	23.133.000	23.133.000	23.033.603	:	99.397
:	Total	267.393.910	267.393.910	265.808.538	:	1.748.169
:		:	:	:	:	1.585.373
:		:	:	:	:	1.748.169
:		:	:	:	:	1.748.169

....

B) URBANISME ET BATIMENTS CIVILS

Article	Libellé	Crédits annuels	Crédits libérés	Dépense au 31/12/81	BONI	MALI
		14.946.435	14.946.435	14.740.493	205.942	
11.171.01.00	Personnel sous statut	2.950.000	2.950.000	2.846.410	103.590	
03 01	Entretien véhicules officiels	4.000.000	4.000.000	3.875.104	124.896	
02	Indmnités kilom. et autres	47.748.723	47.748.723	46.729.838	1.018.885	
04 01	Personnel sous contrat	50.000.000	30.000.000	28.300.946	1.699.054	
02	Personnel journalier	2.000.000	2.000.000	1.993.896	6.104	
05 01	Matériel et fournitures bureau	60.000.000	60.000.000	59.999.885	115	927.233
02	Consommation eau et électricité	35.000.000	35.000.000	35.927.233		678.207
04	Entretien Bât. Administratifs	44.454.927	44.454.927	45.133.134		
05	Entretien Bât. résidentiels	2.980.000	2.980.000	2.952.079	27.921	
06	Carburant et lubrifiant	18.500.000	18.500.000	20.135.892		1.635.892
07	Achat mobilier	11.000.000	11.000.000	10.844.079	155.921	
08	Bâtiments frontaliers	28.900.000	28.900.000	28.830.044	69.956	
06 01	Location maisons	32.000.000	32.000.000	29.082.167	2.917.833	
02	Construction logements			46.000.000	0	
05	Construction Préfectures et					
	Sous-préfectures			6.709.206	3.290.794	
07	Réparation prsons de					
	Byumba et Kibungo			384.100.406	9.621.011	3.241.332
	Total	390.480.085	390.480.085	384.100.406	9.621.011	6.379.679
						9.621.011

C) PONTS ET CHAUSSEES

ARTICLE	LIBELLE	CREDITS ANNUELS	CREDITS LIBERES	BEPENSES AU 31/12/81	BONI	MALI
11 172 01 00	Personnel sous statut	12.432.247	12.432.247	12.578.716		146.469
03 01	Entretien véhicules officiels	3.000.000	3.000.000	2.577.293	422.707	
02	Indemnités km et autres	25.000.000	25.000.000	23.171.208	1.828.792	
04.01	Personnel sous contrat	108.736.018	108.736.018	102.539.674	6.196.344	
02	Personnel journalier	99.100.000	99.100.000	99.098.443	1.557	
05.01	Matériel et fourniture bureau	3.800.000	3.800.000	3.794.429	5.571	
02	Mat. et matériel construction.	30.000.000	30.000.000	29.176.503	823.497	
04	Mat. Techn. et pièces de rech.	30.000.000	30.000.000	26.495.261	3.504.739	
06	Carburant et lubrifiant	40.000.000	40.000.000	39.792.561	207.439	
06.01	Voiries urbaines	27.230.000	27.230.000	29.233.394		1.993.394
	Total	379.298.265	379.298.265	368.447.482	12.990.646	2.139.863
	TOTAUX	1.037.172.260	1.037.172.260	1.108.356.426	24.359.826	0.850.783
						8.815.834
					24.359.826	24.359.826

2. COMMENTAIRES RELATIFS A L'EXECUTION DU BUDGET.

Par Decret-loi n° 29/81 du 23 novembre 1981 modifiant le décret-loi n° 10/81 du 1^{er} juin 1981 portant fixation du Budget Ordinaire, du Budget de Développement pour l'exercice 1981, les transferts de Crédits de paiement suivants ont été autorités.

- Du Budget de la Présidence de la République au Budget du Ministère des Travaux Publics, de l'article 11 022 06 00 à l'article 11 172 06 01 = 1.500.000

- Du Budget du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, article 11 152 01 00 au Budget du Ministère des Travaux Publics, article 11 170 09 01 = 5.100.000

- Du Budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports, article 11 161 04 01 au Budget du Ministère des Travaux Publics, article 11 170 09 01 = 2.300.000

- Du Budget du Ministère des Travaux Publics,

- de l'article 11 170 01 00 à l'article 11 172 04 02 = 2.600.000

- " 11 170 09 02 " 11 170 09 01 = 1.690.000

- " 11 170 09 03 " 11 171 05 07 = 1.500.000

- " 11 171 01 00 " 11 172 04 02 = 1.500.000

- " 11 171 06 01 " 11 171 05 07 = 2.000.000

- " 11 172 01 00 " 11 172 06 01 = 1.000.000

- " 11 172 04 01 " 11 172 04 02 = 5.000.000

- " 11 172 05 04 " 11 172 04 02 = 10.000.000

- Du Budget du Ministère des Finances, article 11 072 07 09 au Budget du Ministère des Travaux Publics, article :

11 170 09 01 = 5.216.000

11 171 05 08 = 3.000.000

- Du Budget du Ministère de la Santé Publique, article 11 132 05 05 au Budget du Ministère des Travaux Publics, article

11 171 06 01 = 900.000

- Du Budget du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi au Budget du Ministère des Travaux Publics,

- de l'article 11 110 01 00 à l'article 11 170 09 01 = 1.000.000

- " 11 111 01 00 " 11 170 09 01 = 500.000

- " 11 111 06 00 " 11 170 09 01 = 190.000

- " 11 111 06 00 " 11 170 09 03 = 1.700.000

- " 11 111 01 00 " 11 170 09 02 = 2.800.000

.../...

- Du Budget du Ministère de l'Economie et du Commerce, au Budget du Ministère des Travaux Publics ;

- de l'article 11 192 01 00 à l'article 11 170 09 01 = 2.295.000

- " 11 193 05 04 " 11 170 09 01 = 1.000.000

C'est à dire que :

1)	L'article 11 170 09 01	a été majoré de	19.291.000
2)	" 11 170 09 02	" "	1.110.000
3)	" 11 170 09 03	" "	200.000
4)	" 11 171 05 07	" "	3.500.000
5)	" 11 171 05 08	" "	3.000.000
6)	" 11 172 04 02	" "	19.100.000
7)	" 11 172 06 01	" "	2.500.000
8)	" 11 170 01 00	a été réduit de	2.600.000
9)	" 11 171 01 00	" "	1.500.000
10)	" 11 171 06 01	" "	1.100.000
11)	" 11 172 01 00	" "	1.000.000
12)	" 11 172 04 01	" "	5.000.000
13)	" 11 172 05 04	" "	10.000.000

b) Il y a eu quelques dépassements sur certains articles mais avec justification de notre part:

- Sur les articles 11 170 01 00 et 11 172 01 00, le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi qui fait les listes de paie ne respecte pas les affectations de nos agents. Il y a ceux qui sont payés par le Secrétariat Général alors qu'ils travaillent dans le Service des Ponts et Chaussées ou dans celui de l'Urbanisme et Bâtiments Civils et Vice-versa.

- Les dépassements accusés aux articles 11 171 05 04, 11 171 05 05, 11 171 05 07 et 11 171 06 01 ont été autorisés par le Ministère des Finances suite aux travaux urgents de préparation du V^{ème} Sommet de la C E P G L.

- Malgré les transferts effectués au profit de l'article des journaliers et la suspension temporaire de la main d'oeuvre journalière pendant deux mois (juillet - Août), nous avons enregistré un montant de 5.880.460 représentant les listes impayées au 31/12/1981. C'est ainsi qu'il y a eu un retard de paiement d'une partie de la main d'oeuvre journalière parce qu'elle a dû attendre la libération des crédits de paiement du premier trimestre de l'exercice 1982. L'article " Assurances a connu les mêmes problèmes; le crédit alloué à cet article a été épuisé à la fin du mois de juillet. Le montant des impayés s'élevait à 10.000.000 FRW à la fin de l'année.

c) s'agissant des boni sur presque tous les articles, la cause provient des annulations qui sont dues aux fait suivants :

.../...

- 1) - Certains Bons de commande sont rejetés par le service du visa parce qu'ils sont introduits en retard.
- 2) - Même quand les bons de commande sont visés les fournisseurs ne respectent pas la date de clôture par le service de l'Ordonnancement, malgré que nous la leur communiquons leur factures nous parviennent trop tard.
- 3) - Il arrive aussi que les factures trainent longtemps à la poste.
- 4) - Au cours de l'année 1980, vers la période de clôture c'est-à-dire après le 20 Novembre 1980, le service du Budget contrôle exigeait que le bon de commande à faire viser soit accompagné d'une facture pour éviter le retard dans le paiement des créances, ce système devrait être imposé si nous voulons que cette situation ne se reproduise plus.

3. LA GESTION DES MAGASINS ET LES RECETTES DU DEPARTEMENT.
* * * * *

Concernant le système de gestion des magasins, le rapport mensuel des entrées et sorties des magasins devrait être fourni à temps afin de permettre à la Gestion de prendre connaissance de la livraison des marchandises commandées.

Quand aux recettes du département, particulièrement en ce qui concerne les véhicules vidangeurs, la gestion devrait être informé de la commande pour lui permettre de poursuivre le recouvrement de ces créances. Seul le service du Laboratoire et d'Immondices passent pour enregistrement des factures et laissent la copie pour classement. Le problème qui se pose actuellement est que la Gestion n'est pas en mesure de dire que tel a honoré sa facture, étant donné qu'elle ne reçoit plus l'extrait d'avis de crédit de la part de l'Ordonnateur-Trésorier.

4. LA GESTION DES VEHICULES
* * * * *

Au cours de l'année 1981, il a été introduit un système de carnet de bord pour chaque véhicule pour mieux suivre la consommation de carburant. Les fiches d'entretien pour chaque véhicule ont aussi été créés. Ce système nous a facilité le contrôle de la consommation du carburant et a permis de mieux contrôler les déplacements des véhicules.

.../...

Les résultats de ce contrôle ont été positifs même si les carnets de bord ne sont pas toujours remplis correctement parce que la plus part des chauffeurs ne savent pas écrire et que certains responsables ne se donnent pas la peine de les remplir convenablement. Il arrive aussi qu'il manque des cables kilométriques pour certains véhicules et dans ce cas il n'y a pas moyen de faire un contrôle de carburant. Mais si le carnet est rempli comme il faut, il y a lieu d'estimer le trajet et d'avoir une idée de la consommation.

5. LA GESTION DES CHAUFFEURS.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Le recrutement des chauffeurs est depuis 1981 effectué sur la base des résultats d'un test et de l'examen du dossier des candidats par une commission composée de cinq personnes qui a été créée à cet effet.

Cette procédure de recrutement a permis d'engager de bons éléments. On a tenu à ce que à chaque véhicule soit attaché un chauffeur ce qui devrait permettre d'assurer un meilleur entretien des véhicules et de limiter les vols d'outillage, de pneus de secours etc ...

V. BUREAU LEGISLATION

1. Attributions:

- Législation sur l'Urbanisme,
- Législation sur les constructions,
- Législation sur le trafic routier.

2. Activités :

- 1) Plusieurs correspondances d'ordre administratif ont été traitées et différents avis juridiques donnés.
- 2) Participation à plusieurs conférences et séminaires locaux.
- 3) Participation aux travaux de la commission devant s'occuper de la révision du code de la route. Ces travaux ont commencé le 30 juillet 1981 et devaient avoir lieu chaque jeudi de la semaine et prenaient toute une journée.
- 4) **Supervision** d'un stage pratique d'un étudiant en droit de l'Université Nationale du Rwanda à Butare.
Ce stage a eu lieu du 1er août au 30 septembre 1981. Le stagiaire devait collaborer avec différents services où il pouvait présenter des observations sur les dossiers en cours, relever les textes de loi en vigueur dans différents domaines devant être appliqués et proposer des solutions. Il pouvait aussi consulter les dossiers déjà traités et donner son avis sur la façon dont ils ont été traités (application ou non de la loi). Vers la fin, une fiche d'évaluation de stage a été remplie par le parrain de stage et remise de main à main au vice-Doyen de la faculté de droit.
L'appréciation était très favorable pour le stagiaire qui a eu la note synthétique "TRES BON".
- 5) Un projet d'arrêté présidentiel relatif à l'autorisation de bâtir a été préparé et traduit en Kinyarwanda. Il a été examiné par la commission restreinte de la Direction de l'Urbanisme et le texte définitif a été transmis aux autorités compétentes pour examen et adoption définitive.

Désiderata :

- Comme souligné dans le rapport annuel 1980, il faudrait que l'Administration fasse un effort plus particulier pour appliquer la procédure en matière d'expropriation telle que définie par le Décret-Loi relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- Il est recommandé qu'avant de **déplacer** des personnes on ait d'abord prévu des trames d'accueil. Ceci aurait un double avantage : la suppression progressive des constructions désordonnées et incontrôlées, et par voie de conséquence, l'administration harmonieuse de l'espace urbain. Il ne faut pas oublier non plus qu'on évite du coup la double indemnisation en cas où les personnes expropriées, n'ayant pas à leur

.../...

disposition des zones de réinstallation, se fixent dans d'autres quartiers où elles refont les mêmes constructions désordonnées qui coûteront encore cher lors d'une éventuelle seconde expropriation.

- Il est recommandé qu'avant d'exproprier les terres coutumières l'administration fasse une étude socio-économique plus sérieuse en faveur des habitants coutumiers.

En effet, nous savons qu'à l'intérieur de nos circonscriptions urbaines se trouvent un plus grand nombre d'habitants ne vivant que des travaux de champs, donc ne se nourrissant que des produits agricoles, faute d'autre métier pouvant les aider à subvenir autrement à leurs besoins vitaux. D'abord quand ces habitants sont expropriés, ils reçoivent une indemnité dérisoire sous prétexte qu'ils n'ont pas valorisé leur sol. On oublie cependant que cette terre dont ils sont expropriés est leur vie totale et que sans une terre équivalente ils sont complètement déracinés.

On oublie ensuite que cette terre qu'ils sont cultivée pendant des milliers d'années constitue une mise en valeur réelle pour la perte de laquelle ils doivent recevoir pratiquement une rente viagère qui constituerait à elle seule une juste indemnité.

- Etant donné que le Décret-Loi relatif à l'Aménagement Urbain et du Territoire a vu le jour au début de l'année 1981, il faudrait que toutes les démarches soient faites pour faire procéder à l'approbation du Schéma d'aménagement d'où doivent être tirés tous les autres plans d'urbanisme (plans locaux et particuliers d'aménagement urbain)

- Une notion relative au champ d'application de l'autorisation de bâtir doit désormais être bien saisie. Comme le prévoit l'article 26 du Décret-Loi sur l'Aménagement Urbain et du Territoire, l'autorisation de bâtir n'est exigée qu'à l'intérieur des périmètres définis, soit par Arrêté Présidentiel, le schéma ou les plans d'aménagement approuvés.

C'est donc dire qu'une zone qui ne fait pas l'objet d'une interdiction de construire par Arrêté Présidentiel, par schéma ou plans d'aménagement reste constructible sans qu'il y ait exigence de l'autorisation de bâtir.

En conclusion, il serait donc nécessaire d'approuver dans les meilleurs délais les projets de lois et d'arrêté Présidentiel suivants :

- Le projet d'Arrêté Présidentiel approuvant le schéma d'aménagement de la circonscription urbaine de Kigali
- Le projet de loi portant création du Fonds Rwandais de l'Habitat,
- Le projet d'Arrêté Présidentiel relatif à l'autorisation de bâtir.

Ces instruments juridiques permettront de mieux orienter et de mieux contrôler le développement des centres urbains du pays.

VI. DIVISION EQUIPEMENT.

1. EQUIPEMENT

1.1. FONCTIONNEMENT

Le service d'approvisionnement a été créé en 1969 pour éviter l'éparpillement des commandes dans les services gouvernementaux et réduire les prix unitaires par le système de regroupement des commandes des marchandises de même espèce en vue de pouvoir bénéficier d'un certain rabais.

Vers la fin de l'exercice budgétaire en cours, chaque département ministériel soumet une liste des besoins en équipement au Ministère des Finances qui en retient certains selon les disponibilités budgétaires. Avant la mise en place du Conseil National de Développement, la liste des besoins en équipement, pour chaque département, retenue par le Ministre des Finances passait au Conseil du Gouvernement pour approbation définitive, elle était ensuite transmise au Ministre ayant le service de l'équipement dans ses attributions pour exécution. Maintenant qu'il existe le C.N.D., après le Conseil du Gouvernement, cette liste devra être approuvée définitivement par cet organe.

1.2. BUDGET ACCORDE.

Ci-après la situation des crédits accordés service par service.

Service d'Administration	Quantité + dénomination	Crédits accordés
PRESIDENCE	: 5 Peugeot 505	11.523.250
	: 1 Minibus Hiace	1.220.000
	: 1 Machine à stenciler	196.000
	: 2 calculatrices	9.000
	: 4 Bureaux	100.000
	: 4 Chaises	16.000
	: 3 Etagères en bois	60.000
S.C.R.	: 1 Voitures mercèdes 230	3.000.000
	: 2 Voitures peugeot 505	
	: GR	4.590.000
	: 2 Voitures peugeot 305	2.520.000
	: 1 Minibus Hiace	1.385.000
	: 2 Minibus Coaster	4.770.000
	: 4 Machines à écrire	412.800
	: 1 Stencileuse	256.000
	: 1 Photocopieuse	328.000
: Mobilier	4.280.000	

.../...

Service de l'Administration:	Quantité + dénomination	Crédits accordés
<hr/>		
: MININTER	: 4 Toyota Stout	: 3.980.000
	: 1 Jeep Toyota	: 1.690.000
	: 6 Machines à écrire	: 420.000
	: 5 Machines à calculer	: 144.000
	: 16 Bureaux à 2 caissons	: 640.000
	: 16 Chaises	: 56.000
<hr/>		
MINIAFFET	: 3 Jeeps	: 5.010.000
	: 1 Peugeot	: 1.376.000
	: 1 Jeep Toyota	: 1.690.000
	: 1 Camionnette peugeot 404	: 930.000
	: 7 Machines à écrire	:
	: grand chariot	: 525.000
	: 23 Machines à calculer	: 837.000
	: 31 Bureaux	: 775.000
	: 30 Coffres-forts	: 4.200.000
	: 15 Classeurs métalliques	: 148.000
	: 7 Armoires métalliques	: 600.000
	: 1 Armoire spéciale	: 224.000
	: 1 chaise roulante	: 25.000
	: 32 Etagères métalliques	: 288.000
<hr/>		
MINIJUST	: 2 Minibus	: 4.770.000
	: 8 Toyota Corolla	: 7.200.000
	: 2 Toyota Stout	: 1.690.000
	: 1 Camion	: 5.000.000
	: 14 Machines à écrire	:
	: petit chariot	: 248.500
	: 2 Calculatrices électriques	: 17.000
	: 10 Machines à écrire	: 499.500
	: 5 Machines à écrire	:
	: grand chariot	: 390.000
	: 10 Bureaux dactylo	: 320.000
	: 37 Etagères métalliques	: 740.000
	: 1 Bureau métallique	: 60.000
	: 10 chaises	: 40.000
	: 40 armoires métalliques	: 1.680.000
	: 4 Bureaux à 2 caissons	: 160.000

.../...

Service de l'Administration: Quantité + dénomination : Crédits accordés

MINEPRISEC	: 1 Peugeot 305	: 1.376.000
	: 4 Camionnettes TOYOTA	: 3.980.000
	: 1 Range Rover Mercedes	: 3.000.000
	: 1 Photocopieuse	: 450.000
	: 1 Machine à stenciler	: 180.000
	: 4 Machines à calculer	: 156.000
	: 4 Machines à écrire	:
	: grand chariot	: 300.000

MINIPLAN	: 1 Peugeot 305	: 1.376.000
	: 4 Machines à calculer	: 156.000
	: 2 Machines à écrire	:
	: grand chariot	: 150.000
	: 1 Central téléphonique	: 3.000.000
	: 3 Classeurs métalliques	: 120.000
	: 10 Bureaux	: 400.000
	: 10 Chaises	: 40.000

MINIFOPE	: 1 Jeep Toyota	: 1.690.000
	: 1 Camionnette	: 930.000
	: 1 Machine NCR 299	: 2.800.000
	: 20 Machines à écrire	: 1.500.000
	: 4 Ventilateurs	: 60.000
	: 1 Peugeot 305	: 1.375.000
	: 4 Machines à calculer	: 120.000
	: 2 Machines NCR 299	: 5.555.000
	: 1 Stencileuse	: 250.000
	: Chaises + bureaux	: 200.000
	: 2 BUREAUX dactylo	: 70.000
	: 30 classeurs métalliques	: 1.500.000
	: 10 Bureaux de travail	: 250.000
	: 50 Chaises	: 200.000
	: 9 Classeurs métalliques	: 450.000
	: 7 Armoires métalliques	: 294.000
	: 10 Chaises	: 40.000
	: Autres classeurs	: 750.000

.../...

Service de l'Administration:	Quantité + dénomination	: Crédits accordés
MINIPOSCO	: 2 Toyota Corolla	: 1.850.000
	: 1 Minibus Corolla	: 2.200.000
	: 6 Machines à calculer	: 180.000
	: 20 Chaises ordinaires	: 80.000
	: 10 BUREAUX EN BOIS avec	:
	: 4 caissons	: 350.000
MINISANTE	: 3 Toyota Stout	: 2.985.000
	: 1 Photocopieuse	: 450.000
	: 3 Machines à calculer	:
	: 4 opérations	: 117.000
	: 8 Machines à calculer	:
	: grand chariot	: 600.000
	: 1 Central téléphoniste	: 5.000.000
	: 4 Classeurs métalliques	: 160.000
	: 1 Salon du Ministre	: 257.500
	: 8 Bureaux dactylo	: 256.000
	: 8 Chaises	: 32.000
: 1 Armoire métallique	: 42.000	
MINASODECO	: 1 Jeep mercèdes Benz	: 5.100.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.200.000
	: 7 Machines	: 525.000
	: 1 Machines	: 91.500
	: 3 Armoires métalliques	: 126.000
	: 7 bureaux dactylo	: 224.000
	: 2 bureaux à 2 caissons	: 80.000
	: 7 Chaises	: 28.000
MINAGRI	: 1 Range Rover	: 3.300.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.200.000
	: 7 Machines à écrire	: 525.000
	: 1 Machine à stenciler	: 91.500
	: 3 Armoires métalliques	: 126.000
	: 7 Bureaux dactylo	: 224.000
	: 2 Bureaux à 2 CAISSONS	: 80.000
: 7 Chaises	: 28.000	
MINAGRI	: 1 Range Rover	: 3.300.000
	: 1 Minibus Hiace	: 1.385.000
	: 3 Machines à calculer	: 117.000
	: 1 Tireuse de plans	: 1.000.000
	: 3 Classeurs métalliques	: 120.000
	: 10 Chaises	: 40.000
: 10 Bureaux à 2 caissons	: 350.000	

..../...

Service de l'Administration:	Quantité + dénomination	: Crédits accordés
MIJEUNESPORTS	: 1 Toyota Corolla	: 925.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.200.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.300.000
	: 3 Machines à écrire	: 225.000
	: 8 Bureaux à 2 caissons	: 320.000
	: 8 Chaises	: 32.000
	: 4 Classeurs métalliques	:
	: à 4 tiroirs	: 160.000
	: 1 Chaise métallique	: 30.000
	MINITRAP	: 2 Camionnettes Toyota
: 1 Minibus		: 1.400.000
: 2 Toyota Corolla		: 1.850.000
: 2 Machines à calculer		: 79.000
: 4 Bureaux dactylo		: 100.000
: 4 Chaises		: 16.000
MIRENA	: 2 Jeeps Toyota	: 3.380.000
	: 2 Ventilateurs	: 30.000
	: 3 Machines à calculer	:
	à 4 opérations	: 117.000
	: 1 Machine à écrire	:
	: grand chariot	: 70.000
	: 2 Etagères métalliques	: 40.000
	: 2 Classeurs métalliques	: 100.000
	: 8 Bureaux & 2 caissons	: 320.000
	: 1 Bureaux dactylo	: 20.000
: 8 Chaises	: 32.000	
MINECO	: 2 Toyota Corolla	: 1.850.000
	: 1 Jeep Toyota	: 1.670.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.300.000
	: 1 Camionnette Toyota Stout	: 995.000
	: 4 Machines à écrire	:
	: grand chariot	: 300.000
	: 1 Photocopieuse Apeco	: 450.000
	: 7 Machines à calculer	: 273.000
	: 4 Bureaux dactylo	: 128.000
	: 15 Bureaux à 2 caissons	: 600.000
	: 19 Chaises	: 76.000
	: 3 Armoires métalliques	: 96.000
	: 20 Balances	: 400.000

.../...

Service de l'Administration :	Quantité + dénomination :	Crédits accordés
MINESUPRESS	: 2 Toyota Corolla	: 1.850.000
	: 1 Camionnette Toyota	: 995.000
	: 3 Mazda 326 ST.	: 2.520.000
	: 1 Minibus Coaster	: 2.395.000
	: 4 Machines à écrire	: 144.000
	: 3 Machines à calculer	: 210.000
	: 1 Stencileuse	: 196.000
	: 1 Photocopieuse	: 328.000
	: 1 Salon Ministre	: 400.000
	: Autre mobilier	: 240.000

R E C A P I T U L A T I O N .

1. PRESIDENCE	13.124.250
2. S.C.R.	1.670.000
3. C.N.D.	21.741.800
4. MININTER	6.930.000
5. MINAFFET	3.496.500
6. MINIFIN	16.688.000
7. MINIJUST	23.115.000
8. MINEPRISEC	9.442.000
9. MINIPLAN	5.242.000
10. MINIFOPE	18.035.000
11. MINIPOSCO	4.660.000
12. MINISANTE	9.899.500
13. MINASODECO	8.374.500
14. MINAGRI	6.312.000
15. MINIJEUNESPORTS	6.192.000
16. MINITRAP	5.435.000
17. MIRENA	4.109.000
18. MINECO	9.138.000
19. MINESUPRESS	9.278.000
TOTAL	<hr/> 182.882.550

.../...

1.3. La distribution des véhicules de l'Etat, du matériel et mobilier de bureau entre les différents services de l'Administration publique au cours de l'année 1981 est la suivante :

Service	Quantité + dénomination	Crédits utilisées
1. PRESIDENCE	: 1 Minibus Toyota Hiace	: 1.146.800
	: 5 Peugeot 505	: 11.523.250
	: Dédouanement véhicule Peugeot 505 SR	:
	: de l'Archevêque	: 1.000.000
	: 1 Machine à stenciler Rex-Rotary 1050 S	: 164.042
	: 2 Calculatrices Canon, modèle LC 5T	: 14.195
	: 4 Bureaux avec pieds métalliques à 2	: 87.400
	: caissons	:
	: 4 Chaises rembourées de skaï sur mousse	: 11.400
	: 3 Etagères en multiplex 180 x 120 x 38	: 28.785
2. S.C.R.	: 1 Jeep Toyota L-C Long Chassis	: 1.588.600
3. C.N.D.	: 2 Peugeot 305 voiture	: 2.541.400
	: 2 Peugeot 505 GR Type 551-123	: 4.549.300
	: 1 Voiture Mercedes-Benz Type 200	: 2.697.800
	: 2 Bus Toyota Coaster 26 places	: 4.483.800
	: 1 Minibus Toyota Hiace	: 1.146.800
	: 1 Machine à photocopier SHARP 741	: 356.979
	: 1 Machine à stenciler Rex-Rotary 1050 S	: 164.042
	: 4 Machines à écrire Olympia SG 3 (62 cm)	: 326.384
	: 80 Bureaux à 2 caissons en formica	:
	: 160 x 80 x 75	: 1.842.400
	: 80 Chaises rembourées de skaï sur mousse	: 274.400
	: 20 Armoires vitrées 180 x 120 x 60	: 931.000
	: 10 Etagères vitrées 180 x 120 x 60	: 367.500
: 17 Armoires métalliques n° 421	: 771.732	
4. MININTER	: 4 Toyota Stout 2000 Camionnette	: 3.741.200
	: 1 Toyota L-C Long Chassis	: 1.588.600
	: 6 Machines à écrire Olympia SG 3 (62cm)	: 489.576
	: 5 Machines à calculer Canon-Canola P1015-D	: 117.940
	: 16 Bureaux à 2 caissons	: 349.600
	: 16 Chaises rembourées de skaï sur mousse	: 45.600

Service	Quantité + dénomination	Crédits utilisés
5. MINIAFFET	2 Minibus Hiace	2.293.600
	1 Motocyclette Honda Type C50Z	95.000
	1 Machine à écrire Olympia SG 3 (62 cm)	81.595
	1 Machine à calculer Canon-Canola P1015-D	23.588
	2 Bureaux en formica à double caissons	43.700
	2 Chaises rembourées de skaï sur mousse	5.700
	1 Salon Ministre en tissu	146.419
	4 Classeurs CL 3	192.480
	1 Table de conférence pour 8 personnes	45.000
	8 Chaises	40.000
6. MINIFIN	4 Jeeps Toyota L-C Long Chassis	6.354.400
	1 Voiture Toyota Corolla 1300	869.500
	1 Camionnette Peugeot 504	1.057.300
	1 Voiture Peugeot 305 SR	1.183.400
	7 Machines à écrire Olympia SG3 (62 cm)	571.172
	25 Coffres-forts OS 20	4.200.000
	23 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	777.124
	1 Machine à calculer Canon Fx320	58.500
	15 Bureaux à 2 caissons	327.750
	21 Chaises rembourées de skaï sur mousse	59.850
	1 Chaise roulante 2024/A	26.578
	32 Etagères métalliques n° 504	607.776
	15 Classeurs CL 3	721.680
	1 Armoire métallique n° 413	50.440
	7 Armoires métalliques PB 1	214.900
	4 Chaises de luxe en tissu	42.000
	1 Salon complet en tissu	275.000
	1 Fauteuil F2	42.000
	16 Chaises + 16 Bureaux (480.000 + 43.000)	528.000
7. MINIJUST	2 Toyota Stout 2000 Camionnette	1.870.600
	2 Bus Toyota Coaster	4.483.800
	8 Toyota Corolla 1300	6.956.000
	1 Camion Nissan Diesel	4.700.000
	5 Machines à écrire Olympia SG3 (62 cm)	407.980
	10 Machines à écrire Olympia Monica de luxe (33 cm)	424.580
	14 Machines à écrire Olympia traveller de luxe (24 cm)	211.225
	2 Calculatrices Canon Modèle LC 5T	14.195
	4 Bureaux à double caissons	87.400
	10 Bureaux dactylos	152.000
	10 Chaises rembourées de skaï sur mousse	28.500
	37 Etagères métalliques n° 510	702.741
	40 Armoires métalliques PC 2	1.660.630

Service	Quantité + dénomination	Crédits utilisés
MINIJUST	1 Bureau métallique n° 1533-532	59.170
(suite)	4 Chaises de luxe	42.000
	1 Salon complet en tissu	275.000
<hr/>		
8.MINEPRISEC	1 Peugeot 305 SR voiture	1.270.700
	4 Toyota Stout 2000 Camionnette	3.741.200
	1 Range-Rover	5.042.732
	1 Machine à photocopier SHARP 741	356.979
	1 Machine à stenciler Rex Rotary 1050 S	164.042
	4 Machines à écrire Olympia SG3 (62 cm)	326.384
	4 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	135.152
<hr/>		
9.MINIPLAN	1 Peugeot 305 SR	1.270.700
	2 Machines à écrire Olympia SG 3 (62 cm)	163.192
	4 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	135.152
	1 Centrale Téléphonique	3.250.000
	10 Bureaux à 2 caissons	218.500
	10 Chaises rembourées de skaï sur mousse	28.500
	3 Classeurs CL 3	144.336
<hr/>		
10.MINIFOPE	1 Peugeot 305 SR	1.270.270
	1 Toyota Stout 2000 Camionnette	935.300
	1 Jeep Toyota L-C Long Chassis	1.588.600
	20 Machines à écrire Olympia SG 3 (62 cm)	1.631.920
	4 Machines à calculer Canon-Canola P1015-D	94.352
	3 Mini-ordinateurs de bureau NCR 299 avec MLC	7.082.625
	1 Machine à stenciler Rex-Rotary	164.042
	3 Ventilateurs	56.850
	10 Bureaux à 2 caissons	218.500
	2 Bureaux dactylos	30.400
	15 Chaises rembourées de skaï sur mousse	42.750
	24 Classeurs CL 3	1.154.688
	7 Armoires métalliques n° PC 2	290.612
	12 Chaises métalliques CE 1	38.760
	10 Bureaux à 1 caisson	160.000
	50 Chaises	200.000
	38 Classeurs CL 2	1.499.834
<hr/>		
11.MINIPOSCO	1 Bus Toyota Coaster	2.241.900
	2 Toyota Corolla 1300	1.739.000
	6 Machines à calculer Canon-Canola P1015-D	141.528
	10 Bureaux à double caissons	218.500
	20 Chaises rembourées de skaï sur mousse	57.000

Service	: Quantité + dénomination	: Crédits utilisés
12. MINISANTE	: 3 Toyota Stout 2000 Camionnette	: 2.805.900
	: 8 Machines à écrire Olympia SG 3 (62cm)	652.768
	: 3 Machines à calculer Canon-Canola P1250 -D	: 101.364
	: 1 Machine à photocopier SHARP 741	: 356.979
	: 1 Centrale Téléphonique	: 4.850.000
	: 8 Bureaux dactylos	: 121.600
	: 8 Chaises rembourées de skaï sur mousse	22.800
	: 1 Salon Ministre	: 146.419
	: 4 Classeurs CL 3	: 192.448
	: 1 Armoire métallique PC 2	: 41.516
<hr/>		
13. MINAGRI	: 1 Minibus Toyota Hiace	: 1.146.800
	: 1 Voiture Peugeot 305 SR	: 1.270.700
	: 3 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	101.364
	: 1 Tireuse de plans Regma A 170 - 7 Tubes	535.000
	: 10 Bureaux à 2 caissons	: 218.500
	: 10 Chaises rembourées de skaï sur mousse	28.500
	: 3 Classeurs CL 3	: 144.336
<hr/>		
Service	: Quantité + dénomination	: Crédits utilisés
14. MINASODECO	: 1 Bus Totoyota Coaster	: 2.241.900
	: 1 Mercedes-Benz tout terrain Station Wangon	5.100.000
	: 7 Machines à écrire O lympia SG 3 (62 cm)	571.172
	: 1 Machines à stenciler Rex-Rotary 1050 S	164.042
	: 2 Bureaux à double caissons	: 43.700
	: 7 Bureaux dactylos	: 106.400
	: 7 Chaises rembourées de skaï sur mousse	19.950
	: 3 Armoires métalliques n° RC 2	: 124.548
<hr/>		
15. MINEUNESPORTS	: 2 Bus Toyota Coaster	: 4.483.800
	: 1 Voiture Toyota Corolla 1300	: 869.500
	: 3 Machines à écrire Olympia SG 3 (62 cm)	244.788
	: 8 Bureaux à 2 caissons	: 174.800
	: 8 Chaises rembourées de skaï sur mousse	22.800
	: 1 Chaise roulante 2024/A	: 26.578
	: 4 Classeurs CL 3	: 192.448

Service	Quantité + dénomination	Crédits utilisés
16. MINITRAP	1 Voiture mazda	732.350
	1 Voiture Peugeot 305 SR	1.270.700
	2 Toyota Stout	1.870.600
	1 Bus Toyota Coaster	2.241.900
	3 Voitures Toyota Corolla 1300	2.608.500
	1 Machine à calculer LC-5T	7.515
	2 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	67.576
	1 Machine Canon-Canola P 1250-D	35.955
	4 Bureaux dactylos	60.800
	4 Chaises rembourées de skaï sur mousse	11.400
	17. MIRENA	2 Jeeps Toyota L-C
1 Machine à écrire Olympia SG 3 (62cm)		81.596
3 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D		101.364
8 Bureaux à 2 caissons		174.800
1 Bureau dactylo		15.200
8 Chaises rembourées de skaï sur mousse		22.800
2 Etagères métalliques n° 510		37.986
2 Classeurs CL 3		96.224
18. MINECO	20 Balances	360.000
	1 Jeep Toyota LC Long Chassis	1.588.600
	2 Voitures Toyota Corolla 1300	1.739.000
	1 Bus Toyota Coaster	2.241.900
	1 Camionnette Stout 2000	935.300
	1 Machine à photocopier SHARP 741	356.979
	4 Machines à écrire Olympia SG 3 (62cm)	326.384
	7 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	236.516
	15 Bureaux à 2 caissons	327.750
	4 Bureaux dactylos	60.400
	19 Chaises rembourées de skaï sur mousse	54.150
	3 Armoires PB 1	91.100
19. MINESUPRES	1 Toyota Stout 2000 Camionnette	935.300
	1 Bus Toyota Coaster	2.241.900
	2 Voitures Toyota Corolla	1.739.000
	3 Voitures Mazda Station Wagon STD 323	2.400.000
	4 Machines à écrire Olympia Monica de luxe (33 cm)	169.832
	3 Machines à calculer Canon-Canola P1250-D	101.364
	1 Machine à photocopier SHARP 741	356.979
	1 Machine à stenciler Rex-Rotary 1050	164.042
	60 Chaises rembourées de skaï sur mousse	171.000
	.../...	

Service	Quantité + dénomination	Crédits utilisés
MINESUPRES (SUITE)	10 Bureaux 160 x 80	245.000
	1 Salon simple	53.900
	2 Mini-bars G.M et P.M	191.100

Après avoir passé toutes les commandes, il s'en est dégagé un reliquat qui a servi au dépannage de certains départements ministériels dont les besoins exposés lors de l'élaboration du budget n'avaient pas été retenus lors de son adoption.

Ci-après la situation de ce qui reste à livrer pour l'exercice 1981 :

- 1 Véhicule Range-Rover commandé à l'Ets Rwandais pour MINEPRISEC
- 2 Centrales téléphoniques dont 1 pour MINISANTE et 1 pour MINIPLAN
- 1 Machine à calculer Canon Fx-320 commandée à l'électronica pour MINIFIN
- 20 Balances commandées chez RAMJI pour MINECO.

Pour tout ce qui reste, la livraison est attendue au cours du mois de février 1982.

RECOMMANDATION.

Les prix indicatifs donnés par les Gestionnaires de différents départements ministériels lors de l'élaboration du budget ne correspondent pas au prix réels du marché. Il faudrait qu'il y ait un service qui actualise ces prix avant de soumettre la liste définitive des besoins en équipement au Conseil du Gouvernement. Ce service d'actualisation pourrait être celui du budget contrôle ou du Service de l'Équipement.

2. ASSURANCES DES VÉHICULES DE L'ÉTAT.

Le crédit initial alloué au Service des Assurances des véhicules de l'État pour l'exercice budgétaire 1981 s'élève à 20.000.000 FRW.

Au cours de l'année 1981, le Service des Assurances de l'État a enregistré 159 accidents déclarés et 59 non déclarés.

Le tableau III en donne les détails. Les frais de réparation atteignent un montant de 14.538.980 FRW (cfr. tableau IV). Au cours de cette même année, 10 véhicules ont été déclassés par accident et 43 par usure, les tableaux I et II en donnent les détails.

.../...

2°. VEHICULES DECLASSES PAR USURE EN 1981

SERVICE	MARQUE ET TYPE	PLAQUE	TOTAL
1. PRESIDENCE	Peugeot 504	A 1193	
	Peugeot 504	A 1261	
	" 404	A 2256	
	Jeep Land-Rover	A 0197	
	Peugeot 404	A 2084	
	" "	A 0014	
	" "	BB 0251	
	" "	A 2129	15
	" 504	A 1069	
	Camionnette HOLDEN	A 1247	
	Peugeot 304	A 1427	
	" 404	A 1256	
	" "	A 1652	
	" "	A 1653	
	" "	A 1657	
2. MINIAFFET	Peugeot 504	A 1292	
	Toyota Hiace	A 2905	2
3. MINIFIN	Peugeot 404	A 1078	
	V.W.	A 1089	2
4. MINIJUST	Peugeot 304	A 2112	1
	Jeep Land-Rover	A 2556	1
5. MINIFOPE	Mercèdes-Benz	A 1651	
	Toyota Stout	A 1248	
	Toyota Hiace	A 1461	4
	V.W. Combi	A 1065	
7. MINISANTE	Mercèdes-Benz	A 1152	
	Toyota Stout	A 0387	
	Toyota Stout	A 1494	5
	Toyota Hiace	A 1678	
	Bed Ford	A 1255	

.../...

SERVICE	MARQUE ET TYPE	PLAQUE	TOTAL
8. MIJEUNESPORTS	Toyota Stout	A 1227	1
9. MINITRAP	V.W. Variant 1600	A 1714	
	V.W. Combi	A 1671	
	V.W. 1200	A 0227	
	V.W. Combi	A 1712	
	V.W. 1300	A 0370	
	V.W. Combi	A 1353	
	V.W. Combi	A 1562	
	V.W. Combi	A 1282	17
	Peugeot 404	A 1206	
	Peugeot 304	A 1092	
	Fiat 110 NC	A 0639	
	Fiat 110 PC	A 0220	
	Fiat 110 PC	A 0442	
	Fiat 50 NC	A 0013	
	Tracteur Deutz	A 0258	
	Tracteur Deutz	A 0355	
	Magirus Deutz	A 0350	
TOTAL			43

3°. ACCIDENT SURVENUS EN 1981

SERVICE	ACCIDENTS DECLARES	ACCIDENTS NON DECLARES
1. PRESIDENCE	31	9
2/. MININTER	4	13
3. MINAFFET	-	-
4. MINIFIN	7	7
5. MINIJUST	13	2
6. MINEPRISEC	8	8
7. MINIPLAN	2	-
8. MINIFOPE	8	-
9. MINIPOSCO	4	3
10. MINISANTE	3	9
11. MINAGRI	11	1
12. MINASODECO	1	3
13. MIJEUNESPORTS	2	-
14. MINITRAP	59	1
15. MIRENA	2	-
16. MINECO	3	3
17. MINESUPRES	1	-
TOTAL	159	59

4. FRAIS DE REPARATION

SERVICE	DECLARES EN 1981	EN 1980	EN 1979	S/TOTAL
1. PRESIDENCE	488.326	1.809.321	146.294	2.443.941
2. MININTER	546.185	2.749.229	-	3.295.414
3. MINAFFET	109.170	113.061	-	222.231
4. MINIFIN	-	235.117	-	235.117
5. MINIJUST	71.130	1.118.742	66.867	1.256.739
6. MINEPRISEC	226.080	639.923	-	866.003
7. MINIPLAN	349.070	71.924	-	420.994
8. MINIFOPE	41.508	117.092	-	158.600
9. MINIPOSCO	113.974	89.592	-	203.566
10. MINISANTE	34.150	-	461.702	495.852
11. MINAGRI	-	557.264	205.340	762.604
12. MINASODECO	-	542.891	147.985	690.876
13. MIJEUNESPORTS	-	236.402	-	236.402
14. MINITRAP	200.145	1.935.780	-	2.135.925
15. MIRENA	-	603.627	-	603.627
16. MINECO	-	380.329	130.760	511.089
		T O T A L = 14.538.980		

= 71 =

5°. DECISIONS D'INDEMNISATION.

BENEFICIAIRE	MONTANT	VEH. EN CAUSE	SERV. UTILIS.
1. ELECTROGAZ	177.555	A 0853	MINITRAP
2. KATARYEBA Patrick	161.739	A 1530	MINEPRISEC
3. RUKERIKIBAYE Evergiste	400.000	A 0514	MINISANTE
4. KAMALI Canisius	750.000	A 0514	MINISANTE
5. JEAN PAUL	16.987	A 1333	MININTER
6. SEZIKEYE Faustin	129.195	A 0072	MINAFFET
7. KANYANA Thérèse	125.000	A 0333	MINIPOSICO
8. RUTAGANIRA	1.000.000	A 1053	PRESIDENCE
9. RUKUNDAKUVUGA Célestin	52.000	G 0030	PRESIDENCE
10. KAYONGA Michel	100.000	A 0532	PRESIDENCE
11. BIRUSHYA	3.000	G 0030	PRESIDENCE
12. NDAHIMANA J.M.V.	77.500	-	MINAFFET
13. GASUNGUBIRO Ildephonse	750.000	A 0099	MININTER
14. MOHAMED Aslam	158.344	A 0565	MINITRAP
15. BOSENIBAMWE	217.472	A 0633	OPROVIA
16. BAHENA J.B.	147.013	A 0229	MINIPLAN
17. RUCIKIBUNGU Célestin	57.000	A 0060	MINIFIN
18. BENALCO	48.700	P 1217	PRESIDENCE
19. NYIRAMBOGO Verediyana	568.327	-	MINEPRISEC
20. AMBASSADE DE SUISSE	90.314	A 1406	MINIPLAN
21. GAKWAYA Augustin	40.000	A 1047	MIJEUNESPORTS
22. AYANONE François	389.010	A 1412	MINASODECO
T O T A L			
	5.459.136		

DIFFICULTES RENCONTREES.

Comme il a été toujours constaté, le crédit accordé annuellement à l'article assurance s'avère insuffisant. Ce crédit est épuisé au cours du mois de juillet de chaque exercice budgétaire.

A l'épuisement de ce crédit, les véhicules de l'Etat moisissent aux garages où ils sont exposés aux intempéries et se détériorent durant la période d'attente pour l'adoption définitive du budget.

Pour parer à toutes ces difficultés, le Ministère des Finances devrait tenir compte du montant litigieux provenant des frais de réparation des véhicules durant cette période, des indemnisations et des dépenses engagées jusqu'à l'épuisement du montant accordé annuellement pour fixer le montant annuel à accorder au budget de l'exercice budgétaire suivant. Plusieurs accidents de roulage survenus aux véhicules de l'Etat sont dus à l'excès de vitesse et à la non observation du Code de la route.

Ci-après le relevé des accidents survenus au cours des années 1976 à 1981 :

1976 : 170 accidents de roulage	soit	$\frac{170 \times 100}{599} = 28\%$
1977 : 197 accidents de roulage	soit	$\frac{197 \times 100}{739} = 26\%$
1978 : 179 accidents de roulage	soit	$\frac{179 \times 100}{803} = 22\%$
1979 : 208 accidents de roulage	soit	$\frac{208 \times 100}{1167} = 17\%$
1980 : 248 accidents de roulage	soit	$\frac{248 \times 100}{1341} = 18\%$
1981 : 218 accidents de roulage	soit	$\frac{218 \times 100}{1291} = 17\%$

Comme il ressort de ce tableau, comparativement à l'année 1980, le nombre des accidents a diminué et a atteint le même niveau qu'en 1979 lors de la décentralisation des chauffeurs de l'Etat, où les départements utilisateurs des véhicules officiels pouvaient contrôler eux-mêmes le charroi mis à leur disposition et punir sévèrement les chauffeurs fautifs.

Les Départements utilisateurs devraient prévoir une prime annuelle pour ceux des chauffeurs qui auraient bien entretenu leurs véhicules et des punitions exemplaires pour les récalcitrants et les récidivistes d'accidents.

.../...

CHAPITRE 2ème : Les Activités des Services de la Direction Générale de
l'Urbanisme et des Bâtiments Civils

Direction Générale : Urbanisme et Bâtiments Civils

Les services centraux de la Direction Générale de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils comprennent 61 agents sous-statut et 64 agents sous-contrat. Ces chiffres qui apparaissent très élevés ne doivent pas cacher une réalité. Le niveau de qualification de la plupart est bas.

Il faut noter que l'effectif de 61 unités est insuffisant pour remplir les tâches qui incombent aux services de conception et d'application d'un service technique tel que le service de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils.

En effet ce service est appelé à intervenir sur tout le territoire national; aussi pour rentabiliser le personnel subalterne il faudrait étoffer le personnel qualifié :

Le personnel sous-contrat du service comporte deux parties distinctes quant aux postes d'attache; il y a le personnel des services décentralisés dans les différents entretiens postes à l'intérieur dans les préfectures et le personnel des services centraux de la Direction.

Le personnel sous-contrat dans les entretiens postes compte 288 unités. Il faut, à ce nombre, ajouter les journaliers, soit spécialisés, soit tout travaux dont l'importance est fonction de la taille des chantiers à exécuter au cours de l'année.

II. Directions: Urbanisme

Les activités des Services de la Direction de l'Urbanisme :

1. Autorisation de bâtir

L'autorisation de bâtir est soumise à une autorisation administrative préalable. Tout candidat constructeur dans l'une des circonscriptions urbaines du pays couvertes par un plan d'Urbanisme est tenu de demander une autorisation de bâtir. Cette demande est adressée au Ministère ayant l'Urbanisme dans ses attributions qui octroie l'autorisation après avis conforme du service de l'hygiène et de la Direction Générale des Terres.

.../...

AUTORISATIONS DE BATIR OCTROYEES POUR L'ANNEE 1980

PREFECTURE	TYPE DE CONSTRUCTION	VALEURS ESTIMATIVES	SUPERFICIE	T. BATISSE	T. EXTRACTION
KIGALI	: Tout genre	: 967.903.789	: 79.377,82m ²	: 9.700.769	: 2.546.069 FRW
GISENYI	: "	: 45.471.117	: 3.703,42m ²	: 471.469	: 41.184 FRW
BUTARE	: "	: 89.680.774	: 3.213,36m ²	: 433.472	: 36.149 FRW
KIBUNGO	: "	: 22.174.579	: 1.083,15m ²	: 169.290	: 16.664 FRW
RUHENGERI	: "	: 21.494.679	: 1.723,29m ²	: 274.199	: 10.250 FRW
GITARAMA	: "	: 11.571.794	: 734,51m ²	: 94.716	: 7.791 FRW
BYUMBA	: -	: -	: -	: -	: -
KIBUYE	: -	: -	: -	: -	: -
CYANGUGU	: -	: -	: -	: -	: -
GIKONGORO	: -	: -	: -	: -	: -
TOTAL	:	: 1.158.296.932	: 89.835,55m ²	: 11.143.915	: 2.650.107 FRW

AUTORISATIONS DE BATIR OCTROYEES POUR L'ANNEE 1981

PREFECTURE	TYPE DE CONSTRUCTION	VALEURS ESTIMATIVES	SUPERFICIE	T. BATISSE	T. EXTRACTION
KIGALI	: Tout genre	: 1.573.912.936	: 67.602,23m ²	: 11.259.388	: 625.553 FRW
GISENYI	: "	: 91.942.955	: 5.388,64m ²	: 648.885	: 46.338 FRW
BUTARE	: "	: 65.474.617	: 3.457,85m ²	: 466.062	: 31.624 FRW
KIBUNGO	: "	: 8.296.859	: 467,34m ²	: 56.085	: 5.258 FRW
GITARAMA	: "	: 4.894.308	: 56,40m ²	: 22.586	: 635 FRW
RUHENGERI	: "	: 62.953.256	: 2.717,68m ²	: 403.080	: 30.642 FRW
BYUMBA	: "	: -	: -	: -	: -
KIBUYE	: "	: 3.000.000	: -	: -	: -
CYANGUGU	: "	: 3.700.000	: 118,50m ²	: 51.000	: 1.333 FRW
GIKONGORO	: "	: -	: -	: -	: -
TOTAL	:	: 1.810.844.931	: 79.808,64m ²	: 12.907.093	: 741.383 FRW

.../...

Si on compare les autorisations de bâtir délivrées au cours de cette année à celles délivrées l'année précédente, on peut tirer les conclusions suivantes :

- La valeur estimative a augmenté de 56,34 % par rapport à celle de l'année 1980, cela veut dire que les investissements dans l'industrie de la construction ont progressé d'une façon très remarquable.
- Les taxes ont baissé de 1,11 % par rapport à celles de l'année 1980. Cela s'explique par le fait que cette année-ci nous avons délivré beaucoup d'autorisations à titre gratuit (parcelles économiques). Donc le service de l'Urbanisme a rentré moins de recettes dans la caisse publique au cours de l'exercice 1981.
- La superficie bâtie a baissé elle aussi de 11,16 % par rapport à celle de l'année 1980.

2. INSPECTION DE L'URBANISME.

L'inspection de l'urbanisme s'occupe de tous les périmètres définis par les limites des circonscriptions urbaines; elle contrôle si les prescriptions urbanistiques dont on a tenu compte lors l'octroi d'autorisation de bâtir ont été respectées, vérifie si l'on a utilisé les matériaux locaux (briques, moëllons..); en collaboration avec le service de l'hygiène, celui de la Voirie Urbaine et la Commune Urbaine de NYARUGENGE ce service cherche à rendre la ville propre. C'est dans ce cadre que le service a requis le concours des techniciens pour une étude d'un système de traitement des déchets provenant de la prison de Kigali.

Le service de l'Inspection de l'Urbanisme doit vérifier entre autres choses si les prescriptions urbanistiques ont été observées dans la construction des immeubles pour délivrer le certificat de conformité qui vaut permis d'occupation pour leur mise en service.

Permis d'occupation délivrés en 1981

-KIGALI	62	permis d'occupation	
-BUTARE	3	"	"
-RUHENGERI	5	"	"
-GISENYI	6	"	"
-CYANGUGU	1	"	"
-RWAMAGANA	4	"	"
-BYUMBA	1	"	"
-KAMONYI	1	"	"

../...

Une descente au parc industriel de GIKONDO pour l'inspection des établissements qui y sont installés, a permis de dépister certaines anomalies ignorées jusque là. Constructions par certains sans autorisation de bâtir. Certains travaillent dans des parcelles mal aménagées et dont les installations et les constructions ne sont pas appropriées aux activités qu'ils y exercent.

Personne dans le parc industriel, ne se soucie du permis d'occupation avant de commencer ses activités commerciales; il faudrait que le Ministère de l'Economie et du Commerce exige de ces commerçants ou autres les permis d'occupation avant de leur délivrer un permis d'exploitation.

Les inspections effectuées au quartier commercial de NYARUGENGE ont permis de déceler quelques anomalies ainsi le propriétaire de la parcelle n° 1054 accusait celui de la parcelle n° 1013 de déverser les eaux usées sur la toiture de son immeuble sise sur la parcelle n° 1054. L'inspection sur les lieux a permis de trouver, et ce, dans leurs dossiers que Monsieur SECYAVU avait construit son immeuble de CINQ (5) niveaux sans autorisation de bâtir.

Une autre inspection a été établie que le Garage CAMECAUKI a été installé illégalement sur une parcelle de l'Etat située à NYABUGOGO dans le périmètre réservé au futur marché de Gros.

Le cas de la parcelle n° 735 Butare a soulevé beaucoup de problèmes pour son attribution, il s'agit en fait d'une partie de la parcelle de l'Etat n° 549 BUTARE qui a été scindée en deux parcelles; 735 et 734. Finalement il a été autorisé à celui à qui elle était attribuée à continuer ses travaux de construction.

Nombre de dossiers passés au service de l'inspection pour le calcul des taxes de bâtisse :

- KIGALI	: 320 Dossiers
- BUTARE	: 26 "
- RUHENGARI	: 19 "
- GITARAMA	: 8 "
- GISENYI	: 33 "

3. Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et son Comité technique

Le comité technique et la Commission Nationale; créés par le Decret-loi n° 04/81 du 29 janvier 1981 relatif à l'aménagement urbain et du Territoire ont eu à se pencher à l'examen du projet de Schéma d'aménagement de la ville de Kigali respectivement en date du 16 et 15 décembre 1981.

Conformément à l'article 34 dudit décret-loi, le Comité technique a fait à la Commission les propositions suivantes :

A. GARE ROUTIERE : Le Comité technique a fait remarquer que la gare routière telle que prévue au KM I de la route vers BYUMBA ne pourra pas servir beaucoup de monde; il a été proposé d'aménager une grande gare routière au carrefour des routes PUTARE et RUHENGRI non loin des vieux dépôts actuellement exploités par AMSAR. Toutefois il a été proposé de garder sur le Schéma au même emplacement une gare routière de taille moyenne.

B. CONSTRUCTION DES MAISONS D'HABITATION : Il a été constaté que le système actuel de distribution de parcelles à Kigali constitue un gâchis d'espace et ne stimule pas de grands ensembles urbanistiques. Il a été recommandé de faire des plans de masses de quartiers entiers permettant des jumelages et des constructions en hauteur.

C. LA PARTIE ECONOMIQUE DU SCHEMA DIRECTEUR : L'actuel Schéma Directeur est ambitieux et les moyens nécessaires à sa mise en application sont considérables. Il a été recommandé que les Schémas intermédiaires soient plus réalistes et que leur période coïncide si possible avec un plan quinquennal.

D. LA ZONE SEMI-RURALE : Cette zone où les habitants vivent essentiellement de l'agriculture devrait être aménagée le plus vite possible pour éviter que les gens expropriés ne s'emparent des terres disponibles dans cette zone. Il a été recommandé de tracer des routes dans cette zone et d'y aménager des trames d'accueil.

E. LES CIMETIERES : Le problème des cimetières a été soulevé à plusieurs reprises. Le comité technique a recommandé à la Commission d'insister encore une fois auprès des autorités concernées pour que les cimetières soient délimités et expropriés dans les meilleurs délais.

F. ZONE DE L'AERODROME : Le comité a déploré le fait que la colline de KANOMBE ne soit pas incluse dans la circonscription Urbaine. Il a constaté que la zone aux alentours de l'Aérodrome constituera une réserve d'habitat désordonné pour la main d'oeuvre nombreuse qui sera employée dans les usines situées dans le quartier industriel de KANOMBE.

Il a été recommandé de geler cette zone dans l'immédiat et de l'aménager dans le futur.

Il a été constaté que non loin de l'Aérodrome dans une zone non incluse dans les limites de la ville prolifèrent des bidonvilles qui n'ont rien d'attrayant pour les touristes en provenances ou à destination de KANOMBE. Il a été recommandé d'arrêter immédiatement les constructions dans cette zone.

- G. LE CARREFOUR au KM I de la route vers RUSUMO a attiré l'attention des membres du Comité technique. Le schéma de Kigali prévoit l'aménagement de ce carrefour.

Le Comité technique a déploré les accidents nombreux qui ont déjà coûté la vie à plus d'une personne et a recommandé à la Commission de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire d'exiger au département ayant les routes dans ses attributions d'aménager sans tarder ce carrefour.

- H. IMMONDICES : Le problème des immondices n'est pas suffisamment développé dans le Schéma Directeur de Kigali. Toutefois une solution qui consiste à doter la commune urbaine de moyens suffisants pour le ramassage et le traitement des ordures est en voie d'être trouvée. Le Comité a recommandé à la commission d'insister auprès des instances concernées pour que les démarches en cours pour résoudre ce problème aboutissent au plus tard au courant du 1er trimestre 1982.

- I. LES EGOUTS PUBLICS : Le Comité Technique a appris avec satisfaction qu'une étude sur les égouts publics est actuellement en cours par le bureau d'études français BCEOM. Le comité technique a recommandé que le Statuquo qui pèse sur ce problème soit levé dans les meilleurs délais. En effet la Garde Présidentielle devrait déménager dans un bref avenir tandis que la Compagnie P.M. devrait disposer d'un terrain ailleurs. Le comité technique a proposé que le nouveau site soit choisi entre GACULIRO et NYARUTARAMA sur des terres impropres à la culture. Une commission ad hoc devrait être constituée. Le comité technique a constaté avec regret que les camps militaires à Kigali sont grands consommateurs d'espace. Leurs emplacements sont fort discutables. Le comité technique a recommandé que dans les camps militaires on pense à construire en hauteur économisant ainsi de l'espace. Aussi les camps militaires ne doivent pas être exclus de l'Urbanisme et une collaboration entre services concernés est plus souhaitable.

J. JARDINS PUBLICS ET TERRAINS DE LOISIRS.

Le comité technique a été satisfait en constatant que le Schéma Directeur de Kigali a réservé aux espaces verts la place qu'ils méritent sur le Schéma de KIGALI. Il a vivement recommandé la création dans l'immédiat d'un parc pour promeneurs. Les terrains de loisirs devraient être aménagés dans chaque quartier.

K. LES QUARTIERS SPONTANES.

Les quartiers spontanés ont fait l'objet de longs débats. Le comité technique a été informé de fait que des voiries seront tracées dans les quartiers de MUHIMA, GITEGA, NYAKABANDA.

Il a recommandé que ces voiries soient tracées au plus tard au courant du 1er trimestre 1982 et que l'adduction d'eau et l'alimentation en électricité (éclairage public notamment) soient réalisées dans les meilleurs délais.

Le Comité technique a remercié le Ministère des Travaux Publics qui a préparé tous les documents relatifs au Schéma d'Aménagement de KIGALI et a souhaité que les études actuellement en cours sur BUTARE, RUHENGARI et GISENYI soient achevées dans les délais imparties.

L. LE NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL SUR L'ACTUEL CAMP MILITAIRE DE MUHIMA.

Le Comité Technique a appris avec satisfaction qu'un marché de gros est prévu sur le Schéma Directeur de KIGALI. Toutefois il a constaté avec regret que le marché de KIGALI (Quartier Commercial) est saturé et ne répond plus aux exigences de la grande masse qui le fréquente. Le Schéma Directeur parle de son extension sur actuel terrain du Camp MUHIMA. Le Comité Technique a recommandé que le statu quo qui pèse sur ce problème soit levé dans les meilleurs délais. Le Comité Technique a proposé que le nouveau site soit choisi entre GACULIRO et NYARUTARAMA sur des terres impropres à la culture, une commission ad hoc doit être constituée pour étudier ce problème. Le Comité Technique a constaté avec regret que les Camps Militaires à KIGALI sont grands consommateurs d'espace. Leurs aménagements sont fort discutables. Le comité technique a recommandé que dans les camps militaires on pense à construire en hauteur économisant ainsi de l'espace. Aussi les camps militaires ne doivent pas être exclus de l'Urbanisme et une collaboration entre services concernés est plus que souhaitable.

Les activités de la Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire :

a) La Commission Nationale instituée par le Décret-Loi suscitée est actuellement composée comme le montre le tableau ci-après :

<u>N°</u>	<u>Organisme</u>	<u>Fonction du représentant</u>
1.	Ministère des Travaux Publics	Secrétaire Général, Président
2.	Ministère du Plan	Secrétaire Général, vice-président
3.	Ministère de la Défense Nationale	Commandant Groupement - Kigali
4.	Présidence de la République	Chef du Service de la Planification
5.	Ministère du Plan	Directeur Général de la Planification
6.	Ministère des Ressources Naturelles	Directeur des Recherches Géologiques
7.	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Directeur Général des Terres et Développement Rural
8.	Ministère de l'Intérieur	Directeur Général du Développement Communal
9.	Ministère des Finances	Directeur du Contrôle Budgétaire
10.	Ministère de l'Economie et du Commerce	Directeur Général de la Politique Economique
11.	Ministère des Postes et des Communications	Directeur Général des Télécommunications
12.	ELECTROFAZ	Directeur
13.	Ministère des Travaux Publics	Directeur de l'Urbanisme, Secrétaire Permanent.
14.	Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire	Directeur de la Famille et de l'Environnement
15.	Ministère de la Santé Publique	Chef de Bureau Hygiène
16.	Ministère de la Justice	Directeur du Contentieux et Affaires Administratives
17.	TRAFIPRO	Directeur
18.	Caisse Hypothécaire	Directeur
19.	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Rwanda	Directeur
20.	Préfecture	Préfet de la Préfecture intéressée.

Il est à noter à propos de la composition de cette Commission, alors que le législateur visait le représentatif au plus haut niveau des fonctionnaires - Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux - que certains Départements s'y font représentés indifféremment par des gens supposés disponibles mais non pas nécessairement compétents. Il est à déplorer également que même ceux-là qui sont désignés ne prennent pas la peine d'assister aux séances de la Commission.

b) Activités de la Commission au cours de l'année 1981.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Commission s'est réunie quatre fois :

- Le 20 mai 1981 : réunion de prise de contact
- Le 21 juillet 1981 : Table ronde sur l'habitat
- Le 15 octobre 1981 : Financement de l'habitat
- Le 18 décembre 1981 : Examen du Schéma Directeur de Kigali

Concernant la réunion de prise de contact

Des commentaires ont été fait sur le décret-loi n° 04/81 spécialement sur son article 31 concernant la composition de la commission. Il a été recommandé de rehausser sa représentativité. Il a été question également de choisir de préférence les trois personnalités du secteur privé dans les professions suivantes : Un banquier, un entrepreneur, un sociologue, un économiste.

Quant à la table ronde sur l'habitat, la réunion se situant dans le cadre de la préparation du III^{ème} Plan Quinquennal devait déterminer les principales orientations et les projets à mettre en oeuvre au cours des cinq prochaines années.

Le problème de l'Habitat a été examiné sous deux angles : (Habitat Urbain et l'Habitat Rural).

a) Habitat Urbain : il fallait examiner la situation actuelle et les perspectives de la production du logement. Analysant la situation actuelle tous les membres se sont mis d'accord sur le fait que ce problème est complexe et que la situation actuelle n'est pas brillante. Les diverses tentatives de résolution de ce problème vente-location, compagnons bâtisseurs, Caisse Hypothécaire, prêts Bancaires etc..... ont buté aux problèmes non négligeables.

Concernant les perspectives, il a été recommandé la construction de logements sociaux devant être financés par l'Épargne-Logement.

b) Habitat Rural : L'assemblée a recommandé qu'une politique globale d'aménagement du territoire soit élaborée. Les populations rurales pouvant être encouragées à se regrouper dans des centres ruraux de développement.

Financement de l'Habitat.

Cette réunion consacrée au circuit de financement de l'habitat a rassemblé outre les membres de la C.N.U.A.T. les délégués des milieux financiers au Rwanda :

(Banque Nationale, Banque Commerciale, Banque de KIGALI, Banques Populaires, Banque Rwandaise de Développement, Sonarwa, Caisse Sociale).

Cette réunion avait pour objet d'examiner le projet de circuit de financement proposé par le Ministère des Travaux Publics.

La proposition du Ministère des Travaux Publics se présentait comme suit :

- Création d'un fonds rwandais de l'habitat collectant tous les financements tant intérieurs qu'extérieurs;
- Gestion du fonds rwandais de l'habitat par la B.R.D. en vertu de son expérience dans des transactions et négociations financières - à long terme création de la Banque Rwandaise de l'habitat ;
- Renforcement de la Caisse Hypothécaire qui devient promoteur en montant des opérations-habitat;
- Achat des maisons complètes ou seulement des carcasses par les acquéreurs en vente directe; ou acquisition de logement par achat-location;
- Canalisation de l'épargne-logement à la Caisse d'Épargne du Rwanda et chez les Banques Populaires.

4. Relations avec les différents services extérieurs

- Avec le service des terres, la collaboration devient de plus en plus franche; la distribution des parcelles dans les quartiers non lotis diminue sensiblement.

Il est à regretter néanmoins que le service ne parvienne pas à implanter un lotissement en une ou deux phases, le système d'implanter une parcelle pour chaque demandeur entraîne des abus et la perte de certaines parcelles. Il serait souhaitable que l'implantation d'un lotissement soit précédée par la création d'une voie de desserte.

- Le service de l'ELECTROGAZ s'est bien rendu compte que nos deux services doivent absolument collaborer s'ils veulent obtenir ensemble des meilleurs résultats spécialement en ce qui concerne l'étude des Schémas Directeurs d'aménagement des Centres Urbains. D'une façon générale nos relations avec les différents services extérieurs avec lesquels nous sommes appelés à collaborer se sont sensiblement améliorées par rapport aux années précédentes.

5. Publicité extérieure et sur la voie publique

- L'implantation des panneaux publicitaires est soumise à une autorisation administrative préalable. De ce fait il a été jugé nécessaire de préparer un arrêté ministériel d'application de l'arrêté Présidentiel n° 60/09 du 30 juin 1976 qui confie au Ministère des Travaux Publics le pouvoir d'organiser et de contrôler la publicité extérieure et sur la voie publique.
- Le texte qui a été proposé aux autorités compétentes définit la grandeur des panneaux et le texte à y inscrire; les deux devant figurer sur un croquis à annexer à la demande d'autorisation.

I. DIVISION ETUDES TECHNIQUES.

A. Activités de la Division Etudes Techniques Urbanisme.

La Division Etudes Techniques Urbanisme a pour mission l'étude et l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme, des Plans locaux d'aménagement, des Plans particuliers d'urbanisme, et de recherches en matière de législation sur l'Urbanisme.

B. Projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme antérieurs à l'exercice 1981.

1. Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de KIGALI.
2. Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de BUTARE.
3. Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de RUHENGERRI.
4. Schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme de GISENYI.

B₁. Schéma Directeur de KIGALI.

Les travaux sur le Schéma Directeur de KIGALI sont terminés, la Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire s'est penché sur son examen en date du 18 décembre 1981, et l'a approuvé à l'unanimité des membres présents.

Néanmoins, le Comité Technique de la Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a émis des recommandations à l'intention de la Commission pour les incorporer toutes fins utiles dans le Schéma Directeur de KIGALI avant de le transmettre pour approbation aux autorités compétentes. Les recommandations émises par le Comité Technique de la C.N.U.A.T. ont porté sur certains points du Schéma Directeur de KIGALI tels qu'ils sont repris à la page 73 du présent rapport.

B₂. Schéma Directeur de BUTARE.

Les travaux sur le Schéma Directeur de BUTARE sont fort avancés, une réactualisation de Schéma est nécessaire avant sa transmission aux autres Départements pour avis et informations.

B₃. Schéma Directeur de RUHENGERRI et de GISENYI.

Les études préliminaires sur ces deux Schémas ont été faites par les Stagiaires de "Maîtrise d'ouvrage sous la Direction de Monsieur TAMIATTO en collaboration avec la cellule des aménagements urbains et ruraux.

Ces études préliminaires étaient incomplètes, vue la courte durée mise pour ^{leur} réalisation, il a fallu une mission d'expert pour ^{les} compléter et ^{les} actualiser ces études.

.../...

Cette mission a été assurée par Mademoiselle NAJERA, expert de l'Agence de Coopération et Aménagement (A.C.A.), qui a travaillé 6 semaines sur ces deux Schémas, d'octobre à novembre 1981.

C. Travaux sur les autres Centres Secondaires du Pays.

Les visites d'identification des sites ont été faites à KIBUYE, CYANGUGU, GIKONGORO, BYUMBA, KIBUNGO et NYABISINDU.

Pour tous ces centres, les listes de besoins en équipements ont été dressées, les zones d'implantations ont été choisies en collaboration avec autorités locales.

Les plans de levé topographique permettront de faire les premières esquisses de plans de zonage.

C 1. Travaux préparatoires d'aménagement des centres urbains :

NYABISINDU, GIKONGORO, CYANGUGU, KIBUYE, KIBUNGO, BYUMBA.

C.1.1. NYABISINDU :

a. Aspect Général:

Le Centre Urbain de NYABISINDU proprement dit est situé dans BUTARE, Commune NYABISINDU et dans la Préfecture de GITARAMA, Commune KIGOMA.

Il englobe les cellules : AKIRABO, GIHISI, KAVUMU, et MUGANDAMURE du secteur KAVUMU; les cellules Centre Commercial GAKENYERI, GAKO et RWAMUNANIRA du secteur NYANZA; les cellules MURAMBI, MWIMA et RUGARAMA du secteur RWESERO et enfin la cellule KIVUMU du secteur BUSASAMANA.

b. Zones résidentielles :

- La détermination des zones résidentielles a été guidée par le souci d'offrir au plus grand nombre de population la possibilité de s'installer en ville et non loin de leur lieu de travail.

L'habitat haut standing trouvera ses parcelles sur le terrain triangulaire situé entre le Parquet et la zone du Stade actuel.

.../...

- Le terrain situé le long de la route NYAMAGANA-MUGONZI de l'autre côté de la vallée marécageuse est destiné aux constructions des bâtiments résidentiels mixtes.
 - La zone d'habitat moyen standing est situé à GAKENYERI en face du terrain réservé à l'extension de l'Hôpital actuel de NYABISINDU.
 - Le terrain situé à KAVUMU en face de GRENDARWA non loin de la maison officielle n° 4 a été réservé à la construction des maisons officielles résidentielles.
- c. Zone commerciale : La demande des parcelles à usage commercial n'est pas encore accentuée, néanmoins l'extension pourra se faire dans le prolongement du quartier commercial.
- d. Zone destinée aux Equipements scolaires : L'Ecole des filles située sur le terrain des soeurs "Notre Dame d'Afrique" est bien placée et le terrain est largement suffisant, même pour l'extension future de cette école; il en est de même pour le Collège des Humanités Modernes situé sur le terrain de la paroisse.
La zone située non loin de l'actuelle Cours des Comptes devrait être réservée pour la construction d'une grande Ecole Supérieure.
- e. Equipements divers : Le centre Vétérinaire de GATSINSINO y restera. L'abattoir actuel de NYABISINDU gardera son terrain avec possibilité d'extension pour la construction d'un abattoir moderne. Un terrain qui s'apprête bien à la construction d'un GUEST-HOUSE est situé entre la parcelle des Soeurs de Notre Dame d'Afrique et l'Etang Dubois. Sur le terrain triangulaire situé sur la route BUTARE-NYABISINDU à l'entre de NYABISINDU se construiront garages, stations de carburant, et l'autre côté de ce triangle sera réservé pour la construction d'un motel.

Trois cimetières sont nécessaires à NYABISINDU :

- Le premier serait l'extension de celui qui existe actuellement non loin du stade.
- Le second sera à MUGANDAMURE et
- Le troisième à NYABISINDU non loin de MWIMA.

La prison de NYABISINDU restera à sa place actuelle; la gare routière se situera non loin du marché en face des bâtiments du Parquet sur la parcelle contigue à celle de l'Entretien Poste des Bâtiments Civils. Le Schéma Directeur de la ville de NYABISINDU proprement dit fera l'objet d'une étude détaillée après le levé topographique des lieux.

C 1.2. GIKONGORO :

La circonscription urbaine de GIKONGORO dans ses limites actuelles basée sur des entités politico-administratives y installées est un ensemble de 6 collines dont les flancs de certaines d'entre elles, accusent de fortes pentes. L'habitat sur ces collines reste rural et dispersé. Les nouvelles constructions sont ^{sur ces} presque invisibles et les bâtiments existants se comptent sur les doigts. Les collines occupées successivement par le camp militaire et les bâtiments administratifs sont les seules qui présentent un caractère urbain.

- L'état embryonnaire de l'urbanisation de GIKONGORO s'explique par sa récente fondation.
- Il n'y a aucun facteur apparent qui aurait pu jouer le rôle catalyseur dans le secteur de l'urbanisation.
- Le choix du site à quelque kilomètre de BUTARE ne joue pas en sa faveur en fait d'implantation d'équipements surtout à caractère économique. Même certains quartiers généraux de certains organismes qui opèrent pourtant dans la région de GIKONGORO sont basés à BUTARE justement pour les raisons d'infrastructures.

Il y existe cependant deux grands équipements de base couvrant le centre urbain : une ligne haute tension qui alimente le centre en électricité et un réseau eau qui couvre également tout le centre.

- L'organisation provisoire de l'espace urbain du centre de GIKONGORO s'est dégagée des principes d'un zonage fonctionnel.

La localisation des différentes zones s'est déduite des grandes options de localisation de l'emploi, des équipements et de l'habitat.

a. ZONE ADMINISTRATIVE :

Les bureaux existants de la préfecture de GIKONGORO présentent un caractère moderne mais sont déjà saturés. Leur extension est à prévoir à court terme.

Le site (colline GIKONGORO) sur lequel se dresse le monument circulaire de la préfecture est appelé à jouer, le rôle de dynamisation dans l'occupation de l'espace urbain dans ce sens qu'il facilitera l'occupation des flancs de la colline. Les bâtiments du futur bureau communal seront construits sur la colline nommée SUMBA qui abritera en même temps les autres services administratifs dépendant directement de la commune.

.../...

b. LA ZONE RESIDENTIELLE :

Les flancs des collines SUMBA, GIKONGORO et UWARUGWAGWA ont une vocation résidentielle qui s'associera aux différentes activités administratives et artisanales qui occuperont ces collines pour atteindre une certaine animation.

c. LA ZONE DES ACTIVITES :

Malgré les potentialités de la région en bois, l'artisanat reste toujours embryonnaire.

Les possibilités de créer des menuiseries mécanisées existent et le site de KABACUZI a été choisi pour accueillir l'emplacement de tout ce qui est activité artisanale. Ce site abritera également les nouveaux garages, la minoterie retenue par les services du Ministère du Plan. A long terme d'autres zones d'activités seront à prévoir suivant l'ampleur de ces dernières.

d. LA LOCALISATION DES GRANDS EQUIPEMENTS :

La localisation des grands équipements publics est un des moyens essentiels de structuration de l'espace urbain et de maîtrise de l'urbanisation sur lesquels s'appuie tout schéma directeur.

e. EQUIPEMENT A VOCATION ECONOMIQUE :

Le développement tant spatial qu'infrastructural du vieux centre de NZEGA se trouve déjà handicapé par de nombreux facteurs. La création d'un nouveau centre commercial s'impose donc pour remplacer celui de NZEGA en voie de disparition. Un des flancs de la colline SUMBA abritera un grand marché local en activité actuellement et le centre commercial fera son développement naturel tout autour jusqu'à l'endroit dénommé TABA.

L'actuel dispensaire, exigü et vétuste, cédera son terrain à l'implantation d'une gare routière moderne.

La création d'un terrain d'aviation n'est pas justifiable du moins actuellement. En effet celui de BUTARE peut desservir facilement les deux centres urbains.

Les stations d'essence sont prévues à l'entrée et à la sortie de la ville respectivement sur des emplacements à préciser entre KABACUZI et SUMBA d'une part et à la sortie de la ville respectivement sur des emplacements à préciser entre KABACUZI et SUMBA d'une part et à la sortie du centre urbain vers CYANGUGU d'autre part.

Les latrines publiques comme toujours seront construites aux endroits les plus fréquentés : marché, arrêts bus etc ...

La localisation de l'emplacement des futurs dépôts de douane et d'immondices, d'abattoirs et de dépôts stratégiques de carburant reste toujours à déterminer.

.../...

f. EQUIPEMENTS A VOCATION SOCIO-CULTURELLE :

Le centre urbain de GIKONGORO possède dans ses limites un cimetière en fonction. Il faut prévoir son extension et améliorer les voies d'accès et d'aménagement de ses alentours.

La colline UWARUGWAGWA est également retenue pour abriter un équipement hôtelier du genre GUEST-HOUSE.

La brigade territoriale et la prison voisineront sur la colline NYAMUGALI.

L'absence d'équipement de santé véritable qui prévaut à GIKONGORO défavorise ce centre par rapport aux autres. La construction d'un Hôpital moderne est imminente et il occuperait tout le flanc de la colline GIKONGORO entre le dépôt de GRENDARWA et la grand-route nationale.

L'école primaire de GIKONGORO avec ses jardins et ateliers scolaires trouveront assez d'espace non loin de la paroisse. L'école Technique secondaire quant à elle se localisera sur la colline MURAMBI.

Les équipements sportifs tels que stade régional, piscine, terrains d'entraînement etc ... seront érigés sur la colline NYAGISENYI. Celle-ci est, en effet la colline qui s'apprête le mieux à recevoir ce genre d'équipement.

g. INFRASTRUCTURE DE LIAISON

Le réseau viaire et conçu pour répondre aux grands flux de déplacement. Les 6 collines qui formeront le centre urbain de GIKONGORO doivent être liées de façon fonctionnelle. La voirie interne devra être dotée de voies permettant des accès faciles aux différents équipements, aux zones d'emploi et à l'habitat, éparpillés inégalement sur les collines. La jonction du réseau urbain au réseau national reste toujours assurée par les routes BUTARE - GIKONGORO - CYANGUGU et GITARAMA - NYABISINDU - GIKONGORO.

Cette dernière mérite d'être améliorée par les services des Ponts et Chaussées. Quant à la route qui devra relier GIKONGORO et KIBUYE, son tracé reste aussi une priorité.

L'élaboration du schéma directeur de GIKONGORO se basera sur ce zonage plutôt provisoire. Il deviendra définitif après des études détaillées à base de levés topographiques.

.../...

- C 1.3 Cyangugu : Le centre urbain de Cyangugu actuel est caractérisé d'une part par :
1. L'enclavement dont il souffre par rapport au reste du pays : la seule voie fiable reste actuellement la voie aérienne.
 2. Sa ressemblance à un prolongement de banlieu de la ville sœur de Bukavu (République du Zaïre)
 3. La vétusté de presque tous les bâtiments existants et dont l'entretien laisse à désirer.
 4. L'absence presque totale de nouvelles constructions.

Et d'autre part par : L'existence dans les limites de la circonscription urbaine de terrains vierges déjà expropriés prêts à l'urbanisation.

Ces considérations seront à la base de l'organisation de l'espace urbain de Cyangugu. C'est à partir d'elles qu'ont été dégagés les principes d'un premier zonage qui sera la base futur du schéma directeur du centre urbain de Cyangugu.

a) Le centre

La localisation des fonctions centrales d'une cité se déduit naturellement des grandes options de localisation de l'emploi, des équipements et de l'habitat.

Le centre principal se déplace vers le Mont Cyangugu.

Dans la zone du stade actuel s'implanteront les services, les bureaux ainsi que les sièges sociaux de sociétés publiques ou privées. Dans l'immédiat, certains projets comme celui de Développement du Petit Elevage (D.P.E) devraient se déplacer et quitter la colline.

b) La zone résidentielle :

Les flancs du Mont Cyangugu ont une vocation résidentielle dit de haut standing qui s'associera au centre administratif ci-haut mentionné en vue d'atteindre une certaine animation. L'habitat économique occupera le site dénommé camp Swahili à Kamembe ainsi que la partie supérieure des collines le long de la rivière Rusizi non loin du quartier industriel.

c) Le quartier des activités ou zone industrielle :

La zone industrielle actuellement située juste à la sortie du lac occupe des dimensions modestes. Son extension est prévue dans le prolongement de la rivière et elle devra suffire du moins à moyen terme. A long terme le fond de vallon entre Kamembe et le Mont de Cyangugu sur la route qui mène vers Butare est retenu comme zone d'activités.

.../...

d) La localisation des grands équipements

La localisation des grands équipements publics est un des moyens essentiels de structuration de l'espace et de maîtrise de l'urbanisation sur lesquels s'appuie le schéma directeur.

• Équipements à vocation économique.

- Kamembe reste le centre commercial le plus important. Son marché, agrandi et assaini occupera son emplacement actuel et sera le principal mais non l'unique marché de Cyanqugu. En effet un petit centre reste à développer, centre qui sera le lien direct entre le port et le grand centre de Kamembe et dont l'emplacement a été choisi au Mont Cyanqugu non loin du futur quartier résidentiel.
- Le port actuel s'améliorera avec la récupération des bâtiments de la préfecture comme dépôts ou gare lacustre. Son aménagement à moyen terme est à envisager pour en faire un port viable reliant les centres côtiers du Pays.
- La gare routière sera localisée non loin du marché à Kamembe pour permettre son accessibilité aux voyageurs en commun.
- Les besoins d'agrandissement de l'aéroport ne se font pas sentir. Il faut plutôt insister sur l'entretien des bâtiments existants de l'aérogare avec amélioration éventuelle de certains hangars. La piste de Kamembe, la seule revêtue à part celle de Kigali-Kanombe en territoire rwandais, peut même accueillir les avions type FOKKER avec au bord 50 passagers.
- Les dépôts d'hydrocarbures seraient de préférence situés en un endroit accessible par voies lacustre et routière. Les stations d'essence sont à prévoir à Kamembe pour l'approvisionnement du trafic local et régional.
- Les dépôts d'immondices seront localisés dans le fond du vallon entre Cyanqugu et Kamembe avec la possibilité de les traiter dans des compostières. Les déchets en provenance du quartier industriel ne pourront en aucun cas être déversés dans la RUSIZI. Un système adéquat sera mis en place pour leur évacuation.
- Les latrines publiques seront installées aux endroits les plus fréquentés : au marché, aux arrêts bus, au port, etc
- Les abattoirs seront localisés dans la partie-Est de Kamembe pour leur accès facile avec le centre commercial qu'ils devront approvisionner en première lieu.
- Les dépôts de douane seront implantés non loin des bâtiments de la douane actuelle dans le quartier industriel.

• Equipement à vocation socio-culturelle

- Deux cimetières fonctionnent actuellement dans les limites de la circonscription urbaine de Cyangugu. Avec les constructions du nouvel hôpital, la nécessité se fera certainement sentir d'y annexer dans les environs un cimetière bien aménagé et de caractère urbain.
- Le site choisi pour l'hôpital de 80 lits convient bien que se trouvant en dehors des limites de la circonscription urbaine. Les raisons qui ont orienté le choix de cet emplacement par les Coréens restent acceptables :

 - * L'hôpital sera tout près des populations qu'il va desservir.
 - * Le raccordement au réseau eau demandera des moyens limités.

Les écoles primaires à créer par la Réforme auront surtout besoin de grands espaces pour les terrains de jeu et les jardins d'application. L'école secondaire de GIHUNDWE est actuellement en extension. Avec la densification et la construction de bâtiments à étages, les terrains sur lesquels elle compte s'étendre seront suffisants.

- Le stade régional sera déplacé et se localisera sur le versant Est de l'aéroport avec la possibilité d'utiliser le relief pour la construction d'une tribune avec des gradins naturels.
- La prison ne peut faire l'objet de transfert à court terme malgré d'où elle se trouve actuellement, elle sera voisine de la Brigade Territoriale au Sud de l'actuel stade.
- Pour la Culture et les Beaux-Arts, les plans de la préfecture prévoient des salles de spectacles, de conférences, de concerts, de cinéma et d'expositions temporaires. Les foires et les grandes expositions seraient organisées entre Kemerba et le Mont CYANGUGU.

Equipements touristiques

Les possibilités touristiques presque illimitées du site de CYANGUGU contrastent avec l'infrastructure en place : celle-ci en effet est presque inexistante et le seul hôpital qu'on trouve à CYANGUGU s'est plus qu'amorti.

.../...

Le plan prévoit la construction d'un équipement hôtelier, la presque île occupée actuellement par le Camp Militaire est retenue pour l'aménagement d'une plage artificielle et d'implantation d'un complexe.

• Infrastructure de liaison :

Le réseau viaire est conçu pour répondre aux grands flux de déplacement. Nous l'avons vu, Cyangugu de demain sera un centre formé de deux quartiers distincts : Kamembe et Mont Cyangugu. Le trafic interne sera alors orienté entre ces deux quartiers.

Une liaison de desserte de l'aéroport en passant par le futur stade régional du versant ouest de Kamembe.

La jonction du réseau national restera la route Cyangugu-Butare dont les travaux débiteront dans un proche avenir. La route entre la colline Cyangugu et le quartier industriel devra être sensiblement améliorée pour qu'elle serve de liaison de l'habitat avec cette zone d'emploi pour qu'elle soit, d'autre part un accès au centre commercial de Kamembe.

Dans le cadre de l'aménagement et d'urbanisation en général, il y a les problèmes des égouts et du système actuellement dépassé des fosses septiques et puits perdus qui devrait disparaître de tous les centres urbains. Les techniciens ont le souhait de voir se concentrer les sièges des activités qui s'implantent dans la région à Cyangugu. La commune urbaine serait créée quand toutes les conditions à long terme seront réunies.

L'élaboration du schéma directeur de Cyangugu se basera sur ce zonage plutôt provisoire qui sera définitif et complet après une étude détaillée à base de levés topographiques.

C1.4. KIBUYE :

De l'aménagement du centre urbain de Kibuye ont surgi deux contraintes majeures identifiées comme étant liées au site et à la situation du Centre Urbain.

La circonscription urbaine de KIBUYE est limitée à l'Est et au Nord par le lac KIVU et à l'Ouest par de grandes collines qui sont des barrières naturelles à l'urbanisation.

La circonscription urbaine de KIBUYE est aussi enclavée. Son accessibilité est difficile en raison de l'état de la route et du fait que la voie lacustre est actuellement sous-utilisée.

Les premiers zonages ont déterminé les endroits où les différents secteurs économiques pourront se localiser et se développer.

a) LA ZONE RESIDENTIELLE.

La détermination des zones résidentielles a été guidée par le souci de fournir à beaucoup de gens des possibilités de s'installer en ville.

L'habitat économique occupera la zone située dans la vallée la route KARONGI. Cette zone nécessitera un drainage préalable.

La zone de la "CITE" sera densifiée. Les lotissements pour l'habitat "à haut standing" se feront sur les flancs des collines de l'actuelle zone résidentielle proche du GUEST-HOUSE. Cela ne pourra pas empêcher dans un second temps l'installation d'un habitat économique.

b) LE QUARTIER DES ACTIVITES ARTISANALES

Sera situé d'une part près du port où existe un embryon d'activités et des bâtiments récupérables; d'autre part près du quartier commercial pour son accessibilité.

c) LES EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Ils seront localisés dans le centre de la ville, près de l'actuelle prison qui sera déplacée (...) on devra y aménager un marché avec hall et un quartier commercial tout autour. Un quartier des affaires lui sera adjoint.

Le marché de NYAKALIBA ne servant qu'aux échanges avec l'extérieur, sera aménagé avec la construction d'un abri.

.../...

d. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.

La préfecture sera construite sur la colline de RULEMBO; elle sera aussi bien un monument de prestige qu'un facteur de dynamisation de l'occupation de l'espace urbain dans ce sens qu'il facilitera l'occupation des flancs des collines voisines.

e. LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.

Il existe 2 écoles secondaires à KIBUYE : 1° E.T.F. de KIBUYE
2° Ecole de NYAMISHBA. Ces 2 écoles ont des terrains suffisants pour leur extension, toutefois, l'E.T.F. aura besoin d'un espace de jeu, tandis qu'à NYAMISHABA, on devra densifier les constructions. Les écoles primaires et celles qui seront créées par la Réforme auront besoin de terrains de jeu et de jardins d'application. La presque île de NYAKARWA pourra servir aussi bien comme jardin botanique que comme espace de repos.

f. LES EQUIPEMENTS DE SANTE.

L'Hôpital sera agrandi vers l'espace occupé actuellement par le stade régional, ce dernier sera déplacé. Un dispensaire sera construit dans un endroit encore à préciser; son emplacement dépendra de la densité de la population.

g. LES AUTRES EQUIPEMENTS.

Le dépôt stratégique de carburant : il a été jugé inopportun de laisser construire un dépôt de carburant dans le centre ville. Deux possibilités ont été proposées, tenant compte du mode d'approvisionnement soit par route ou par voie lacustre ou au mieux par les deux à la fois. Aussi le premier point proposé est sur la route vers KIGALI, l'autre sur le versant de la colline en face du camp militaire.

La brigade territoriale : elle sera localisée en face du camp militaire actuel.

Un arrêt bus, sorte de mini-gare routière, ainsi qu'une station d'essence, des dépôts des immondices seront localisés près de l'école agricole de NYAMISHABA qui aura à les utiliser. Les latrines publiques seront placées dans les endroits les plus fréquentés: marché et aux arrêts de bus.

Le cimetière restera dans son endroit actuel, mais il devra être agrandi. Les équipements de loisir déterminés; le stade régional est mal localisé, il sera déplacé vers le marché de NYAKILIBA.

La prison : la prison sera transférée dans un endroit à déterminer sur la route qui mène vers GASENYI et KARONGI. Toutefois ceci n'empêche pas le caractère d'urgence à réserver à l'assainissement de la prison actuelle.

.../...

d) Les équipements touristiques :
Il est possible que la ville de KIBUYE connaisse un développement touristique, toutefois il faut que certaines contraintes soient levées surtout l'accessibilité du centre. A court terme les équipements du GUEST-HOUSE semblent suffisants, d'ailleurs son taux d'occupation n'est que de 55 %, une éventuelle extension n'est donc pas nécessaire.

Ce zonage a un caractère provisoire, il sera suivi de l'élaboration d'un plan global de développement du centre urbain de KIBUYE. Il sera basé sur une étude minutieuse effectuée à partir de levés topographiques.

C. 5. KIBUNGO : Zonage provisoire

a. LE CENTRE ADMINISTRATIF.

La zone administrative du centre urbain de Kibungo est appelée à occuper toute la partie actuelle où sont situés les bureaux de la préfecture et d'autres bâtiments administratifs.

b. LA ZONE RESIDENTIELLE.

Nous distinguons deux zones résidentielles à Kibungo : la première, de haut standing comprendra les habitations administratives et des autres cadres tels que les Médecins, les responsables des projets etc Nous l'avons située entre le centre administratif et le quartier commercial sur un site à restructurer.

c. UN CENTRE EDUCATIONNEL. est à créer à Kibungo qui comprendra

MUSAMVU et CYASEMAKAMBA dans le but de rapprocher au maximum les habitations des zones d'emploi
un collège moyen, une école artisanale, une école primaire et une école secondaire qui vont trouver déjà implantée une école des enseignants dans le cadre de la réforme. Tout ce complexe profitera des mêmes équipements et le site le mieux indiqué est la colline KABARE.

d. ZONE D'ACTIVITES.

Trois sites sont retenues comme zones d'activités :

- Le quartier commercial actuel sera agrandi des deux côtés de la route et restera le principal centre de Kibungo.
- La configuration linéaire de la cité ne favorise pas l'attraction d'un seul centre commercial, c'est pourquoi, le Schéma se propose d'en créer encore deux autres, l'importance moyenne l'un à Karengé où un centre d'artisans est également prévu et l'autre à Musamvu pour la desserte des populations qu'attirent déjà le projet B.G.M. et le centre commercial. Des embryons d'activités artisanales sont visibles dans une partie de la ville qui, constitue la principale entrée de populations au centre urbain.
.../...

e. LES EQUIPEMENTS.

1°. A vocation socio-culturel :

Le centre éducationnel est prévu au point 3. Deux cimetières fonctionnent à Kibungo mais sont en passe d'être encombrés. Un ou des endroits suffisants restent toujours à déterminer pour en faire des cimetières.

L'actuel stade est trop petit et mal situé. Le Schéma pourra prévoir son déplacement et la construction d'un autre sur la colline CYASEMAKAMBA entre l'Evêché et GREMARWA à IKINYONZO.

La Brigade Judiciaire trouvera un emplacement idéal sur le site en dessous de la prison non loin des habitations actuelles des surveillants de la prison.

2°. LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES.

La carence criante d'équipements touristiques à Kibungo fait de celui-ci un centre inexploré des touristes alors qu'il se situe à quelques Km seulement du Parc National de l'Akagera et sur une route internationale. L'on propose dans l'immédiat la reconversion de l'actuelle maison d'accueil, totalement inadaptée à ce rôle en un Hôtel modeste pour les voyageurs. A long terme, quand les conditions d'infrastructures seront améliorées avec la possibilité de raccordement aux réseaux eau et électricité, la colline Karama est retenue pour l'implantation d'Hôtels, de motels et même d'aménagement de campings.

3°. AUTRES EQUIPEMENTS

Le site occupé actuellement par l'Hôpital est proposé pour servir à son extension avec la possibilité de l'agrandir vers les habitations actuelles des surveillants des Bâtiments Civils.

Les maisons d'habitations pour les Médecins ont leur réserve dans la zone résidentielle.

- L'aménagement d'une gare routière en face du garage de l'ONATRACOM, juste à côté de la Banque Populaire est prévu.
- Les latrines Publiques au marché et aux autres endroits les plus fréquentés sont à prévoir.
- Les dépôts d'immondices avec possibilités de traitement de préférence dans les vallons où il n'existe pas de danger de pollution des eaux. (vallée RWASABUHORO par ex.) seront aménagés.

.../...

- Des stations d'essence sont à implanter dans les endroits de haute activité : Cyasamakamba-Centre Commercial, Musanvu, Karengé.
- Les dépôts de douane et d'hydrocarbures devront trouver un site non loin de l'embranchement de la route internationale.
- A long terme, les besoins de créer un aéroport moyen se feront sentir, cet équipement alors fera l'objet d'une étude pour trouver son emplacement convenable.
- Des abattoirs sont prévus dans les alentours du projet B.G.M. qui les alimentera en bétail.

L'organisation des infrastructures de liaison se basera sur ce zonage. Les études se poursuivront pour préparer les notes de présentation. Les données démographiques statistiques, sociologiques et des enquêtes sur l'habitat, sur le mode de regroupement, sur les équipements existants feront l'objet d'études approfondies. Les données recueillies par l'I.A.M.S.E.A. sont à exploiter.

BYUMBA : Les possibilités d'aménagement du Centre Urbain de Byumba.

a. ZONES RESIDENTIELLES.

La détermination des zones résidentielles a été guidée par le souci d'offrir au plus grand nombre de population la possibilité de s'installer en ville.

Les zones des alentours du dispensaire, de la commune ainsi que le long de la route se trouvant entre le centre-ville et l'établissement du groupe scolaire de BYUMBA seront densifiées en habitat.

b. LE COMMERCE.

La demande de parcelles pour le commerce est très minime.

L'on a enregistré qu'une seule demande au cours de l'exercice sous revue. Le marché du centre urbain de Byumba sera aménagé et une latrine publique est à prévoir.

c. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.

Les travaux pour la construction de nouveaux bureaux préfectoraux vont bientôt commencer à côté du tribunal de première instance.

Le bureau communal de KIBALI qui se trouve dans la circonscription urbaine de BYUMBA connaît de sérieux problèmes à cause de son éloignement du reste de la ville. Les autorités communales expliquent les raisons du choix de cet emplacement par le fait que c'est au milieu même de la commune, et que la population y arrive aisément. Son alimentation en eau et électricité se fera à partir du dispensaire.

.../...

d. EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Le groupe scolaire de BYUMBA n'a pas besoin d'extension pour le moment, toutefois quand le besoin se fera sentir, il y a assez de place pour le faire.

e. EQUIPEMENTS SANITAIRES.

Un dispensaire existe, non loin du bureau communal de KIBALI. Un hôpital est à prévoir à côté de ce dispensaire.

f. EQUIPEMENTS DIVERS.

- EQUIPEMENTS TOURISTIQUES.

La maison de BYUMBA doit être renouvelée et agrandie pour mieux répondre aux besoins croissant des touristes.

Une série d'équipements est à prévoir à BYUMBA et la détermination de leurs emplacements sera étudiée avec soin lors de l'élaboration du croquis du schéma directeur de la ville de BYUMBA. Ces équipements sont : le dépôt de carburant, la gare routière, station d'essence, etc..... L'étude du plan directeur de la ville de BYUMBA fera l'objet d'une étude détaillée après l'élaboration de levé topographique.

D. Divers travaux d'ordre ponctuel réalisés au cours de l'exercice 1981

1. Recensement des maisons dans les secteurs de KACYIRU, KIMIHURURA, GISOZI, REMBERA et KICUKIRO.
2. Plan de lotissement de KACYIRU-SUD
3. Etudes d'aménagement des voiries dans les quartiers spontanés de : MUHIMA, GITEGA, NYAKABANDA.
4. Réunion de la Commission Nationale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.
5. Etude sur les logements des fonctionnaires.
6. Etude sur les centres ruraux (GISOZI, KANAMA).
7. Etude sur les logements sociaux à KIGALI.

E. Difficultés rencontrées

La division Etudes Techniques de l'Urbanisme est appelée à étudier et à élaborer des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme dans tous les centres du pays.

Pour remplir au mieux cette mission il faut qu'elle dispose des moyens logistiques appropriés et suffisants tant en personnel qualifié qu'en matériel adéquat. Ce qui n'est pas le cas pour le moment.

III. BUREAU TOPOGRAPHIE ET PAYSAGE.

I°. LES TRAVAUX DE LEVE TOPOGRAPHIQUE REALISES AUCOURS L'ANNEE 1981.

a) Les travaux de levés topographiques suivants ont été effectués :

- Levé topographique du Centre KIBUNGO 230 ha
- Levé topographique du Centre Communal BICUMBI 60 ha
- KIBUYE 143 ha
- RAMBURA
- GISOVU - KIBUYE 63,52 ha
- GISOZI II

Les travaux commencés mais arrêtés pour d'autres plus urgents sont :

- Parc industriel - KANOMBE : La zone déjà faite : 175 ha, il reste 86 ha à faire
- Centre de KABUGA - KIGALI
- Centre de CYANGUGU 65 ha - travaux sur terrain terminé, il reste le travail de bureau.

20. SERVICE DU PAYSAGE.

POUR KIGALI CENTRE VILLE.

- a) - Aménagement Espace vert tout le rond du Boulevard de l'O.U.A.
- Aménagement jardins, des Ministères à KIGALI - centre ville
 - Aménagement jardin, Bureau Présidence de la République Rwandaise
 - Entretien des jardins publics en face de l'Imprimerie Nationale du Rwanda, parcelles des Ministères, place de la Constitution, parcelle de la Préfecture ainsi que celle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.
 - Entretien jardin devant la Banque Nationale du Rwanda
 - Entretien jardin de la maison de passage à KIGALI
 - Entretien jardin parcelle Hôtel du 5 Juillet
 - Entretien jardin parcelle Service Central de Renseignements.
 - Entretien jardin parcelle Conseil de guerre
 - Entretien jardin du Ministère du Plan.

b) POUR KIMIHURURA - KACYIRU - KANOMBE.

- Aménagement parcelle du M.R.N.D. KIMIHURURA
- Entretien du Rond Point place du 5 Juillet
- Entretien du Rond Point place de la Paix à KIMIHURURA
- Entretien parcelle du Ministère des Travaux Publics à KACYIRU

.../...

- Entretien jardin du Rond Point place du Développement
- Entretien de l'Espace vert à KACYIRU
- Entretien jardin à KANOMBE (Aéroport)
- Entretien des trottoirs du Boulevard de l'UMUGANDA.

c) DUHA ET GABIRO.

- Entretien jardin de la maison de Passage à DUHA
- Entretien jardin et plantation des nouveaux plans à la maison de Passage à GABIRO
- Entretien jardins des sous/Préfectures BUGESERA et BUMBOGO.

d) AUTRES ACTIVITES.

- Construction d'un terrain de BASKET BALL terminé à KACYIRU
- Construction d'un double terrain de VOLLEY BALL terminé à KACYIRU
- Aménagement d'un terrain de FOOT BALL à KACYIRU
- Construction d'un terrain de BASKET BALL en cours, les travaux sont arrêtés faute de moyens de transport.
- Abattage des arbres qui risquent de tomber sur les habitation officielles.

DIFFICULTES RENCONTREES :

Il a été toujours signalé que les topographes en Mission ont des difficultés pour trouver un logement sur place, un moyen de déplacement sur place parce qu'il arrive qu'ils soient appelés à exécuter les travaux à plus de 5 km en dehors de leur logement, donc pour remédier à cet état de choses, il faudra leur trouver des moyens logistiques et mettre à la disposition du service, un équipement de camping complet. Le Bureau Topographie et Paysage devrait disposer d'un magasin pour matériel topographique, et d'un Bureau pour les topographes et avoir un Matériel de Bureau suffisant.

EN CE QUI CONCERNE LE SERVICE DU PAYSAGE

Le moyen de transport pour le matériel manque souvent ; il faudrait mettre à sa disposition un camion benne pour le transport et trouver un budget pour la création de nouveaux espaces - verts et l'entretien de ceux qui existent.

IV. DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS

1. Remarques générales sur l'état des Services.

Les difficultés que rencontrent les services des Bâtiments Civils sont autant d'ordre budgétaire que d'ordre technique et structurel.

Ainsi l'on ne peut ~~de pas~~ signaler l'inadaptation de l'organigramme actuel à l'évolution des activités des services qui composent la Direction des Bâtiments Civils. Il faudrait redéfinir clairement les rôles et les attributions de chaque agent.

Les responsabilités du service d'Entretien Poste de Kigali devraient être confiées à un fonctionnaire de rang plus élevé que celui du titulaire actuel du poste. Ainsi il serait à même de traiter plus facilement avec les autorités qui requièrent ses services.

De même la Division Etudes Technique des Bâtiments Civils nécessite une restructuration pour mieux cerner les problèmes qui s'y posent. Le travail y est devenu tellement volumineux que le poste demande à être restructuré et doté d'un personnel compétent pour y faire face et dont on devrait stopper les départs massifs actuels vers le secteur.

Un autre problème qui se pose pour le moment est celui de l'espace. Le Ministère des Travaux Publics a dû partager ses bureaux de Kacyiru avec le Ministère de la Justice, alors que l'immeuble avait été conçu et planifié selon les besoins du Ministère des Travaux Publics. Il s'ensuit que ses services sont actuellement vus à l'étroit.

Aussi en attendant que le Ministère de la Justice ait son propre bâtiment, un budget devrait être prévu pour aménager d'autres bureaux pour les services de la Direction des Bâtiments/Civils à l'étroit. Ces bureaux seraient aménagés dans la parcelle ex- Rebar occupée actuellement par l'Entretien Poste de Kigali et la Division Travaux des Bâtiments Civils.

..../....

2. Les activités de la Direction des Bâtiments Civils.

1°. Les activités propres :

La Direction des Bâtiments Civils s'occupe principalement de la coordination des services sous son contrôle direct :
Division Travaux, Division Etudes Techniques et Bureau Patrimoine de l'Etat.

Elle assure en plus les tâches administratives de routine comme la gestion du personnel du service, l'orientation des dossiers ou leur traitement .

Le Directeur est appelé quelque fois à superviser certains travaux de construction en régie, à assurer la surveillance des autres et même à en exercer la fonction-dirigeante.

La supervision des contrats d'études et de la surveillance, la direction de la rédaction des Cahiers des Charges, l'ajustage des tarifs de l'index des prix sont du ressort du service au niveau de la Direction.

Au cours de l'exercice, elle a eu à s'occuper de restructuration du bureau d'études des Bâtiments Civils qui fonctionne maintenant à la satisfaction du service.

.../...

2. Surveillance des travaux.

1. Bâtiments officiels peints en 1981.

Fonctionnaire-Dirigeant : NTIBIRAMIRA Jérôme.

Entreprise : RUZAGILIZA Augustin.

<u>Bâtiments.</u>	<u>Superficie.</u>	<u>Prix.</u>
Bâtiments Administratifs	: 28767,66 m2	4.315.149 FRW.-
Bâtiments Résidentiels	: 32899 m2	4.934.850 FRW.-

3. Aménagement du Siège du C.N.D.

a. Travaux de Sonorisation de la Salle.

Fonctionnaire-Dirigeant : NTIBIRAMIRA Jérôme.

Entreprise : MERA.

Montant du marché : 2.454.000 FRW.-

b. Travaux de transformation de la salle de conférence.

Entreprise : MANUMETAL.

Montant du marché : 726.575 FRW.-

c. Equipement mobilier.

1 podium avec pupitre	: 180.000 FRW.-
1 tribune pour orateur	: 65.000 FRW.-
4 fauteuils F2 avec simili havane:	160.000 FRW.-
1 fauteuil F2 avec simili noir:	40.000 FRW.-
40 chaises 2014/A simili gold	: 340.000 FRW.-
10 chaises 2014/A simili nature:	85.000 FRW.-

s/total = 1.125.000 FRW.-

Fournisseur : MANUMETAL

TOTAL (1 + 2 + 3) = 4.305.575 FRW.-

4. Hôpital de KADAYA.

a. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX :

b.) Entreprise : " UN TOIT A TOI ".

c. Financement: LUXEMBOURG.

Les travaux de construction de l'hôpital de KADAYA sont terminés, la réception définitive a eu lieu le 17 novembre 1981.

II. EQUIPEMENTS.

a. Tous les équipements de l'hôpital commandés à l'Etranger (Manufacture Belge Cembloux) ont été livrés dans les délais contractuels. Ces équipements ont été financés par le Luxembourg

... / / / ...

SITUATION ACTUELLE DE CE PROJET.

Le projet " USINE D'ALLUMETTES " est actuellement au stade opérationnel. Il reste à fixer la date de la réception des machines et équipements industriels fournis par la Société Japonaise FUKUMOTO, à fixer les dates de la réception provisoire et définitive des bâtiments de l'usine. Ce projet a été inauguré le 25 octobre 1981.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES EXECUTES EN 1981.

- 1°) Les travaux de construction d'un bac de trempage pour un montant de : 1.037.700 FRW.-
 - 2°) Les travaux de bétonnage des voies d'accès pour un montant de : 1.900.000 FRW.-
 - 3°) Les travaux de finissage du garage pour un montant de : 674.925 FRW.-
 - 4°) Les travaux de peinture pour un montant de : 1.063.331 FRW
 - 5°) Frais de reboisement (montant versé au compte de l'usine) = 8.000.000 FRW.-
- GRAND TOTAL DE CES TRAVAUX = 12.675.956 FRW.-

7° . PROJET DE CONSTRUCTION MININTER-MINIFOPE.

RAPPORT ANNUEL 1981.

Début des travaux : le 11 juin 1981
Entreprise : "UN TOIT A TOI "
Architecte : Jacques DELVAUX
Délai d'exécution : 30 mois calendrier
Montant initial du marché : 423.865.403 FRW.-
Avenant n° 1 : 24.455.409 FRW.-

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Les travaux de construction des Ministères de l'Intérieur et de la Fonction Publique et de l'Emploi avancent d'une façon normale. Actuellement l'Entreprise est en train de couler le béton du radier, du voile et des colonnes du sous-sol. Ce travail sera terminé avec fin janvier 1982 d'après rythme de travail de l'entreprise UN TOIT A TOI. Le chantier est actuellement suffisamment approvisionné en matériaux de construction.

SITUATION DES DEPENSES.

Situation des dépenses au 31/12/1981 se présente comme suit :

- Facture n° 1/81 (Avance de démarrage de 15%) = 63.579.810 FRW.-
- Facture n° 2/81 (Aménagement général) = 7.519.812 FRW.-

. . . / / / . . .

- Facture n° 3/81 (Installation du chantier)	= 6.790.000 FRW.-
- Facture n° 4/81 (Béton de propreté)	= 7.949.571 FRW.-
- Facture n° 5/81 (Ferrailage radier général)	= 6.400.000 FRW.-
	<hr/>
s/total	= <u>92.239.202 FRW.-</u>

Montant accordé sur le B.D.81 = 110.000.000 FRW.-

DIFFICULTES RENCONTREES.

- 1°) Architecte : Il y a beaucoup d'erreurs dans les plans faits par l'architecte Jacques DELVAUX tel qu'il nous faut tout le temps y apporter des modifications. Et à cause de ces erreurs, les travaux supplémentaires augmentent sans cesse. Les avenants des travaux supplémentaires (béton de propreté, voile en béton armé, étairement du radier et voile de la cave) montrent combien l'architecte était défaillant.
- 2°) Les travaux qui en principe devaient démarrer le 11 juin 1981 ont été stopés pendant 3 semaines à cause de la parcelle qui n'était pas entièrement expropriée.
- 3°) Pour s'adapter à la parcelle, les plans d'implantation de l'immeuble ont été modifiés.
- 4°) Le Cahier Spécial des Charges prévoit que l'étude statique (Béton armé) doit être faite par l'entreprise dans un délai de 2 mois. Ce qui a été fait; mais cette étude a dû subir une modification causée par la voile en béton armé (supplément).
- 8°) "GARDE PRESIDENTIELLE A KIMIHURURA"

Fonctionnaire-Dirigeant : NTIBIRAMIRA Jérôme

Entreprise : ENGECO

Financement : Budget de Développement.

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Les travaux de construction de la Garde Présidentielle à KIMIHURURA (1 et 2ème tranche) sont terminés. Les travaux de 1ère tranche ont été réceptionnés définitivement. La réception provisoire des travaux de la 2ème tranche a eu lieu le 05 février 1982.

. . . / / / . . .

TROISIEME TRANCHE.

Il est prévu une IV ème tranche comprenant :

- Huit maisons pour officiers
- Six maisons pour sous-officiers d'élite
- Un bloc sanitaire
- Dix blocs pour le troupe mariée
- Un bloc dispensaire
- Un bloc Ecole Gardienne
- Un bloc Mess Officiers
- Construction de six ~~quartiers~~
- Construction hangar maintenance
- Equipement mobilier.

. Projet de construction d'un mur de clôture du bâtiment de la Présidence de la République.

Entreprise : NZABALINDA François-Xavier.

Financement : B.O. MINITRAP.

Fonctionnaire-Dirigeant: NTIBIRAMIRA Jérôme

Montant du marché : 3.279.175 FRW.-

Avenant n° 1 : 2.782.295 FRW.-

Avenant n° 2 : 594.859 FRW.-

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Les travaux de construction d'un mur de clôture du Bâtiment de la Présidence de la République (Commande initiale, avenant n° 1, avenant n° 2) sont terminés.

Il reste à fixer la date de la réception provisoire de ces travaux.

. REFECTION DE PRISON DE BYUMBA ET KIBUNGO.

A. PRISON DE KIBUNGO.

Entreprise : NZABALINDA François-Xavier

Financement : B.O. MINITRAP.

Fonctionnaire-Dirigeant: NTIBIRAMIRA Jérôme

Montant du marché : 9.609.999 FRW.-

Avenant n° 1 : 2.924.877 FRW.-

. . . / / / . . .

C. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Les travaux de réfection de la Prison de KIDUNGO tels que commandés initialement sont terminés (commande initial + avenant n° 1).

Il reste à fixer la date de la réception provisoire et définitive de travaux de réfection.

PREVISION BUDGETAIRE 1982.

- Facture impayée en 1981	:	352.042 FRW.-
- Avenants FF	:	4.500.000 FRW.-
		<hr/>
TOTAL =		4.852.042 FRW.-

B. PRISON DE BYUMBA.

Entreprise : ATECOM
Financement : B.O.MINITRAP.
Fonctionnaire-dirigeant: NTIBIRAMIRA Jérôme
Montant du marché: 2.757.318 FRW.-
Avenant n° 1 : 1.133.888 FRW.-

C. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Les travaux de réfection de la Prison de BYUMBA tels que commandés initialement sont terminés (commande initial + avenant n° 1).

Il reste à fixer la date de la réception provisoire et définitive de ces travaux de réfection.

PREVISION BUDGETAIRE 1982.

- Facture impayée en 1982	:	231.572 FRW.-
- Avenants FF.	:	1.500.000 FRW.-
		<hr/>
TOTAL =		<u>1.731.572 FRW.-</u>

VV. DIVISION ETUDES TECHNIQUES DES BATIMENTS CIVILS

1. Organisation de la Division

La Division Etudes est assistée par le Bureau d'Etudes de Construction cofinancé par le Royaume de Belgique et le Gouvernement Rwandais. La Division Etudes Techniques à part sa mission principale d'élaborer des études architecturales, des stabilités des constructions etc..., a assuré au cours de l'année 1981, la fonction dirigeante et la surveillance des travaux pour les projets réalisés en études par elle ou des projets étudiés par d'autres bureaux d'études, pour le compte, soit du Gouvernement Rwandais soit des services publics et parastataux.

2. Du personnel

Le manque de personnel rwandais handicape beaucoup le service. Pour le moment, la Division Etudes compte (cadre rwandais)

- un architecte
- 4 ingénieurs civils
- 1 ingénieur technicien
- 3 agents A2 (dessinateur et métreurs)
- 7 agents A3 (dessinateurs)
- 4 agents A3 engagés par le B.E.C qui assurent le service technique
- 2 dactylographes et un agent qui tire les plans
- 1 secrétaire

La Division Etudes devrait compter au moins 3 architectes eu égard au volume de travaux qui entre chaque année.

5.3. Travaux réalisés (études)

Immeuble pour le Centre National de Développement: Avant-projet demande émanant du M.R.N.D. lettre n° 167/001.009: Dossier technique du 21 mars 1980

Extension de l'Institut Pédagogique National à Ruhengeri, demande émanant du MINEDUC (bibliothèque UNR lettre n° D9/05/6817 du 17/12/1980 : Avant projet : Dossier technique

Ensemble des constructions pour le projet d'animation rural à Byumba, demande émanant de l'Ambassade de Belgique lettre n° D.24.94/3462/783.02 du 19/6/1980 : Avant projet : Dossier technique

Projet de Développement rural à MUDASOMWA demande émanant de l'Ambassade de Belgique lettre n° D24.94/2927/44.35 du 13/05/1981 : Dossier technique :

Ensemble des constructions pour le projet d'action rurale à KIBUNGO. Demande émanant de l'Ambassade de Belgique, lettre n° D24/94/3462/783.02 du 19/06/1980 : Surveillance des travaux de remise en état. Expertise des travaux à effectuer

Bureau d'entrée à NYMIYAGA au Parc National de l'Akagera, demande émanant de l'Ambassade de Belgique lettre n° D 24.94/3462/783.02 du 19/6/1980	: Avant projet
Nouveaux bureaux pour l'ORTPN, demande émanant de l'ORTPN, lettre n° ORTPN/01.03.5/1012 du 22/9/1980	: Avant projet : dossier technique
Monument aux morts: Demande du MINADEF	: Avant projet : dossier technique
Nouveau complexe IAMSEA Demande émanant du MINIPLAN	: Supervision dossier : technique
Transformation d'un bâtiment de la faculté de droit à l'UNR de Butare demande émanant de l'UNR lettre du 7/04/1980	: Dossier technique
Pavillon d'honneur à l'aéroport de KANOMBE, demande émanant du MINIPOSCO, lettre n° 04.07.00/508/3129 du 07/08/1980	: Avant projet : Dossier technique
Centre socio-culturel pour enfants à BIRYOGO demande émanant du MINASODECO, lettre n° 17/06/1980/80 du 30/10/1980 demande modifiée lettre 17/05/81 du 13 février 1981	: Avant projet
Plan type pour centre de préfecture demande émanant du MINITRAP	: Dossier technique
Ministère de l'Economie, nouvel immeuble, demande émanant du MINECO par lettre 15/02/3358/80 du 3/11/1980	: Avant projet : Dossier technique
Centre de Santé rurale, demande émanant du MINISANTE BAD	: Avant projet
Logements pour fonctionnaires de l'Etat, demande émanant du MINITRAP	: Dossier technique
Construction pour le projet TABAC, demande émanant de MINAGRI lettre 3649/12.30 du 24/12/1980	: Dossier technique
Extension maternité de KIBUNGO, demande émanant de la Présidence, lettre 230/01/17 du 27/1/1981	: Avant projet : Dossier technique
Garage UNICEF, demande émanant du MINISANTE par lettre n° 14.2334/38.01/80 du 01/10/1980	: Avant projet : Dossier technique
Centraux téléphoniques de Kigali, demande émanant du MINIPOSCO pendant la réunion du 29/10/1981	: Dossier technique : assistance adjudication concours confection du dossier.
Nouvel hôpital de Kigali demande émanant du MINISANTE	: assistance technique : préétude (SODETEG-BUNEP)
Nouveau Bâiment Office Pharmaceutique du Rwanda demande émanant du MINISANTE	: Dossier technique : terminé.

.../...

Archives Nationales
demande émanant de la Présidence

: Avant projet terminé
: dossier technique nous
: attendons l'approbation
: de l'A.P

Poste douane à GISENYI
demande émanant du MINIFIN

: Avant projet dossier
: technique, adjudication
: terminée.

Marché couvert à NYAMIRAMBO
demande émanant du MINITRAP

! Avant projet
! Dossier technique

Aménagement Stade National à
Nyamirambo

! Avant projet
! Dossier technique

Construction nouvelle bibliothèque universitaire
à RUHENGARI

! Dossier technique
:

Collège de Gisenyi

! Assistance à l'élabora-
: tion du dossier
: technique.

- Plans d'électricité du nouvel immeuble de la C.E.P.G.L.
- Centre récréatif et culturel de la commune MUHAZI
- Plans modificatifs extension C.E.R.
- Elaboration des plans projet TABAC
- Hôpital de BUSHENGE
- Maison d'habitation des s/préfets des s/préfectures
- Extension hôpital de Byumba
- Transformation 4ème étage C.S.R.
6ème étage MINITRAP
4ème et 2ème étages MINEDUC
- Immeuble Tribinistance KIGALI
- Dortoir de la Croix Rouge Rwandaise
- Centre de documentation
- Atelier du projet de D.P. au lac KIVU
- Bâtiment de la Direction des eaux et forêts et de Statistiques agricoles
- Logement de l'homologue du projet "Lutte contre les tiques"
- Elargissement du Tribinistance de Nyamata
- Plan type des s/préfectures.

Les appels d'offres lancés

N°	! Appel d'offre lancé	! Montant ! au T.P	! Observation
1	! Construction MININTER-MINIFOPE	! 225.000	! 3 soumissions
2	! Logement fonctionnaires de l'Etat	! 360.000	! 12 soumissions
3	! Construction: Bureau préfecture ! de BYUMBA	! 120.000	! 10 soumissions
4	! Bâtiments frontaliers	! 6.000	! 3 soumissions
5	! Construction bibliothèque UNR ! RUHENGARI	! 25.000	! 5 soumissions
6	! Construction OPROVIA	: 45.000	! 9 " pour le compte ! de l'OPROVIA
	TOTAL	: 738.000.-	La Division Etudes

Techniques voudrait avoir un certain pourcentage de ces requêtes,
.../...

pour s'équiper, car l'équipement technique nous fait défaut.

2.4. En matière de surveillance

1° Imprimerie Nationale du Rwanda

- Fonctionnaire-dirigeant : NIYOMUGABO Théodore
- Entreprise : GASANA Antoine
- Délai d'exécution

Le délai contractuel était de six mois calendrier et a commencé à couler depuis mars 1980.

2° Centre de Santé dans la ville de KIGALI

Projet financé par le B.D.

Fonctionnaire-Dirigeant : NIYOMUGABO Théodore

Entreprise : MURENZI Jean : 18.160.542 FRW

MUNYAMPAMA : 9.430.869 FRW

Les travaux de génie civil sont terminés dans les délais, la réception provisoire est prononcée (cfr. lettres n° 615/MP.10.09 du 14/12/1981)
n° 485/MP.10.09 du 18/09/1981)

Les raccordements en eau et électricité sont finis. L'équipement non médical est déjà sur place, sauf les matelas qui ne se trouvent pas sur le marché.

Les centres sont déjà prêts à fonctionner. On envisage de construire une maison du responsable de chaque centre et un home pouvant loger 4 infirmières. Le devis de construction s'élève à 30.422.838 FRW, c-à-d.

4.255.933 pour la maison du responsable du centre

5.885.013 pour le home des jeunes infirmières.

Tout cela avec mobilier.

Factures impayées: 5% à l'ELECTROGAZ (département eau) :	110.728FRW
40% " (départ. électricité) :	1.659.940 "
	275.400 "

Facture MANUMETAL

Total factures impayées : 2.046.068 FRW

Total pour exercice 1982 : 32.468.906

3° Maison occupée par le Major RWAGAFILITA

- Surveillance des travaux: NIYOMUGABO Théodore
- Financement : B.O. FINITRAP
- Entreprise : MUNYANSHONGORE Charles

- Les travaux ont relativement duré car la maison à réfectionner était occupée, si bien que le déplacement du mobilier et l'évacuation des locaux s'avèrent difficiles

Aux travaux de réfection se sont ajoutés les travaux de peinture d'une valeur de 327.185 FRW. Montant initial + travaux supplémentaires: 1.701.402

Montant total : 2.028.687 FRW

Factures impayées : 444.771 FRW.

.../...

4° Hôtel de Gisenyi

- Fonctionnaire-dirigeant : Paul WUYTS
- Montant des travaux: 563.073.441 FRW après avenant n° 5
- Entreprise : SPIE BATIGNOLLES
- Avancement des travaux: les travaux sont terminés et même les levées des remarques ont eu lieu.

5° Extension C.E.R

- Fonctionnaire-dirigeant : LOUANT Bernard
- Entreprise: USENGIMANA Richard
- Montant du marché: 54.300.000 FRW
- Les travaux avancent normalement, l'ossature en B.A. est terminée. Le remplissage avec les maçonneries bât le plein

6° Nouvel hôpital de Kigali

C'est un projet d'études, la fonction dirigeante est assurée par LOUANT Bernard

7° Extension C.H.K

- Fonctionnaire-dirigeant : Paul WUYTS
- Montant après tous les avenants ; 158.719.503 FRW
- Projet financé par la Belgique
- Entreprise : AUXELTRA-BETON

8° Construction en régie de 3 maisons à BYUMBA

Projet totalement financé par la Belgique
Les travaux sont terminés.

5. Les expertises faites au cours de l'année 1981

67 expertises ont été faites au cours de l'année 1981 dont 33 dans la préfecture de KIGALI, 18 dans BUTARE.

La plupart des demandes d'expertises sont faites par le **Bur. Patrimoine** de l'Etat afin qu'il puisse fixer les loyers mensuels pour les maisons que ce service doit louer pour les fonctionnaires de l'Etat.

En effet, sur 67 expertises faites, 48 l'ont été faites par le service du Patrimoine de l'Etat, c'est pour cela que les frais d'expertise ne sont pas importants.

Les autres demandes sont faites par le Parquet ou le Tribinistance par des particuliers ou certains services pour déterminer la valeur de l'immeuble.

Les frais d'expertise pour l'année 1981 ont été 43.700 FRW.

.../...

VII. BUREAU PATRIMOINE

Le service du Patrimoine de l'Etat de part ses attributions, s'est occupé des activités habituelles à savoir :

- La préparation des contrats d'attribution des maisons de l'Etat occupées par les fonctionnaires.
- Les inventaires du mobilier dans les maisons de l'Etat
- La fourniture du nouveau mobilier dans les maisons officielles
- La récupération du vieux mobilier dans les maisons de l'Etat
- La distribution du mobilier dans les 45 nouvelles maisons à KIMIHURURA.
- La préparation des contrats de location pour les maisons des privés pour loger : Les Médecins Rwandais, les Officiers de l'Armée Rwandaise, les experts étrangers des pays avec qui le Gouvernement a signé les accords de coopération, et enfin pour abriter les services publics dans les centres où l'Etat ne dispose pas de bâtiments publics.

1. Contrats d'attribution des maisons de l'Etat

Le service du Patrimoine a inventorié tous les fonctionnaires logés dans les maisons de l'Etat pour récupérer les loyers au profit du trésor public.

Une liste des agents dont les loyers n'ont pas été retenus à la source vient d'être transmise aux Ministères intéressés pour récupérer les sommes dues au profit du trésor public.

Les maisons de l'Etat qui servent de logements pour les fonctionnaires de l'Etat sont au nombre de 799 sur toute l'étendue du territoire, et les loyers seront retenus régulièrement aux occupants comme frais de participation à l'entretien de ces maisons.

Les maisons d'habitation que le Gouvernement a mis à la disposition des coopérants techniques belges sont au nombre de 93 à Kigali et elle sont entretenues par l'Ambassade de Belgique au Rwanda.

Les logements sont gratuits pour : les Préfets de Préfectures, les Médecins, les Officiers de l'Armée Rwandaise et les experts étrangers.

Les loyers sont proportionnels à la catégorie de la maison.

Le montant annuel des loyers peut atteindre une somme de 17.000.000 de francs rwandais pour toutes les maisons occupées par les fonctionnaires, et ces logements sont répartis dans toutes les Préfectures comme suit :

.../...

LOYER DES MAISONS DE L'ETAT OCCUPEES PAR LES FONCTIONNAIRES

Préfecture	Nombre	Logement gratuit	loyer à 5.000	loyer à 4.000	loyer à 3.000	loyer à 2.000	loyer à 1.500	loyer à 1.000	loyer à 750	loyer à 500	loyer à 250
1) KIGALI	336	94	76	45	21	11	41	48	-	-	-
2) KIBUNGO	21	4	-	3	1	2	5	2	-	2	2
3) RWAMAGANA	38	10	-	1	-	-	-	2	-	25	-
4) KIBUYE	31	4	2	2	4	8	6	3	-	2	3
5) GIKONGORO	13	5	1	-	1	-	2	-	-	-	4
6) CYANGUGU	57	5	-	3	4	9	-	32	-	4	-
7) BUTARE	86	19	2	4	10	21	10	3	6	11	-
8) GITARAMA	20	6	4	1	5	3	-	-	-	4	-
9) BYUMBA	44	12	-	4	-	2	9	4	-	8	5
10) GISENYI	44	4	4	4	3	1	4	8	-	6	13
11) KABAYA	9	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-
12) RUHENGERRI	50	14	1	2	2	2	16	13	-	-	-
13) NYABISINDU	50	9	4	4	-	15	6	5	-	7	-

! 799 ! 186 ! 88x5000=173x4000 =149x3000 = ! 74x2.000 =!101x1.500 =!122x1000=167 x 750!73x500 * !27x250

! 440.000! 292.000! 147.000 ! 148.000 ! 151.500 ! 122.000 ! 4.500 ! 36.500 ! 6.750

Loyer mensuel = 1.348.250.-

Loyer annuel = 16.179.000.-

2. INVENTAIRES ET RECUPERATION DU MOBILIER DANS LES MAISONS DE L'ETAT

En collaboration avec les Surveillants des Bâtiments Civils dans les Préfectures, ce service détient une fiche par maison, et chaque fois que le nouveau mobilier est fourni, on récupère l'ancien pour éventuellement le réparer et le redistribuer ou pour une vente publique.

3. CONTRAT DE LOCATION DES MAISONS DES PRIVÉS

Le Gouvernement est obligé de louer les maisons pour certains services publics, les Médecins Rwandais, les Officiers de l'Armée Rwandaise et les Experts Etrangers.

La location se fait selon les besoins dans chaque Préfecture, et après l'expertise faite par les techniciens du Ministère des Travaux Publics.

Nombre de maisons louées par Préfecture et Montants des locations en 1981

PREFECTURES	NOMBRE DE MAISONS	MONTANTS ANNUELS
1. KIGALI	15	6.753.372 FRW
2. BUTARE	24	8.067.768 FRW
3. GISENYI	10	3.045.176 FRW
4. GIKONGORO	3	457.116 FRW
5. BYUMBA	9	2.450.364 FRW
6. KIBUYE	4	658.692 FRW
7. GITARAMA	3	1.567.584 FRW
8. RUHENGERI	6	2.047.260 FRW
9. CYANGUGU	2	486.144 FRW
10. KIBUNGO	3	552.912 FRW
TOTAL	79	26.086.388 FRW.-

4. Bons de logement

Le Ministère des Travaux Publics est parfois obligé de loger dans les Hôtels, soit les personnalités du pays nouvellement nommées en attendant la mise en état de leurs résidences, soit les hauts fonctionnaires dont le logement est gratuit, quand ils sont mutés ou nommés et qu'il n'y a de logements disponibles dans leurs nouveaux postes d'attache. Pour l'année 1981, les dépenses en bons de logement se sont élevées à 1.710.265 FRW.

5° LISTE DU MOBILIER ACHETE AU COURS DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1981.

DATE	N° BC	Fournisseur	Objet	P.U.	P.TOTAL	DESTINATION
5/01/1981	BC n° 6/B/81	Electronica	Cuisinière	75.000.-	75.000.-	! Minijust
10/12/1981	BC n° 8/B/81	R.F.W.	3 lits simples avec matelas	18.000.-	54.000.-	! SEGERAL HABARUSHAKA.
09/02/1981	BC n° 7/B/81	"	lit d'enfant	17.500.-	17.500.-	! MUKAYIRANGA
20/02/1981	BC n° 11/B/80	PHILIPS NAZARS	3 FRIGOS 410 Litres	137.500.-	412.500.-	! Major RUSATIRA Ministre HABANA-
13/02/1981	BC n° 12/B/80	R.F.W.	1 cuisinière électr.	85.000.-	85.000.-	! BAKIZE et SEGERAI
	"	"	2 m de câble	386.-	386.-	! KAREMERA
	"	"	1 Fiche mâle	1.982.-	1.982.-	! " " " "
	"	"	2 matelas lit d'enfants	2.000.-	4.000.-	! NTEZIRYAYO
	"	"	2 serrures d'armoire	1.000.-	2.000.-	! " " " "
	"	"	1 lit simple + matelas	18.000.-	18.000.-	! NKURUNZIZA
12/02/1981	BC n° 10/B/80	"	1 Salon luxe	225.000.-	225.000.-	! Major RUSATIRA
	"	"	1 table pour 10 pers.	35.000.-	35.000.-	! " " " "
	"	"	10 chaises luxes	5.000.-	50.000.-	! " " " "
	"	"	1 buffet dressoir	55.000.-	55.000.-	! " " " "
	"	"	1 buffet à 4 portes	28.000.-	28.000.-	! " " " "
	"	"	1 Bibliothèque	45.000.-	45.000.-	! " " " "

12/02/1981	!	BC n° 10/B/80	!	R.F.W.	!	4 lits simples + matelas	!	18.000	!	72.000.-	!	Ministre NSEKALIJE
	!		!		!	12 chaises luxes	!	5.000	!	60.000.-	!	"
	!	BC n° 13/B/80	!	PHILIPS NAZARS	!	1 cuisinière élect.	!	85.000	!	85.000.-	!	Major SAGATWA
	!	BC n° 9/B/81	!	RAMJI	!	Filtre à eau	!	10.680	!	10.680.-	!	SECRÉTAIRE HABARUSHAKA
	!	BC n° 2/B/81	!	PHILIPS NAZARS	!	Frigos 410 litres	!	154.460	!	154.460.-	!	Résidence Chef de l'Etat
	!		!		!	Chauffe eau	!	45.000	!	45.000.-	!	"
12/02/1981	!	BC n° 3/B/81	!	ELECTRONICA	!	Congélateur	!	142.894	!	142.894.-	!	"
	!	BC n° 4/B/81	!	PHILIPS NAZARS	!	1 cuisinière élect.	!	85.000	!	85.000.-	!	MINISTRE MULINDANGABO
	!	BC n° 5/B/81	!	R.F.W	!	2 tables de salon	!	5.500 et 2000	!	7.500.-	!	SEGENERAL M.R.N.D.
19/03/1981	!	BC n° 129/B/81	!	H.RAMJI	!	Cuisinière élec.	!	90.000	!	90.000.-	!	Hab. MINISTRE
	!		!		!	KEN WOOD	!		!		!	NZAMURAMBAHO
	!	BC n° 86/B/81	!	VERMA	!	RIDEAUX	!	73.890	!	73.890.-	!	Ségeral KARIMERA
21/01/1981	!	BC n° 2/B/81	!	PHILIPS NAZARS	!	Frigo et Chauffe eau	!	154.460	!	154.460.-	!	Résidence du Chef de l'Etat
	!		!		!	CONGELATEUR	!	142.894	!	142.894.-	!	"
	!	BC n° 3/B/81	!	ELECTRONICA	!	CUISINIÈRE	!	85.000	!	85.000.-	!	"
27/03/81	!	BC n° 4/B/81	!	PHILIPS NAZARS	!	CUISINIÈRE ELECTR.	!	70.000	!	70.000.-	!	Col. BUREGEYA
31/03/81	!	BC n° 30/B/81	!	ELECTRONICA	!	20 chaises, 2 chaises avec accoudoirs	!	303.384	!	303.384.-	!	Hôtel du 5 Juillet
	!	BC n° 16/B/81	!	Ets LIBBRECHT	!	RIDEAUX + VOILES	!	258.375	!	258.375.-	!	Hab.Min. HADANABAKIZE
	!	BC n° 19/B/81	!	Ets NDAWAGE	!	CUISINIÈRE ELECTR.	!	75.000	!	75.000.-	!	"
	!	BC n° 24/B/81	!	PHILIPS NAZARS	!	1 Buffet dressoir	!	55.000	!	55.000.-	!	Hab. Prés. MUNYANGABE
	!	BC N° 18/B/81	!	R.F.W.	!	1 Bibliothèque	!	55.000	!	55.000.-	!	"
	!		!		!	1 salon de luxe	!	225.000	!	225.000.-	!	"
	!	BC n° 18/B/81	!	R.F.W.	!	1 Buffet dressoir	!	55.000	!	55.000.-	!	Min. KARIMERA

- 120 -

Date	BC n°	Supplier	Description	Quantity	Unit Price	Total	Remarks
31/03/81	23/B/81	PHILIPS NAZARS	Frigo 410 litres	1	137.500	137.500.-	Hab. Min. ThOAK
14/04/81	36/B/81	H & C	Cuisinière	1	60.750	60.750.-	" " GATABA
			Cuisinière	1	60.750	60.750.-	" " IYAJURU
			Cuisinière	1	60.750	60.750.-	" " Off. RIEKHO
	20/B/81	R.F.W.	1 salon complet en tissu	1			Hab. Préfet de
			1 Divan + 5 fauteuils	1			GISENYI
			10 chaises de salle à manger	10			" " " "
			1 table à manger de 10 personnes	1			" " " "
			1 TABLE DE SALON + 5 tablettes	1			" " " "
	36/B/81	H & C	1 buffet dressoir	1			" " " "
			1 Bibliothèque	1			" " " "
			1 Buffet à 4 portes	1			" " " "
22/04/81	34/B/81	SOMER	1 lit d'enfant + matelas	1	15.000	15.000.-	" " " " NDERAKIYONDO
	38/B/81	LIBBRECHT	1 lit	1	20.572	20.572.-	Préfet CYANGUGU
			Table de nuit	1	6.400	6.400.-	" " " "
			1 matelas double	1	16.246	16.246.-	" " " "
			3 lits simples + table de nuit	1	23.508	23.508.-	" " " "
			3 matelas simples	1	24.369	24.369.-	" " " "
			3 chaises en Skai	1	22.770	22.770.-	" " " "
23/04/81	42/B/81	MANUMETAL	12 lits simples	1	9.100	109.200.-	Ministres NZIRI et NTAHOBARI
			3 tabourets	1	1.950	5.850.-	NZIROFERA
			2 lits superposés	1	20.700	41.400.-	Cdt. NDZIBO
	42/B/81	R.F.W.	1 Salon de luxe	1	225.000	225.000.-	Ministre des

1/06/1981	BC n° 50/B/81	Ets NDAMAGE	! 62 m de tissu pour rideaux	! 900.-!	55.800.-	! KAREMERA
			! 33 m de tissu voile	! 3.000.-!	99.000.-	
			! 800 rourettes	! 15.-!	12.000.-	
			! 800 crochets	! 15.-!	12.000.-	
			! 150 m de ruban	! 90.-!	13.500.-	
	BC n° 49/B/81	MANUMETAL	! 4 lits simples	! 9.100.-!	36.400.-	! Préfet RUHENGERRI
			! 3 Tabourets	! 1.950.-!	5.850.-	
	BC n° 48/B/81	PHILLIPS NAZARS	! 2 cuisinières él.	! 75.000.-!	150.000.-	! KAVARUGANDA ET Préfet RUHENGERRI
11/06/81	BC n° 50/B/81	PHILLIPS NAZARS	! 1 frigo de 410 l	! 137.500.-!	137.500.-	! NTAHOEBALI
12/06/81	BC n° 52/B/81	Ets OLGA	! 81 m tissu pour rideaux	! 825.-!	66.825.-	! MAJOR RUSATIRA
			! 81 m de tissu voile	!	12.300.-	" "
			! 700 rourettes	! 15.-!	10.500.-	" "
			! 700 crochets	! 15.-!	10.500.-	" "
			! 150 m de ruban	! 90.-!	13.500.-	" "
			! 1 buffet dressoir	! 55.000.-!	55.000.-	! HABIYAMBERE
18/06/81	BC n° 61/B/81	R.F.W.	! 1 bibliothèque	! 55.000.-!	55.000.-	" "
			! 2 Tables de nuit	! 5.000.-!	10.000.-	" "
			! 40 salons complets	! 55.000.-!	2.200.000.-	! Maison type BA et DA KIMIHURURA
17/06/81	BC n° 265/B/81	IRFW	! 40 buffet à 3 portes	! 24.000.-!	960.000.-	" "
			! 120 matelas simples	! 2.800.-!	336.000.-	" "
			! mousse			" "
			! 40 garde-robes à	! 31.500.-!	945.000.-	" "
			! 2 portes	!		" "
			! 30 garde-robes à	! 45.000.-!	1.800.000.-	" "
			! 3 portes			" "

23/04/81	! BC n° 36/B/81	! R.F.W.	! 1 Salon de luxe !	225.000.-!	225.000.-	! NZIRORERA
!	!	!	! 1 buffet dressoir!	55.000.-!	55.000.-	!"
!	!	!	! 1 Table à rallonge	35.000.-!	35.000.-	!"
!	!	!	! 19 chaises	5.000.-!	95.000.-	!"
!	!	!	! 3 lits double	46.500.-!	139.500.-	! NTAHOEBALI, WAUTERS
!	!	!	! 12 matelas simples	2.800.-!	33.600.-	! NZIRORERA, NTAHOEBALI
!	!	!	! 6 Table de nuit !	5.500.-!	33.000.-	! NZIRORERA
!	!	!	! 2 Tables de repassage	7.500.-!	15.000.-	! NZIRORERA, NTAHOEBALI
!	!	!	! 2 Tables de cuisine	8.000.-!	16.000.-	! NZIRORERA, NTAHOEBALI
!	!	!	! 1 Table de salon	6.500.-!	6.500.-	! NTAHOEBALI
!	!	!	! 5 poignets pour meubles	60.-!	300.-	! NTAHOEBALI
!	!	!	! 1 porte souliers !	8.500.-!	8.500.-	! NYIRASAFALI
!	!	!	! 1 Armoire vitrée !	45.000.-!	45.000.-	! NYIRASAFALI
1	BC n° 36/B/81	!	! 2 Berceaux	17.500.-!	35.000.-	! HABARUSHAKA, NYALIHAMA
!	BC n° 38/B/81	! R.F.W.	! 5 Salons moyens !	55.000.-!	275.000.-	! Ségéaux
!	!	!	! 6 Tables à 6 pers.!	18.000.-!	108.000.-	!"
!	!	!	! 55 chaises	4.000.-!	220.000.-	! MINISANTE
!	!	!	! 6 lits doubles + !	55.000.-!	330.000.-	! MINIFOPE
			matelas			
!	!	!	! 32 lits simples +!	18.000.-!	576.000.-	!
!	!	!	! matelas	!	!	! MINIJUST
!	!	!	! 10 Tables de nuit!	5.500.-!	55.000.-	! MINIJUST
!	!	!	! 5 Tables de rep. !	7.500.-!	37.500.-	! PRESIREP
!	!	!	! 5 Tables de cuisine	8.000.-!	40.000.-	! MINIJUST
!	!	!	! 12 Tabourets	2.000.-!	24.000.-	! PRESIREP
!	!	!	! 6 coussins à rec.!	1.500.-!	9.000.-	! et MINASODECO
!	!	!	! 2 Tables de salon!	10.000.-!	20.000.-	!
!	BC n° 40/B/81	! R.F.W.	! 1 lit d'enfant + !	17.500.-!	17.500.-	! SIBORUREMA
			matelas.			

23/06/81	! BC n° 70/B/81	! VERMA	! 152,30 m tissu	! 190.-!	! 28.937.-	! HATEGEKIMANA
	! !	! !	rideaux	! 100.-!	10.000.-	"
	! BC n° 69/B/81	! R.F.W.	! 1000 m de ruban	! 55.000.-!	55.000.-	BIGILIMANA A.
	! !	! !	! 1 salon complet	! 24.000.-!	48.000.-	"
	! !	! !	! 2 buffets à 3 portes	! 24.000.-!	24.000.-	RUDASINGWA
	! !	! !	! 1 buffet à 3 portes	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! 1 matelas double	! 2.800.-!	11.200.-	"
	! !	! !	! 4 matelas simples	! 3.000.-!	114.000.-	NYANDWI Charles
	! BC n° 284/B/81	! Ets NDAMAGE	! 3000 m de voiles	! 15.-!	10.500.-	"
	! !	! !	! 700 crochets	! 15.-!	10.500.-	"
	! !	! !	! 700 roulettes	! 20.-!	400.-	"
	! !	! !	! 20 arrêts	! 9.100.-!	54.600.-	"
	! BC n° 65/B/81	! MANUMENTAL	! 6 lits simples	! 2.500.-!	132.500.-	GATABAZI
21/11/81	! BC n° 541/B/81	! Ets NDAMAGE	! 53 m voiles tergal	! 55.000.-!	55.000.-	Préfet RUHENGERRI
	! BC n° 540/B/81	! R.F.W.	! 1 buffet dressoir	! 67.500.-!	135.000.-	NTAGERURA, RUSATIRA
	! BC n° 504/B/81	! ELECTRONICA	! 2 cuisinières élect.	! 250.000.-!	500.000.-	!5ème Sommet C E P G L
	! EC n° 544/B/81	! R.F.W	! 2 Salons de luxe	! 95.000.-!	190.000.-	"
	! !	! !	! 2 lits doubles ultra	! 75.000.-!	75.000.-	"
	! !	! !	! MODERNE 1	! 40.000.-!	120.000.-	"
	! !	! !	! 1 Salle à manger	! 55.000.-!	55.000.-	"
	! !	! !	! complète 1 Table +	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! 8 chaises luxe	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! 3 garde-robes à 5	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! portes	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! 1 buffet dressoir	! 8.500.-!	8.500.-	"
	! !	! !	! 2 matelas double	! 8.500.-!	8.500.-	"

Date	BC N°	Description	Quantité	Unité	Montant	Personne
22/06/81	46/B/81	1 lit double	1		55.000.-	NYANDWI Charles
		1 garde-robes à 3 portes	1		45.000.-	"
		3 garde-robes à 2 portes	3		84.000.-	"
		6 matelas simples	6		16.800.-	"
		3 tables de nuit	3		16.500.-	"
		1 pharmacie	1		5.000.-	"
		1 table de cuisine	1		8.000.-	"
		1 garde-manger	1		18.000.-	"
		1 Table à repasser	1		7.500.-	"
		3 Tabourets	3		6.000.-	"
		1 bibliothèque	1		55.000.-	"
		1 bureau	1		28.000.-	"
		1 garde-manger	1		16.000.-	"
		1 buffet à 4 portes	1		28.000.-	"
		4 gardes-robes à 2 portes	4		112.000.-	NZIRORWA
		1 Bibliothèque	1		55.000.-	"
		1 garde-manger	1		18.000.-	"
		63 m de tissu pour rideaux	63	m	1.130.-	NYANDWI Charles
		1 garde-robes à 2 portes	1		28.000.-	NTAHODALI
		1 buffet à 4 portes	1		28.000.-	"
		1 frigo 410 Litres	1		137.500.-	NYANDWI
		1 cuisinière	1		75.000.-	"
		1 frigo 410 litres	1		137.000.-	NYIRASAFALI Grudent
		1 cuisinière électr.	1		75.000.-	"

21/11/81

! BC n° 62/B/81

! R.F.W.

- 126 -

! Rec. salon de luxe	90.000.-!	! Col. SERUBEUGA, RU SATIRA.
! Salon similicuir	85.000.-!	!
! Armoire	35.000.-!	!
! Salon	85.000.-!	! BAGOSORA
! 6 chaises	5.000.-!	!
! Salon similicuir	85.000.-!	! GASAKE
! Salon similicuir	85.000.-!	! MAYUYA
! Salon moyen	55.000.-!	! MUGIRENTE
! 6 chaises	4.500.-!	! MUGIRENTE
! Salon moyen	55.000.-!	! S/Préfet KABAYA
! 1 Table à manger	18.000.-!	! " "
! 6 chaises	4.500.-!	! " "
! Lit double + matelas	55.000.-!	! MFIZI
! 1 table à manger	18.000.-!	! " "
! 6 Chaises	4.500.-!	! " "
! 1 Buffet 4 portes	28.000.-!	! " "
! 1 Bureau	28.000.-!	! Dr AKINGENEYE
! 11 Chaises	4.500.-!	! " "
! 1 garde manger	18.000.-!	! " "
! 1 lit d'enfant	18.000.-!	! S.G. BAGAMBIKI
! 1 Bibliothèque	55.000.-!	! " "
! 1 garde-robres à 3!		!
! portes	40.000.-!	!
! 1 buffet à 4 portes	28.000.-!	!
! 1 Salon complet	55.000.-!	! D.G. RUGARAVU
! 1 Garde-manger	18.000.-!	! " "
! 6 chaises	4.500.-!	! " "

...../....

Date	Reference	Beneficiary	Description	Value	Origin
24/11/81	BC n° 120/B/81	MANUMELAL	1 lit double mét.	14.800.-	RWANDEYE
			2 lits simples	9.100.-	"
			2 tabourets	4.300.-	"
			1 Salon complet simil.	55.000.-	"
	BC n° 116/B/81	R.F.W.	1 Table à 6 personnes	18.000.-	"
			6 chaise	4.500.-	"
			1 Buffet à 3 portes	24.000.-	"
			2 Gardes-robres		"
			à 2 portes	28.000.-	"
			1 Table de cuisine	8.000.-	"
			1 matelas double	8.500.-	"
			2 matelas simples	2.800.-	"
			1 Bibliothèque	55.000.-	GAPYISI
	BC n° 101/B/81	R.F.W.	2 Buffets à 3 portes	24.000.-	"
			1 lit double avec		"
			sommier en bois		"
			sans matelas	46.500.-	"
			1 salon complet en cuir	55.000.-	SEGERAL MUGELANA
30/11/81	BC 114/B/81	N.F.V.	1 lit double +		MFIZI
24/11/81	BC 124/B/81	R.F.W.	matelas	55.000.-	"
			1 Buffet à 4 portes	28.000.-	"
			1 table de repassage	7.500.-	HATEGEKIMANA Ministre
	BC 112/B/81	R.F.W.	1 table de cuisiné	8.000.-	"
			1 garde-manger	18.000.-	"
			2 lits d'enfants	18.000.-	"
			4 poignets meubles	240.-	"
			1 Table à manger	55.000.-	"
			14 chaises	70.000.-	"
			1 buffet à 4 portes	28.000.-	"

24/11/81	! BC n° 90/B/81	! R.F.V.	! 2 lits simples + matelas	! 20.000.-	! 40.000.-	! GAPIYISI
!	!	!	! 20 poignets pour	! 60.-	! 1.200.-	!"
!	!	!	! 1 matelas double	! 8.500.-	! 8.500.-	!"
!	!	!	! 9 chaises de table à manger	! 4.500.-	! 40.500.-	!"
!	! BC n° 111/B/81	! R.F.V.	! 1 Armoire à suspendre	! 25.000.-	! 25.000.-	! Résidence
!	! BC n° 98/B/81	! R.F.W	! 1 lit double de luxe	! 130.000.-	! 130.000.-	! Villas Présirép
!	!	!	! + matelas BEKA	! 20.000.-	! 20.000.-	! URUGWIRO
!	!	!"	! 6 réparation et et recouvrement	!	!	!
!	!	!"	! chaise	! 2.500.-	! 15.000.-	! UWIHANGANYE J.H.V.
!	!	!"	! 1 Table à manger	! 18.000.-	! 18.000.-	! Cpt. SETAKO
!	!	!"	! 1 Garde-manger	! 18.000.-	! 18.000.-	!"
!	!	!"	! 6 chaises	! 4.500.-	! 27.000.-	!"
!	!	!"	! 2 matelas double BEKA	! 20.000.-	! 40.000.-	! NZIRORERA, NYANDWI
!	!	!"	! 6 chaises	! 4.500.-	! 27.000.-	! KAYITHURA Charles
30/11/81	!	!	! 1 lit double + matelas	! 55.000.-	! 55.000.-	!"
!	!	!	! 2 matelas simples	! 2.800.-	! 5.600.-	!"
!	!	!	! 1 Pharmacie	! 5.500.-	! 5.500.-	!"
!	!	!	! 1 table de repassage	! 7.500.-	! 7.500.-	!"
!	!	!"	! 1 Salon complet en similicuir	! 85.000.-	! 85.000.-	! Dr. UWIMANA
!	! BC n° 96/B/81	!"	! 1 salon recouvrement	! 90.000.-	! 90.000.-	! NYANDWI Charles
!	!	!	! 4 tablettes salon	! 2.000.-	! 8.000.-	!"

24/11/81	!	BC n° 108/B/81	!	R.F.W.	!	6 coussins recouvert en similicuir	1.500.-	!	9.000.-	!	Cdt. HABYALIMANA
	!		!		!	4 Tables de travail	18.000	!	72.000.-	!	Résidence Garde Frets.
	!	BC n° 117/B/81	!	N.F.W	!	6 chaises	4.500	!	27.000.-	!	
	!	BC n° 103/E/81	!	R.F.W.	!	1 lit simple + matelas et 4 matelas simples	2.800	!	11.200.-	!	NGARUKIYINTWALI
	!	BC n° 106/B/81	!	"	!	1 matelas double		!	20.000.-	!	"
	!		!		!	BEKA	20.000	!	9.100.-	!	RUSATIRA
30/11/81	!	BC n° 131/B/81	!	MANUMETAL	!	1 lit simple	9.100	!		!	
24/11/81	!	BC n° 92/B/81	!	R.F.W.	!	1 lit double avec sommatoire en bois	46.500.-	!	46.500.-	!	SERUBUGA
	!		!		!	sarr matelas		!		!	
	!	BC n° 93/B/81	!	"	!	1 salon complet		!		!	
	!		!		!	similicuir avec t		!	95.000.-	!	BAGAMBIKI
	!		!		!	coussins en tissu	95.000.-	!	18.000.-	!	"
	!		!		!	1 table à manger	18.000.-	!	55.000.-	!	"
	!		!		!	1 lit double + mat.	55.000.-	!	27.000.-	!	"
	!		!		!	6 chaises	4.500	!	45.000.-	!	Ministre NTEZIRIAYO
	!	BC n° 97/B/81	!	"	!	1 coiffeuse de luxe	45.000	!		!	
	!	BC n° 91/B/81	!	"	!	1 Salon luxe velour		!	308.500.-	!	"
	!		!		!	5 fauteuils, Divan	308.500	!	14.000.-	!	NZABANDORA
	!		!		!	3 pl. et divan 4 pl.	2.800	!	250.000.-	!	"
	!	BC n° 104/B/81	!	"	!	5 matelas simples	250000	!		!	
	!	BC N° 88/B/81	!	"	!	1 salon complet velours		!	100.000.-	!	NZAMURAMBAHO
	!		!		!	5 lits simples + matelas	20.000	!	45.000.-	!	"
	!		!		!	1 coiffeuse	45.000	!		!	

Date	Reçu / Référence	Contenu	Montant	Destinataire
24/11/81	BC n° 89/B/81	! 8 chaises de luxe !	5.000.-	"
		! 1 buffet à 2 portes luxe	35.000.-	NZABAGERAGEZA
		! 1 Salon complet	55.000.-	"
		! 6 chaises	27.000.-	MWEREKANDE
		! 1 lit double + mat.	55.000.-	"
		! 3 lits simples + Mat.	60.000.-	RWAGAFILITA
		! 1 Salon complet velour	300.000.-	"
		! 8 Chaises	40.000.-	"
		! 4 lits simples + mat.	64.000.-	"
		! 1 matelas double	8.500.-	"
		! 2 Tabourets de cuisine	1.400.-	"
		! 1 Salon simlicuir	80.000.-	!Préfet KIBUYE
		! 1 lit double + mat.	55.000.-	!Ministre NTAGERURA
		! 1 buffet à 3 portes	24.000.-	"
		! 1 bibliothèque	75.000.-	"
		! 1 buffet à 3 portes	24.000.-	"
		! 1 Salon luxe	250.000.-	! HIGANIRO
		! 1 Garde-robes suivant modèle	20.000.-	! Cdt. HAKIZIMANA P.
		! 6 Chaises	27.000.-	"
		! 1 matelas double	8.500.-	! Visite Prés. KENYA à
		! 1 Salon de luxe	250.000.-	! EUTARE
		! 17 chaises de luxe	85.000.-	"
		! 1 bureau à deux caissons	28.000.-	"
		! 1 table de salon	6.500.-	"
		! 4 tablettes de salon	8.000.-	"
		! 12 m de rideaux	14.400.-	! S.C.R. KANOUBE

....

Ets NDAWAGE

BC n° 603/B/81

10/12/81

19/03/81	!	BC n°	25/B/81	!	KARAMIRA	!	Cuisinière électrique	!	85.000	!	85.000.-	!	Résidence Président
6/04/81	!	BC n°	31/B/81	!	PHILIPS NAZAR	!	A Chauffe eau 100 l	!	45.000	!	45.000.-	!	Ministre NTEZIRYAYO
	!			!		!	1 cuisinière électr.	!	75.000	!	75.000.-	!	"
	!	BC n°	46/B/81	!	R.M.P. (COSTA)	!	100 m fil(rideau)	!	50	!	500.-	!	Ministre NZIRORERA
	!			!		!	24 chrochets	!	20	!	480.-	!	"
	!			!		!	24 pitous	!	15	!	360.-	!	"
	!	BC n°	194/B/81	!	RAMJI	!	1 Frigidaire	!	115.000.	!	115.000.-	!	"
	!			!		!	1 Cuisinière électr.	!	90.000	!	90.000.-	!	"
	!	BC n°	44/B/81	!	Ets NDAMAGE	!	30 m voiles	!	3.000	!	9.000.-	!	"
	!			!		!	50 anneaux	!	20	!	1.000.-	!	"
	!			!		!	700 roulettes	!	15	!	10.500.-	!	"
	!			!		!	700 crochets	!	15	!	10.500.-	!	"
	!			!		!	150 m ruban	!	90	!	13.500.-	!	"
	!	BC n°	47/B/81	!	H & C	!	90 m rideaux	!	418	!	37.620.-	!	"
21/05/81	!	BC n°	189/B/81	!	H. RAMJI	!	1 filtre à eau	!	10.680	!	10.680.-	!	Col. SERUEUGA
2/07/81	!	BC n°	71/B/81	!	RWAUTOPARTS	!	1 Filtre à eau	!	9.820	!	9.820.-	!	Ministre NYANDWI
10/07/81	!	BC n°	72/B/81	!	OLGA	!	81 m rideaux	!	450	!	34.830.-	!	Major RUSATIRA
10/08/81	!	BC n°	398/B/81	!	N.F.W.	!	8 chaises	!	4.000	!	32.000.-	!	Cdt. MUGEMANA
"	!	BC n°	399/B/81	!	"	!	1 Table de salon	!	5.500	!	5.500.-	!	Ministre NZIRORERA
12/11/81	!	BC n°	78/B/81	!	R.F.W.	!	Recouvrement Salon	!	85.000	!	85.000.-	!	MINISTRE NGARUKIYINTWALI
14/11/81	!	BC n°	543/B/81	!	ELECTRONICA	!	6 Frigos HOOVER	!	94.800	!	568.800.-	!	Magasin
16/11/81	!	BC n°	546/B/81	!	Ets NDAMAGE	!	Rideaux	!	131.000	!	131.000.-	!	C.E.P.G.L. GISENYI
15/11/81	!	BC n°	553/B/81	!	ELECTRONICA	!	1 Frigo 250 litres	!	94.800	!	94.800.-	!	D.G. MUTEMBEREZI
	!			!		!	1 cuisinière électrique	!	75.000	!	75.000.-	!	"
	!			!	Ets NDAMAGE	!	Rideaux	!	142.500	!	141.250.-	!	Préfet GISENYI
21/11/81	!	BC n°	58/B/81	!	R.F.W.	!	Lit double de luxe	!	150.000	!	150.000.-	!	MINISTRE NZIRORERA
"	!	BC n°	84/B/81	!	COMENYA	!	Recouvrement salon	!	63.000	!	63.000.-	!	J'ANGAYENDA

21/12/81	! BC n° 119/B/81 ! MARIOTTI	! Réparation cuisinière !	26.120	! 26.120.- !	! Ministre GATABAZI
29/07/81	! Fact. n° 1083/81 N.F.W.	! Recouvrement Salon !	37.500	! 37.500.- !	! S/Préfet BUCYEKABILI
"	! Fact. n° 1081/81 !	! Tapis 9 m2 (visite) !		! 3.750.- !	! EP. BUTARE
20/06/81	! Fact. n° 1054/81 !	! Président Burundi !	3.750	! 77.500 !	! Cdt. NUBAHA
	! Fact. n° 1061/81 !	! Réparation et recou- vrement salon !	77.500	! 65.000 !	! Cdt. RWANGIRAHE
2/07/81	! Fact. n° 1000/81 !	! Réparation salon !	37.500	! 37.500.- !	-
7/03/81	! Fact. n° 1008/81 !	! Recouvrement 14 coussins !	42.000	! 42.000.- !	! Cdt. CARAVELLE
19/03/81	! BC n° 60/B/81 ! N.A.H.V. GISENYI	! Fourniture 8 chaises !	6.600	! 52.000.- !	! Présidentielle
18/06/81	! BC n° 60/B/81 ! N.A.H.V. GISENYI	! Frigo 410 litres !	149.500	! 149.500.- !	! Préfet
	! BC n° 60/B/81 !	! Cuisinière électrique !	85.000	! 85.000.- !	"
	! BC n° 60/B/81 !	! Boîte de dérivation !	222	! 222.- !	"
	! BC n° 60/B/81 !	! Fil 4 x 4 !	392	! 1.372.- !	"
	! BC n° 60/B/81 !	! Fiche triphasée !	1.438	! 1.438.- !	"
	! BC n° 60/B/81 !	! Installation cuisinière et		! 2.475.- !	"
	! BC n° 60/B/81 !	! Frigo !	2.475	! 457.900.- !	! Major SAGATWA et Dr AKINGIRE
24/11/81	! BC n° 572/B/81 ! Ets NDAMAGE	! Rideaux !	-	! 244.850.- !	! Major RWAGAFILITA
27/11/81	! BC n° 125/81 !	! Rideaux !	-	! 70.000.- !	! BAGAMBIKI et DOMINA
23/11/81	! BC n° 123/B/81 ! N.F.W.	! 2 Lits doubles + matelas !	35.00.	! 35.00.- !	

28/11/81	! BC n° 128/B/81	! N.F.W.	! Salon grand modèle	!	!	!
	!	!	! en velours	!	380.000	!
21/11/81	! BC n° 87/B/81	! A.E.M.G.	! Réparation Frigo	!	12.900	! C.E.P.G.L. GISENYI
"	! EC n° 86/B/81	!"	! Réparation 3 frigos	!	12.900.-	! Magasin
	!	!	! et 1 cuisinière	!	!	!
"	! BC n° 85/B/81	! KINYANZA	! Réparation Cuisinière	!	72.798	! Magasin
"	! BC n° 84/B/81	!"	! Réparation 7 frigos	!	87.400.-	!"
	!	!	!	!	177.688.-	!"

.../...

VII. DIVISION TRAVAUX DES BATIMENTS CIVILS

7.1. INTRODUCTION:

Il est connu de tous que le Patrimoine immobilier du pays comporte beaucoup de bâtiments vieux et d'ancienne conception. Dans ce cadre, la Division Travaux des Bâtiments Civils s'est occupée à effectuer des transformations des maisons résidentielles au courant de l'année 1981, a exécuté des travaux nouveaux, a assuré la surveillance et la conduction des travaux. Il faudrait encore une fois rappeler que plusieurs demandes de surveillance des travaux sont assurées par la Division Etudes et ce par manque de personnel qualifié en la matière. De fait, la Division Travaux ne compte que quatre techniciens de différents niveaux à l'heure actuelle y compris le Chef de Bureau Entretien.

Compte tenu des travaux d'envergure qui de plus en plus nombreux voient le jour, ce problème est une des priorités qu'il faut absolument résoudre afin de rendre la Division plus fonctionnelle. Ce problème est d'autant plus crucial que tous les techniciens sont débordés, ce qui rend moins efficace la surveillance des travaux.

7.2. TRANSFORMATION EFFECTUEE AU COURANT DE L'ANNEE 1981

1°. Habitation officielle du Secrétaire Général du M.R.N.D.

On notera que la contribution de la Division s'est essentiellement limitée à la surveillance et à la fourniture ^{du} personnel d'exécution, puisque la grande partie des matériaux a été fournie par le Secrétaire Général lui-même. C'est l'une des plus grandes transformations exécutées cette année.

- Matériaux fournis par le Ministère des Travaux Publics.

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| - 985 kg de ciment | - 3 tubes néon de 40 W. |
| - 3 fers à béton de Ø6 | - 2 reglettes de 40 W. |
| - 1 rouleaux de fil C.R.V.B. | - 1 rouleaux de fil barbelé |
| - 2 fers cornières 3 X 3 | - 16 kg de peinture |

2. Transformation de l'habitation officielle du Directeur KAYIHURA.

Ce chantier est également l'un des plus importants de part la quantité de matériaux employés notamment plus de 2.000 kg de ciment, toute l'installation sanitaire renouvelée, le plafond, l'installation électrique ainsi que les travaux de peinture. Ce chantier est presque terminé.

.../...

3. Transformation de l'habitation officielle du Directeur Général

HABIYAMBERE

Le chantier a été commencé au dernier trimestre de l'année 1981. A la fin de l'année, les gros oeuvres, les travaux de revêtement ainsi que les installations électriques et sanitaires sont terminés. Restent les travaux de peinture à exécuter et le revêtement du sol en forflex.

FOURNITURE DE MATERIAUX.

- 1.850 kg de ciment
- 5 fers à béton ϕ 6
- 6 boîtes de dérivation
- 1 chevron
- 6 tôles galvanisées
- 2 kg de clous pour tôles
- 6 claustras
- 9 fers à béton de ϕ 10
- 6 tuyaux PVC
- 4 madriers
- 5 planches
- 1 paquet de vis à bois
- 1 reglette avec tube de 40 W.

4. Chantier Prison Centrale de Kigali

- Les travaux consistent en la construction de 4 guérites et d'un corps de garde. En outre, il a été procédé au renforcement des cachots par des ouvrages en béton armé et au remplacement des portes métalliques. Le chantier a démarré en juillet 1981. Actuellement 2 guérites sont terminées, la 3^{ème} et 4^{ème} sont en construction.

Matériaux employés

- 1950 kg de ciment
- 80 tôles fibro-ciment
- 3 fers à béton de ϕ 6
- 1 madrier.
- 200 tiges filettées
- 3 kg de clous ordinaire
- 3 chevrons

5. Chantier QUAI D'ORSY blocs I et II

Nul dans la capitale n'ignore les problèmes d'entretien que causent les logements dans cette zone. Ces problèmes sont plus cruciaux encore à cause de la forte concentration de ces logements sur une surface réduite. Avec les forces de l'Entretien Poste de Kigali, une approche a été commencée pour la résolution des plus importants des problèmes qui se posent, à savoir la révision des installations électriques et sanitaires. C'est ainsi que les logements du QUAI D'ORSY ont tous été raccordés individuellement aux réseaux eau et électricité. En outre, cette année a vu le démarrage des travaux de remplacement des appareils sanitaires. Leur pose a été commencée et se poursuit actuellement.

Matériaux employés

A) Electricité I: -

- 23 coffrets de distribution
- 126 interrupteurs simples apparents
- 82 prises simples apparentes
- 30 interrupteurs à tirette
-/....

- 39 ampoules ordinaires
- 27 rouleaux de toile isolante
- 16 coffrets divisionnaires
- 12 paquets d'attache-fil
- 65 sockets
- 80 minijumps

- 59 rouleaux de fil électrique C.R.V.B. de 2,5 et 1,5 mm²
- 40 boîtes de dérivation
- 11 rouleaux de fil électrique C.G.V.B 2,5 et 1,5 mm²
- 44 globes
- 80 alvéoles

B) SANITAIRE:

- 148 tuyaux P.V.C 5/8"
- 100 manchons PVC 5/8"
- 7 réductions de 3/4"-1/2"
- 425 coudes de 1/2"
- 55 tés de 1/2"
- 25 bouchons de 1/2"
- 4 raccord-union de 1/2"
- 4 robinets simples de 1/2"
- 1 robinet mélangeur

- 78 tuyaux galvanisés de 1/2"
- 123 niples de 1/2"
- 60 tés de 3/4"
- 174 coudes PVC 5/8"
- 71 Vannes de 1/2"
- 16 niples de 3/4"
- 40 attaches PVC
- 2 robinets pour lavabo

C) Outre matériel:

- 310 kg de ciment
- 55 kg de clous de différentes dimensions
- 5 lames de scie à métaux
- 1 baguette d'étain
- 55 tiges filettées
- 4 paquets de vis à bois

6. Transformation habitation officielle du Lieutenant Colonel CAHIMANO .

Les travaux consistent dans la construction de 2 chambres et d'un garage. Les chantier a démarré en octobre 1981 et se poursuivent actuellement. Les gros oeuvres ainsi que le revêtement des murs sont exécutés. Bientôt seront entamés les travaux de couverture.

Matériaux employés au cours de l'année 1981

- 1.150 kg de ciment
- 3 fers à béton de 6
- 10 madriers
- 3 kg de clous ordinaire
- 9 fers à béton de 10
- 6 planches
- 1 kg de clous pour tôles
- autres matériaux divers

7. Construction des abris passagers

Malgré la mise en exploitation de la Gare Routière de Kigali, bon nombre de passagers continuent à faire l'autostop aux anciens points de départ des véhicules à destination des Chefs lieux des Préfectures. C'est ainsi que fut envisagées la construction des abris sur la route Kigali - Butare en dessous du rond-point et l'axe Kigali-Kibungo en face de l'Eglise Ste Famille. Ces constructions sont achevées.

Matériaux employés.

- 710 kg de ciment
- 3 chevrons
- 30 tôles en fibro-ciment
- 53 kg de peinture
- 3 tubes métalliques 80 X 80
- 2 kg de clous ordinaire
- 5 tiges filettées

8° Construction des latrines publiques dans la zone des Ministères au Rond-Point du Centre-ville

Il est déplorable de constater que dans une zone où sont concentrés les services de 5 Ministères, rien n'a été prévu au niveau de la conception comme infrastructures sanitaires pour le personnel, c'est ainsi qu'a commencé la construction de 3 blocs sanitaires aux endroits différents de cette zone.

Avec l'année 1981, 2 blocs sont achevés au niveau, des gros oeuvres, le troisième est en construction, et les fouilles sont été entamées pour le puits-perdu.

Matériaux employés

- 1400 kg de ciment
- 3 planches
- 22 tiges filettées.
- 3 kg de clous ordinaire
- 3 madriers

3. Logements des Fonctionnaires de l'Etat.

Le projet consiste en la construction de 53 maisons de 3 types différents répartis comme suit: 31 maisons à Kigali

12 à Butare

10 à Gikongoro

Les lettres de commande ont été écrites en septembre 1981 et leurs montants s'élèvent à 236.253.665.

A la fin de l'année l'état d'avancement est le suivant:

- pour Kigali - 10 maisons sont couvertes, le crépissage et les travaux d'huisseries sont en cours
- Pour les 25 maisons restantes, les gros oeuvres sont terminés, et les travaux de charpenterie sont commencés.

La totalité des fonds est prévue sur le Budget de Développement, les crédits alloués pour 1981 s'élèvent à 100.000.000 mais comme le projet à démarré avec le dernier trimestre de l'année, ils n'ont pas pu tous être utilisés. C'est ainsi que des 100.000.000, 64.305.970 ont été débloqués, alors que 35.694.030 tombaient en annulation.

Pour l'achèvement et l'équipement de ces maisons, une somme globale de 230 millions doit être prévue pour l'exercice 1982.

4. Construction des dépôts de carburant à GIKONGORO et à KIBUYE

Fonctionnaire-Dirigeant: UWIHANGANYE Jean Marie-Vianney

En vue d'une meilleure distribution des produits pétroliers dans le pays, cette année a vu la continuation du programme de construction des dépôts stratégiques de carburant. Les localités choisies sont Kibuye et GIKONGORO. Les montants alloués sur l'exercice 1981 s'élèvent à 5.000.000 de francs rwandais sur le Budget de Développement et 500.000 francs suisses sur financement suisse. Les travaux ont démarré en juillet et sont actuellement pratiquement terminés.

La station de Kibuye fut construite en 2 mois, permettant ainsi la distribution de carburant dès novembre 1981 alors que le délai de la lettre de commande était de 6 mois. La réception provisoire a été effectuée le 15 Janvier 1982.

Pour la station de Gikongoro, les travaux sont allés plus lentement à cause des problèmes d'ordre technique qui ont du être résolus à plusieurs reprises. Actuellement la lettre demandant la réception provisoire a été expédiée, et l'on attend que le Conseil des Adjudications programme la date de la dite réception.

5. Construction du Bureau Pédagogique d'Enseignement Primaire à Remera.

Fonctionnaire-Dirigeant: UWIHANGANYE Jean Marie-Vianney

Ce chantier a soulevé des problèmes d'ordre technique qui ne devraient pas exister. Ainsi est-il de presque tous les projets qui sont conçus entièrement à l'étranger et dont les dossiers n'ont pas subi d'amendements pour les adapter aux conditions du pays. Ainsi les matériaux prévus par le cahier spécial des charges ne sont pas tous trouvables sur le marché local.

6. Les projets et leur état d'avancement, fin de l'année 1981

1°. Achèvement de l'extension du Laboratoire de Géologie + Equipement.

Entreprise: USENGIMAMA Richard

Financement: Budget de Développement

Fonctionnaire-Dirigeant: MUNYANDAMUTSA Thomas

Ce projet était co-financé par la Suisse et l'Autriche pour un montant de 200.000 Frs Suisses et 650.000 Shillings Autrichiens. Ce crédit s'est épuisé avant l'achèvement des travaux, ainsi la contrepartie rwandaise a financé le complément et l'acquisition de l'équipement. Les 2 dernières factures de l'E.U.R. sont payées à concurrence d'un montant de 1.121.557 FRW tandis que le coût total de l'équipement s'élève à 3.862.914 FRW. Dépenses cumulées S/ contrepartie rwandaise: 4.984.471 FRW. Pas de prévisions pour 1982, le Laboratoire est opérationnel.

2° Restauration des Bâtiments mis à la disposition du MULPOC-GISENYI + Equipement.

Entreprises: - Travaux de construction : ATECOM
- Fourniture équipement : MANUMETAL

Délai contractuel: 3 mois

Financement: Budget de Développement

Fonctionnaire-Dirigeant: MUNYANDAMUTSA Thomas

Les travaux ont débuté en août 1981 et consistaient à:

- Parachéver 2 bâtiments principaux qui abritent les services du MULPOC et de la FAO.
- Démolir 5 bungalows circulaires
- La construction d'un mur de clôture en treillis
- La fourniture, transport et mise en place du mobilier

Ces susdits travaux sont au stade de finition; la réception provisoire aura lieu incessamment.

RECAPITULATION DES DEPENSES:

Marché de construction: 7.619.024 FRW.

Marché de fourniture d'équipement: 2.673.790 FRW.

Montant cumulé des dépenses, exercice 1981: 10.292.814 FRW.

A prévoir pour 1982: somme retenue au niveau du Ministère des Travaux

Publics: 12.520.000 FRW., ce crédit servirait à l'édification d'un bâtiment administratif pour le MULPOC.

3° Construction d'un mur de clôture de la gare routière de Kigali

Entreprise: MUNYANKINDI Joseph

Financement: Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics

Fonctionnaire-Dirigeant: MUNYANDAMUTSA Thomas

Délai contractuel: 2 mois à dater du 10 Février 1981. Le marché comprenait l'exécution d'un mur de clôture d'une longueur de 157m avec fondation en moellons, clôture en treillis et poteaux métalliques, portails d'entrée et de sortie en acier, le coût de ces travaux s'élève à 2.139.150 FRW. Le délai a été respecté par l'Entreprise et la réception unique a été actée.

4° Restauration des bâtiments de la Sous Brigade Judiciaire de BUMBOGO.

Entreprise: MUTABAZI David (R.E.P.)

Financement: Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics

Fonctionnaire-Dirigeant: MUNYANDAMUTSA Thomas

Délai contractuel: 3 mois à dater du 1/10/1981

Spécification des travaux envisagés:

- Remplacement des couvertures en tuiles par les tôles galvanisées 28 BG et vérification des charpentes
- Exécution des enduits au mortier de ciment
- Remplacement de l'huisserie vermoulue
- Réparation des trottoirs
- Exécution de plafonnage
- Peinture sur enduit, chassis et plafond

Ces travaux sont terminés au bâtiment principal.

A l'habitation du Substitut Chef, celui-ci a refusé de libérer la maison pour que l'Entreprise puisse commencer la réfection.

DEPENSES ENGAGÉES:

- Bâtiment principal: 1.528.731 FRW.
- Habitation: 151.172 FRW.- représentant l'avance de démarrage.

Une somme de 604.689 FRW.- équivalent à la différence entre le coût du marché et l'avance accordée sera reprise l'année prochaine pour financer les travaux restants.

5° Bâtiments-frontaliers

A. Logements des Agents de la douane.

Généralités:

Dans le but de loger les agents des douanes, la construction des trois bâtiments a commencé vers la fin de l'année 1979. A Cisenyi Poids-Lourds, à Bugarama en Préfecture de CYANGUGU.

Les trois bâtisses en question mesurent chacune 4,20 m de long sur une largeur de 5,20 m.

Elles sont construites en briques cuites, crépies et peintes à l'intérieur.

Les portes intérieures sont en bois, les portes et fenêtres extérieures sont métalliques vitrées et grillagées. Le sous-plafond est en unalut, la toiture d'une seule pente est couverte de tôles galvanisées 28 BG.

Chaque maison est jumellée (c.à.d une chambre et un salon).

Poste douanier de Bugarama

- Fonctionnaire-Dirigeant: RUGANINTWALI Jean Berchmans
- Entreprise: BIGOLI Gérard
- Financement: Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics
- Début des travaux: le 08 Octobre 1979
- Fin prévu pour les travaux (3 mois) le 6/1/1980
- Montant du marché: 1.499.223 FRW.
- Montant touché: 1.199.379 FRW.
- Montant restant à toucher: 299.847 FRW.

La réception provisoire des travaux de construction a eu lieu le 18 décembre 1981
La commission de réception de la République Rwandaise qui s'est rendu sur les lieux
a noté les remarques suivantes à charge de l'Entrepreneur.

Remarques générales :

- Remastiquer les portes et les fenêtres
- Nettoyer les verres à vitres
- Mettre le plafond extérieur.

Après la constatation de ces remarques, l'Entrepreneur signale qu'il les aurait levées avant le 5 janvier 1982.

Poste douanier de Gisenyi (poids-lourds)

- Fonctionnaire-dirigeant : RUGANINTWALK J. Berchmans
- Entreprise : KAHANA Claver
- Financement : Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics
- Début des travaux : le 19/9/1979
- Fin prévu pour les travaux : (3 mois - le 18/12/1979)
- Montant du marché : 1.592.641 Frw
- Montant touché : 1.274.112 Frw
- Montant restant à toucher : 1.592.641 - 1.274.112 = 318.529 Frw

La commission de réception de la République Rwandaise qui s'est rendue sur les lieux à l'invitation de l'Entrepreneur par sa lettre du 29/6/1981 a noté les remarques suivantes à sa charge:

Remarques générales : Il faut repeindre la façade principale visiblement sale.

Faire disparaître les fissures apparaissant aux murs,

Remastiquer les fenêtres

Uniformiser la peinture dans les chambres

Nettoyer l'intérieur et le pavé qui est sale

Révoir le fonctionnement des serrures pour portes

Le fonctionnement des installations électriques sera vérifié après le raccordement de la maison.

Le représentant que les remarques susmentionnées seront levées jusqu'au 22/12/1981 au plus tard.

Le prononcé de la réception provisoire interviendra après la levée officielle des dites remarques.

.../...

6° Poste douanier de l'Akanyaru-Haut

- Fonctionnaire-dirigeant : RUGANINTWALI J. Berchmans
- Entreprise : NSONERA Pierre
- Début des travaux : le 8/9/1979
- Financement : Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics
- Fin prévu pour les travaux : 3 mois (le 23/1/1980)
- Montant du marché : 1.608.275 Frw
- Montant touché : 1.608.275 Frw
- Montant restant à toucher : Uniquement 5% de retenue de garantie de chaque facturation.

La commission de réception de la République Rwandaise qui s'est rendue sur les lieux en date du 11/12/1981 a constaté que les remarques formulées dans le procès-verbal de la réception provisoire en date du 26 septembre 1980 ont été levées, mais qu'entre temps d'autres imperfections sont apparues et nota les remarques suivantes à charge de l'Entreprise NSONERA Pierre.

Résoudre le problème d'humidité sur la façade arrière du bâtiment par fixation de deux rampants de deux côtés renforcés par sept (7) pièces métalliques soudées sur la première panne arrière.

Ceci pour permettre la fixation de la gouttière et mettre les descentes d'eau en P.V.C.

- Mettre les joints de dilatation sur le trottoir où c'est nécessaire
- Remplacer une serrure qui ne fonctionne pas
- Revoir la fermeture de la porte d'entrée au salon et celle qui mène à la chambre à coucher.
- La commission a accordé un délai d'un mois à l'Entreprise NSONERA Pierre pour la levée des remarques susdites.

Le problème des sanitaires et des cuisines qui ne sont pas prévus dans les plans des maisons des agents de Douane même pour d'autres postes frontaliers est en voie d'être résolu à partir du poste douanier de Bugarama et de Rusizi II.

BATIMENTS FRONTALIERS B.

Travaux de réfection

-Porte douanier de Byumba-Kaniga et Gatuna

Fonctionnaire-dirigeant : RUGANINTWALI Jean Berchmans

Entreprise : SOGEP

Financement : Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics

Début des travaux : le 24/11/1980

.../...

Fin prévu des travaux : (50 jours calendrier) 3/1/1981

Montant total du marché : 1.343.880 Frw

Montant touché 25% à titre d'avance 335.970 Frw, 670.954 Frw suivant l'état d'avancement des travaux

Montant restant à toucher : $1.343.880 - 1.006.924 = 336.956$ Frw

La réception provisoire de ces travaux de construction de logements pour les agents de douanes à Kaniga a eu lieu le 15 décembre 1981, celle des travaux à Gatuna aura lieu le 19 janvier 1982.

7° Réfection de 8 maisons résidentielles à Kamembe en Préfecture de Cyangugu

Fonctionnaire-dirigeant : RUGANINTWALI Jean Berchmans

Entreprise : NZABALINDA François Xavier

Financement : Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics

Début des travaux : le 22/11/1980

Fin prévu des travaux : (90 jours calendrier) le 17/02/1981

Montant du marché : 17.088.718 Frw

Montant touché : 17.088.718 Frw

La réception unique des travaux de réfection de 8 maisons d'habitation à Kamembe qui était fixé pour le 4 septembre 1981 n'a pas eu lieu puisque l'Entrepreneur n'était pas présent sur les lieux, la date de la prochaine réception sera fixé par le conseil des Adjudications.

8° Réfection de l'hôpital SANATORIUM DE RVAMAGANA

Fonctionnaire-dirigeant : RUGANINTWALI Jean Berchmans

Entreprise : NZABALINDA François Xavier

Financement : Budget de Développement

Début des travaux : le 7/9/1981

Fin prévue pour les travaux : (70 jours ouvrables) fin novembre 1981

Montant du marché : 15.039.710 Frw

Montant touché : 15.039.710 Frw

Les travaux de réfection du SANATORIUM n'ont pas été achevés avec le délai prévu ceci d'une part des imprévus surgis au cours de l'exécution à savoir, crépissage des murs intérieurs et extérieurs, carreaux de faïence dans les WC et douches, réfection urgente la morgue.

D'autre part le matériel n'a pas été fournis à temps sur le chantier et ceci a changé considérablement le planning établi à ce sujet.

.../...

.../...

Le coût supplémentaire de ces travaux est dans l'ordre de ± 2.000.000 FRW (prévoir pour l'année 1982).

9. Transformation des stockage de l'OPHAR

- Fonctionnaire - Dirigeant : RUGANINIMWALI Jean Berchmans

- Entreprise : COMETAR

- Financement : Budget Ordinaire Ministère des Travaux Publics

- Début des travaux : Le 1/12/1981 (100 jours calendriers)

- Fin prévue pour les travaux : Le 10 mars 1982

- Montant du marché : 1.551.280 FRW

- Montant touché : 229.692 FRW

- Montant restant à toucher : 1.301.588 FRW

Travaux réalisés : - Elevation des murs en briques cuites

- Placement des 5 portes métalliques intérieures

- Placement d'une fenêtre métallique vitrée

- Creusement du puit perdu.

Travaux restant à réaliser :

Placement du treillis au dessus des murs d'elevation

Construction de la fosse septique et canalisations

Placement du WC à chasse basse

Pose de la peinture sur murs

Les travaux sur ce chantier avancent normalement, le délais accordé à

l'entreprise sera respecté.

De nouvelles études entreprises pour les modifications de certains éléments

sont en voie d'aboutir, mais elles ont entraîné le lent démarrage des travaux

et beaucoup de correspondances inutiles.

Les travaux ont démarré en octobre, actuellement l'entreprise a terminé

les fondations et le ferrailage des armatures pour la dalle de sol sont

presque terminés.

Tous les crédits sont prévus sur financement français. La lettre de commande a

été passée pour un montant de 39.693.549 FRW.

Les problèmes à résoudre par le Maître de l'ouvrage sont les suivants :

-Trouver un financement complémentaire car la somme prévue actuellement par la partie française n'est pas suffisante pour achever les travaux -Régler au plus vite la question de raccordement et augmenter les fonds à ce prévues par le Budget de Développement exercice 80.

4. CONCLUSION

Les techniciens de la Division Travaux ont assuré cette année la surveillance de plusieurs chantiers, ont exécuté un programme de transformation et de travaux en régie; Les besoins en construction de tous genres que le Pays éprouve montrent facilement le rôle de plus en plus croissant que la Division est appelée à jouer afin de satisfaire ces besoins.

Ainsi est-il nécessaire de penser déjà à régler à court terme les problèmes suivants:

1. Encadrer les ouvriers et notamment envisager des cours de formation professionnelle que l'on adapterait à leur spécialisation et au niveau de tous

2. Fournir à la Division des Techniciens capables de résoudre des problèmes techniques de grande envergure, qui encadreraient les ouvriers, pourraient exécuter un travail de laboratoire dans des locaux à aménager dans le cadre de la surveillance et du contrôle des travaux.

3. Trouver un véhicule en bon état de marche qui remplace la dépendance actuelle des fonctionnaires-dirigeants des moyens limités de la Direction Générale de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils. Ce véhicule s'occuperait également de l'approvisionnement des Intérieurs Postes dans les Préfectures.

VIII. Bureau Entretien des Bâtiments Civils

Le Bureau Entretien des Bâtiments Civils supervise et coordonne douze entretiens postes répartis dans les différentes préfectures à savoir le service d'entretien poste de KIGALI, GITARAMA, NYABISINDU, BUTARE, GIKONGORO, CYANGUGU, KIBUYE, RUHENGERI, BYUMBA, KIEUNGO, RWAMAGANA et GISENYI.

Le même service dispose des sous entretiens-postes à KABAYA et GATSIBO En même temps, le Bureau Entretien a sous sa supervision le magasin central des bâtiments civils qui s'occupe de l'approvisionnement en matériaux et matériels de tous les entretiens-postes.

Vous trouverez sous ce chapitre la liste exhaustive des entrées et sorties du magasin central. Ce présent rapport ne mentionne pas expressément les quantités destinées à chaque entretien poste. Ce détail pourrait être trouvé dans les services en cas de besoin.

Le magasin central dispose de toutes les indications nécessaires.

1.1. Activités de surveillance

1: Réfection du Parquet de Kibungo

- Entreprise ATECOM
- Financement Budget ordinaire
- Montant total du marché : 3.767.804
- Fonctionnaire-dirigeant : MUNYANKINDI François
- Début des travaux : 1er octobre 1981
- Fin prévu des travaux : Fin février 1982
- Montant touché 20% à titre d'avance : 753.561 FRW
- 1ère facture 558.505 FRW
- Montant restant à toucher : 2.595.664 FRW

Travaux effectués

- Pour le bâtiment principal il a été procédé à la démolition de la toiture, du plafond et de certains murs intérieurs, au nettoyage et transport des déchets, à l'élevation des murs intérieurs et de leur crépissage et le placement des châssis métalliques.
- Pour le bâtiment sanitaire, les travaux sont faits jusqu'à la hauteur des pignons, fouilles et maçonneries de la fosse septique.

2: Clôture et construction toilettes extérieures et réfection bâtiment principal de l'Hôtel du Cinq Juillet.

- Entreprise NZABALINDA François-Xavier
- Financement : Budget de développement
- Montant total du marché : 7.937.439 FRW.
- Fonctionnaire-dirigeant: MUNYANKINDI François
- Début des travaux : 26 novembre 1981
- Montant restant à toucher : 5.556.207
- Travaux effectués : fouilles et fondations en moellons.

3: Logements pour Fonctionnaires de l'Etat à KIMIHURURA

- Entreprise : EMUGECO
- Financement : budget ordinaire
- Montant total du marché : 139.026.048 FRW
- Début des travaux : novembre 1979
- Fin des travaux : janvier 1981
- Montant restant à toucher : 5% de retenue de garantie soit 6.951.302 FRW
- Les travaux restants à effectuer: Les levées de remarques constatées lors de la réception provisoire ainsi que d'autres qui se sont formulées après.

4: Réfection bâtiments frontaliers et construction de cuisines à Rusizi II et Bugarama

- Entreprise : MUTABAZI David
- Financement : budget ordinaire
- Montant total du marché : 4.024.758 FRW
- Fonctionnaire-dirigeant : MUNYANKINDI François
- Début des travaux : 01 octobre 1981
- Fin prévue des travaux : 15 décembre 1981
- Les travaux ont été terminés dans les délais, il reste à procéder à la réception provisoire.

- 1ère facture : 851.644 FRW
- 2ème facture : 2.368.162 FRW
- Reste à toucher: 5% à titre de caution 201.238 FRW.

Remarque: Pour des raisons de transport la réception provisoire de ce projet pourra avoir lieu en même temps que la réception provisoire de la réfection de l'habitation du prêt et du Président de 1ère instance à Cyanguu puisque les marchés se terminent presque en même temps (décalage de 15 jours).

5: Réfection habitation Prêfet et Président du Tribunal de 1ère Instance Cyanguu

- Entrepreneur : MUTABAZI David
- Fonctionnaire-dirigeant : MUNYANKINDI François
- Financement : budget ordinaire
- Montant du marché : 5.227.118 FRW
- Montant touché : 20 % à titre d'avance soit : 1.045.424 FRW
- Reste à toucher: 4.181.694 FRW.
- Début des travaux : 30 octobre 1981
- Fin prévue des travaux : fin décembre.

- L'entretien poste de Kigali n'a pas un nombre suffisant d'ouvriers qualifiés; il faudrait en plus de l'équipe actuelle, engager au moins 15 maçons et 5 plombiers spécialement pour arranger les fosses

Difficultés rencontrées

Enlèvement des tuiles et remplacement des tôles galvanisées
Enlèvement plafond arabe et remplacement par plafond unilat
Travaux de peinture

- Habitation du Préfet

Enlèvement de tuiles

Difficultés rencontrées

Placement des tôles sur la partie principale de la maison (salon-chambres)

- La charpente était pourrie. Il a fallu aller chercher des madriers à BUKAVU. Le fait de réparer une maison occupée dans de telles conditions a causé un petit désagrément aux occupants pendant une semaine et demi.

2. Les Entretien postes

1: Entretien Poste de KIGALI

Les activités de l'entretien poste de Kigali sont nombreuses et de tout genre. En plus de l'entretien des bâtiments civils, l'entretien poste s'occupe également des travaux de transformation des résidences officielles, des clôtures des résidences des autorités, du gardiennage des bâtiments abandonnés ou libérés, de la préparation des fêtes et de l'entretien des jardins.

Travaux effectués

- Renouvellement de la peinture des résidences ministérielles
- Installation électriques et sanitaires
- Extension et transformation de quelques maisons officielles
- Réparation des fosses septiques et creusement des puits perdus
- Placement des citernes d'eau chez les ministres
- Pavement de terrains de sport à Kacyiru
- Placement de portes et de grillage
- Construction du Stade à Gisenyi
- Construction de 2 cages à GATUNA
- Fabrication et placement de portails
- Couvre et placer des rideaux
- Placement de vitre un peu partout
- Construction des piliers
- Réparation des trottoirs
- Construction et peinture des abris passagers.

- Transformation des bâtiments de l'hôpital de Rwamagana

6° Entretien Poste à Gisenyi

Le poste de Gisenyi est sollicité dans plusieurs travaux dus en grande partie à la présence du siège de la C.E.P.G.L. en plus du travail habituel courant. La préparation de la salle de conférence est assurée le plus souvent par l'Entretien Poste. Le Poste supervise également le sous-entretien poste de Kabaya.

Travaux effectués

- Réparation des toitures et plafonds
- Fabrication des portes-cadenas
- Fixation des serrures dans portes et armoires
- Installations électriques et sanitaires
- Réparation des Postes et fenêtres
- Réchauffage des murs des bâtiments résidentiels
- Réparation du mobilier
- Renouvellement de la peinture des bâtiments résidentiels et administratifs
- Fabrication d'étagères
- Construction d'un four de chauffage
- Aménagement des fosses septiques.

7. Entretien Poste de KIBUYE.

Le poste de KIBUYE est en éloigné de Kinshasa surtout à cause de l'état des routes. Les matériaux et matériaux de construction y sont rares sinon impossibles à trouver pour l'entretien des bâtiments. Aussi est-on obligé d'importer du gravier de GISENYI ou de GITARAMA.

Synthèse des travaux effectués

- Réparation des toitures des bâtiments officiels
- Peinture et chaulage des bâtiments officiels
- Réparation des installations électriques et sanitaires
- Extraction des pierres et du sable
- Réparation des trottoirs et pavements
- Réparation du mobilier
- Fabrication des cadres, étagères et portes.

Difficultés

- Accident de travail survenu au cours de l'année à 2 ouvriers
- Alimentation des chantiers en pierres et sable par des manoeuvres par manque de moyen de transport, d'où lenteur des travaux.
- Manque de matériel
- Manque de moyen de déplacement pour assurer la bonne surveillance

- Remplacement des robinets, des tubes à néons et des vitres cassées.
- Réparation et vernissage du mobilier
- Installations électriques
- Raccordement d'eau
- Renouvellement de la peinture des maisons officielles
- Réparation des tuyaux d'eau
- Construction de l'atelier de menuiserie
- Débouchage et réparation des W.C
- Construction d'annexe de la salle de conférence.

Synthèse des travaux effectués

entreprises.

Aussi certaines réparations d'importances sont-elles confiées à des très vîeux. Ils sont caractérisés par un accès difficile.

Les bâtiments officiels de Gyanggu sont très nombreux et postes. L'ensemble Poste de Gyanggu est l'un des plus grands entretiens

9°. Entretien Poste de Gyanggu

- Entretien des jardins publics.
- Réparation des installations sanitaires
- Remplacement des tuiles sur toitures des bâtiments et maisons
- Remplacement des serrures, verres à vitre cassés
- Bâtiments officiels
- Débouchage des caniveaux et des fosses septiques pour maisons et Les
- Construction des arcs de triomphe et de tribunes pour fêtes officielles
- Remplacement de la peinture de ces mêmes bâtiments
- Bâtiments administratifs.
- Réparation des toitures de ces mêmes maisons
- Réparation du mobilier des maisons officielles et des bâtiments administratifs.
- Installations électriques dans les maisons officielles et dans les

Synthèses de travaux effectués

de travaux d'entretien à y effectuer.

Le Poste de Gikongoro est un des plus petits entretiens postes du pays. Il y a peu de bâtiments officiels, bien qu'il n'y ait pas mal

8° Entretien Poste de Gikongoro

- Personnel s/Contrat = 1.329.318 FRW
 - Personnel journalier = 1.238.550 FRW

10.° Entretien poste de Gitarama

Le poste de Gitarama est relativement petit par rapport à Kigali et à Butare. Cependant ses bâtiments sont aussi vieux que ceux des autres entretiens postes si bien qu'ils nécessitent le même travail d'entretien

Synthèse des travaux effectués

- Réparation des bâtiments administratifs et résidentiels
- Réparation du mobilier de l'Etat
- Réparation des installations électriques et sanitaires
- Réparation des toitures
- Construction et taillage des clôtures
- Fabrication de grillages
- Entretien des jardins publics
- Renouvellement de la peinture des maisons résidentielles.

11.° Entretien poste de Butare

Le poste de Butare est le second entretien poste après celui de Kigali/ Il comporte une douzaine de bâtiments administratifs et plusieurs maisons résidentielles officielles.

Synthèse des travaux effectués

- Renouvellement de peinture
- Réparation des toitures et plafonds
- Réparation des sanitaires
- Réparation des installations électrique
- Vidange de fosses septiques
- Difficultés rencontrées

- Manque de matériel d'entretien des maisons de résidence et des bâtiments administratifs

- Manque de moyens de déplacement pour assurer la surveillance des travaux.

- Manque de matériel de bureau, machine à écrire et à calculer

- Manque de briques et de sable pour la réparation des maisons

officielles sise à Ngoma

- Manque de personnel suffisant pour assurer le bon déroulement des travaux. Il faudrait un surveillant adjoint un plombier, un magasinier et un dactylographe.

Nyabisindu est un centre urbain assez grand qui a beaucoup de services administratifs et dont les bâtiments résidentiels sont très nombreux.

Synthèse des travaux

- Réparation des toitures
- Vindage des fosses septiques
- Renouvellement de peinture et rechaudage des bâtiments administratifs et des maisons résidentielles
- Réparation du mobilier
- Fabrication des portes et des clés
- Réparation des installations électriques et sanitaires
- Entretien de palissades
- Construction de barza

Difficultés rencontrées

- Les principales difficultés proviennent du manque de matériaux, briques et sable
- Le manque de moyen de déplacement pour assurer la surveillance des travaux
- Manque de machine à écrire
- Manque de poste à souder pour placement de grillages et réparation des portes métalliques
- Pas d'équipement suffisant pour les ouvriers qui travaillent à la menuiserie, peinture Vindage de W.C

Magasin Central des Bâtiments Civils

Le magasin central des bâtiments civils doit normalement ravitailler les douze entretiens postes du pays. Pour remplir son rôle il faut que lui-même soit pourvu suffisamment en matériels et matériaux dont les différents entretiens postes ont besoin. Son personnel devrait également être étoffé pour remplir au mieux son rôle.

CHAPITRE III. ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DES PONTS & CHAUSSÉES

I. DIRECTION GENERALE

La Direction Générale des Ponts et Chaussées a comme activités principales la programmation de la construction de routes et des ponts ainsi que la classification des routes, sans oublier bien entendu les tâches administratives de routine du personnel y rattaché. Elle a sous dépendance le service des Etudes Techniques qui se subdivise en Inspection des Travaux et Laboratoire des Travaux Publics. Le premier est une division tandis que le second, un bureau. Il y a également la Direction Travaux dont dépendent les services ci-après :

- Le Bureau Ponts

- Le Bureau Entretien manuel des routes et des ponts

- Le Bureau Voiries Urbaines

- La Division Atelier et Magasin

- La Division Administration et

- Le Bureau Personnel

La Direction Générale des Ponts et Chaussées doit coordonner et organiser différents projets spécifiques comme les projets "Banque Mondiale" pour l'entretien routier, les projets financés la K.F.W. et la G.M.Z (Gouvernement Allemand) dans l'Atelier Central des Ponts et Chaussées et dans les projets Voiries Urbaines. La Direction Générale gère également les différents fonds octroyés par les divers pays et organismes amis ainsi que le Budget de Développement dans l'exécution des Travaux routiers.

I. DIRECTION DES ETUDES TECHNIQUES :

Activités des services :

La Direction des Etudes Techniques des Ponts et Chaussées est chargée dans ses attributions des études techniques des routes, des voiries urbaines et des Ponts ainsi que de l'établissement des dossiers d'appel d'offres. Elle comprend aussi le service d'inspection des projets chargé de la surveillance des travaux et de la comptabilité des chantiers. Ce service a souffert depuis 1977 d'une vacance prolongée du responsable de la Division Inspection des projets. Ce n'est que cette année-ci que le vide a été comblé. Mais malgré cette carence les personnes désignées aux fonctions dirigeantes des différents projets se sont acquittées convenablement de leurs tâches respectives.

III. DIVISION : INSPECTION DES PROJETS

Situation des Projets au 31 décembre 1981

1. Grands travaux ROUTIERS

a. Route Kigali-Butare-Akanyaru

a.1. Généralités :

On se souvient que les travaux de construction de cette route ont été confiés à la Société Française Spie Batignolles et ont démarré en août 1978. Sa mission de contrôle a été confiée au Bureau d'Etudes Rhein-Rhur.

En date du 10 avril 1981 la Société Spie-Batignolles a adressé une requête à la Chambre de Commerce Internationale de Paris demandant son intervention. Cette demande a donné lieu à l'ouverture d'un dossier enregistré sous la référence YD/RP n° 4126. La Cour d'Arbitrage a été constituée et la Haye fut fixée comme lieu d'arbitrage. La visite sur les lieux par le tribunal et la mission d'un expert indépendant a eu lieu en septembre tandis que le mémoire en réponse du Gouvernement Rwandais est en rédaction.

a.4. Demande d'arbitrage devant la Chambre de Commerce Internationale (C.C.I.)

La date convenue d'achèvement des travaux du lot 2, après prolongation des délais contractuels initiaux, était le 16 mars 1980. Or, jusqu'au 30 juin 1981, l'entreprise n'avait pas encore réalisé la finition et la réparation de certains dégâts sur la route et refusait même de demander la réception provisoire.

a.5. Situation des Travaux du Lot 2

Devant cet état de chose, une réunion se tint à Bruxelles du 13 au 15 mai 1981 dans le seul but de trouver une solution de rapprochement aux divers problèmes existants entre l'Administration et l'Entreprise. Devant la nature et l'importance des contre-propositions de l'Entreprise, l'Administration fut amenée à résilier le contrat le 6 juin 1981 conformément à l'article 121.2.b du Cahier Général des Charges.

Designation	Délai	Termes en km	non exécutés
Terrassements	7/1/1981	120,450	-
Posses maçonnées		79,890	40,560
Buses		102,450	18,000
Couche de fondation		58,000	62,450
Couche		56,000	64,450
Couche d'usure		55,000	65,450
Finition		-	120,450

tableaux ci-dessous :

Or jusqu'au 6 juin 1981 la situation des travaux étaient comme reproduits au tableau ci-dessous :

Devant un délai de 30 mois, les travaux sur le lot 1 Kigali-Butare auraient dû être terminés le 7 février 1981.

a.2. Situation des travaux du Lot 1

Le financement provenait conjointement du FED et du Gouvernement Rwandais. Les travaux étaient divisés en deux lots. Les travaux du lot 1 Kigali-Butare devaient durer 30 mois et ceux du lot 2 Butare-Akanyaru avaient un délai de 15 mois.

a.5. Marché pour compte de Spie-Batignolles

Conformément à l'article 47.1 du Cahier Général des Charges des marchés publics des travaux financés par le Fonds Européen de Développement, l'Administration a notifié à la Société Colas en date du 13 octobre 1981 l'approbation de la soumission du 17 juillet 1981 relative aux travaux d'exécution de la route Kigali-Butare-Akanyaru partagés en deux lots :

- lot n° 1 qui constituera le marché pour compte
il s'agit de faire des travaux restant sur le marché initial ainsi que les travaux de reprise correspondant aux malfaçons.
- lot n° 2 comportera les travaux supplémentaires.

Ce marché est conclu pour une durée de 15 mois et pour un montant total estimatif de 1.526.791.041 FRW constitué des montants estimatifs du lot 1 et du lot 2 respectivement de 1.270.134.609 FRW et 256.656.432 FRW.

a.6. Reprise des travaux

Jusqu'au 31 décembre 1981, la Société COLAS exploite la carrière de Gitarama (GTR 2), prépare les matériaux de la carrière du PK 74, fait l'installation du chantier ainsi que celui du concasseur et les travaux sur la route sont annoncés pour le 15 janvier 1982 à partir de Butare sur le lot n° 1.

a.7. Situation Financière

a.7.1. Disponibilités actuelles

Convention 2ème, 3ème et 4ème FED	24.680.000 ECU
Cautions bonne fin S B T P	1.764.090 ECU
Récupération mission de contrôle lot 2	653.680 ECU
Récupération frais d'arbitrage	53.330 ECU
Budget de Développement (BD)	2.941.170 ECU
Total	<u>30.092.270 ECU</u>

à déduire

- S B T P (dépenses effectuées y compris indemnisation) 10.398.410 ECU
- Surveillance 1.970.000 ECU
- Arbitrage
- . C C I : 26.670 ECU
- . Avocat 40.000 ECU

66.670 ECU
<u>12.435.080 ECU</u>
<u>17.657.190 ECU</u>

Il reste donc : 30.092.270 - 12.435.080 =

.../...

Les dépenses à engager s'évaluent, sans tenir compte de la décision d'arbitrage de la C C I à :

COLAS : lot 1	1.270.134.609 FRW	=	12.507.480 ECU
lot 2	256.656.432 FRW		2.527.390 ECU
Surveillance			600.000 ECU
Arbitrage : C C I			80.000 ECU
Expert			<u>24.300 ECU</u>
			15.659.250 ECU

d'où disponibilités actuelles	=	17.657.190 ECU
dépenses à engager		<u>15.659.250 ECU</u>
Solde		1.997.940 ECU.

a.7.2. Route Butare-Akanyaru (Projet Régional)

Montant disponible		690.082.481 FRW
Augmentation de la somme disponible de 15%		<u>103.512.372 FRW</u>
Total =		793.594.853 FRW
Offre de S B T P		607.996.068 FRW

- Dépenses effectués y compris		
. Coûts des travaux réalisés		596.477.035
. Frais d'indemnisation		13.539.518
. Retenues de retard		-30.399.803
. Révision des prix		<u>62.320.862</u>
Total =		641.937.612 FRW

- Solde (793.594.853 FRW - 641.937.612) = 151.657.241 FRW
- Factures en attente jusqu'au moment où tous les travaux préparatoires et finition seront terminés
 - . évacuation chantier 4.667.850 FRW
 - . Révision des prix 914.076 FRW

Cette situation ne tient pas compte

- ni des réclamations de S B T P
- ni des frais d'arbitrage
- mais il faut envisager une imputation éventuelle de la Mission de Contrôle (67.000.000 FRW) sur le solde de 151 mio de FRW

a.7.3 Réclamations

Lot 1	616.174.326 FRW
Lot 2	132.127.834 FRW
Total =	748.302.160 FRW

b. ROUTE KIGALI - RUHENGERI

b.1 Introduction

Dans le cadre de la coopération entre la République Rwandaise et la République Fédérale d'Allemagne un montant de 74.400.000 DM qui servira à l'aménagement de la route Kigali-Ruhengeri a été accordé à la République Rwandaise.

En accord avec la Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau, Frankfurt, un marché d'un montant de 3.500.000.000 FRW a été conclu le 24 décembre 1980 entre le Ministère des Travaux Publics et la Compagnie Nationale Chinoise des Travaux des Ponts et Chaussées, Pékin/Chine.

Le montant du marché est une somme globale ferme et non révisable pour toute la durée des travaux.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par le Groupement Gecifer-Sodecotra/Rhein-Ruhr dont le contrat a été signé le 31 mars 1981 pour un montant de 2.999.186 DM.

b.2 Consistances des travaux

Les travaux à exécuter consistent en l'amélioration de la route Kigali-Ruhengeri via Shyorongi.

La longueur de la route est fixée à 87.568 km.

La largeur est composée par une bande de roulement de 6,00 m et d'un accotement de 1,50 m à chaque côté de la route.

Le délai d'exécution est fixé à 36 mois y compris l'installation de chantier et les saisons des pluies, c.à.d allant du 1 mai 1981 au 30 avril 1984.

b.3. Avancement des travaux

Pendant les premiers six mois l'entrepreneur a installé ses campements et il a importé le matériel nécessaire pour l'exécution des travaux.

Le camp secondaire A au PK 13,5 à Shyorongi

Le camp secondaire B au PK 54,1

Le camp secondaire C sera installé prochainement au PK 84.

Au début l'entreprise n'a pas pu respecter ses obligations en ce qui concerne :

- fourniture des biens pour la Mission de Contrôle (habitations, bureaux, meubles et création d'un laboratoire avec équipement).
- présentation des données techniques et des attachements avec la gestion administrative.

- mise à la disposition du personnel qualifié qui peut s'exprimer correctement en langue française.

Entretemps les problèmes sont résolus sauf celui relatif aux interprètes.

Concernant le déroulement des travaux d'exécution au chantier il est à constater que l'entreprise respecte le planning des travaux et en outre il respecte sérieusement des ordres donnés soit par l'Administration soit par la Mission de Contrôle.

13 km de nettoyage de l'assiette
10 km de terrassement (déblais - remblais)
sont déjà exécutés.

Actuellement il est à esperer que l'entrepreneur respectera le délai d'exécution.

c. ROUTE RUHENGERI - CYANIKA

Dans le cadre de la construction de la route Ruhengeri-Cyanika (23 km) dont le financement sera assuré conjointement par le Fonds Africain de Développement (445.000.000 FRW disponible) et par le Gouvernement Rwandais (50.000.000 FRW de contrepartie) plusieurs appels d'offres ont été lancés et l'offre la moins disante a été estimée à 833.000.000 FRW. Dans la suite, l'Entreprise Chinoise de Construction des Ponts et Chaussées donna l'offre de 566.713.300 FRW. Les coûts de surveillance sont estimés à 25.000.000 de FRW. Etant donné qu'aucune entreprise à part celle des chinois ne veut exécuter le projet à des prix raisonnables, et que la somme proposée pour la surveillance et le contrôle des travaux n'intéresse pas les bureaux d'études en dehors du pays, l'Administration a engagé des procédures avec le Fonds Africain de Développement, bailleur de fonds, en vue de confier les travaux à l'entreprise chinoise et la mission de contrôle à un bureau d'études installé déjà au Rwanda.

Le problème de passation de marché dont la solution est en voie consiste à attribuer les travaux à une entreprise rwandaise qui cédera à son tour le marché à l'entreprise chinoise comme sous-traitant vu que cette dernière n'est pas membre du groupe de la Banque Africaine de Développement dont le règlement interdit le cas de la Société Chinoise.

.../...

d. ROUTE KIGALI-GATUNA

Les travaux sont terminés depuis 1977. A cause de fortes pluies connues en 1979, les travaux de réparation confiés à la société ASAF sont terminés depuis 1980. Mais l'Entreprise ASAF s'est engagée à surveiller le terrassement des passages sur les marais de GATUNA ainsi que celui des rampes d'accès du pont Nyabugogo et de faire les travaux nécessaires pendant une période de cinq ans qui expire en 1982, année pendant laquelle l'Entreprise sera en droit de demander la réception définitive.

e. Boulevard de l'O U A

Dans le cadre de l'Aide Bilatérale entre la République Rwandaise et la République Fédérale d'Allemagne un PRET n° AL 796539 de 2.600.000 DM a été accordé à la République Rwandaise. Le montant a servi pour l'amélioration du Boulevard de l' O U A du PK 0+000 au PK 2+150 par une troisième voie pour le trafic lourd.

Le financement a été assuré conjointement par la Coopération Financière de la République Fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire de la Kreditanstalt Für Wiederaufbau, Frankfurt/RFA au nom du Bundesminister für Wirtschaftliche Zusammenarbeit à Bonn/RFA et par le Gouvernement Rwandais en ce qui concerne les expropriations qui ont eu lieu. Les travaux sont terminés en 1980 et la réception définitive a intervenu en 1981.

f. ROUTE BUTARE-CYANGUGU

L'Etude d'Exécution terminée par le Bureau d'ETUDES RRI a connu de légères modifications sur le tronçon Ntendezi-Cyangugu en vue de diminuer le coût des terrassements. Les études de factibilité et d'exécution commandées auprès du Bureau d'Etudes D H V viennent de se terminer et l'Administration a déjà notifié des remarques à l'Attributaire.

L'appel d'offres à la préqualification des entreprises a eu lieu mais elle vient d'être cassée pour entamer de suite la procédure de soumission directe. Mais le profil des travaux connaît un problème financier. En effet, il existe un déficit sur le financement disponible, de l'ordre de 1,8 milliards de FRW.

Le projet est susceptible d'être financé par le Gouvernement Rwandais, la Banque Africaine de Développement, l'Association Internationale de Développement, la Banque Arabe de Développement en Afrique et/ou le Fonds Koweïtien.

De ce fait les documents définitifs de soumission ne seront prêts qu'aussitôt que le financement total est bouclé vu que chaque bailleur de fonds respecte son Cahier Général des Charges de marchés publics financés par son groupe.

g. ROUTE GITARAMA--RUHENGERI

Pour l'étude de factibilité et technique préliminaire de la route ci-haut mentionnée, les investigations sur terrain sont terminées. Le choix s'est porté sur la variante GATUMBA c'est-à-dire la Route actuelle Gitarama--Ruhengeri qui longe la rivière Nyabarongo.

Les études sont attendues pour début de l'année 1982 par le Bureau RRI et auront coûté une somme de 757.900 DM.

h. ROUTE GITARAMA-KIBUYE

En 1974, les études de factibilité n'ont pas été concluantes. Le Bureau Rhein-Ruhr est entrain d'actualiser l'étude pour un coût de 115.600 DM sur financement de la République Fédérale d'Allemagne. Cependant, le Gouvernement Rwandais est susceptible de payer une augmentation de 8 %.

i. ROUTE KAYONZA-KAGITUMBA

Dans le cadre de la Coopération bilatérale entre la République Rwandaise et le Royaume de Belgique, un don a été accordé au Gouvernement Rwandais par le Gouvernement Belge par l'intermédiaire de l'Administration Générale de la Coopération au Développement pour le financement de l'étude de factibilité et l'étude d'exécution de la route repris ci-haut dont le coût total est de 22.500.000 FB.

Ce marché a été attribué au groupement N.M.V. - CADIC en août 1981 pour un délai de 600 jours calendrier susceptibles d'être ramenés à 480 jours de façon à disposer de ces études vers la fin de l'année 1982.

En ce qui concerne les travaux, les investigations sur terrain pour l'étude de factibilité sont terminées.

..//..

j. ROUTES NYAMIRAMBO

- Route Nyamirambo-Stade National (lot 1)
- Route Nyamirambo-Nyabugogo(Sodéparal) (lot 2)

Dans le cadre de la coopération rwando-libyenne, la Jamahiriya Arabe Libyenne a accepté de financer les travaux des deux projets ci-haut mentionnés.

Les travaux d'études d'exécution financés par le budget de développement ont été confiés au Bureau National d'Etudes des Projets en juillet 1981 pour un montant total de 6.000.000 de FRW.

Au démarrage des travaux 30% ont été versés au BUNEP soit 1.800.000 FRW. Jusqu'au 31 décembre 1981 les travaux ne sont pas encore terminés. C'est dire que l'attributaire est en retard d'un mois pour le lot 1 et n'arrivera pas à respecter le délai pour le lot 2 qui est de 5 mois à partir de septembre.

Cependant, l'appel d'offres a été lancé et les soumissions 1 sont arrivées le 18 décembre 1981 pour l'analyse.

k. Canaux d'évacuation des eaux pluviales à RUGUNGA-KIGALI

Le projet de travaux d'exécution du canal d'évacuation des eaux pluviales 1 dans le quartier Rugunga se situe dans le cadre de la modernisation et de l'entretien des rues à Kigali. Ce canal de drainage d'eaux pluviales a été retenu dans le souci de protéger efficacement aussi bien le Lycée de Kigali que les constructions avoisinantes contre les fréquentes inondations pendant la grande saison des pluies.

Le projet avance normalement, le Bureau d'Etudes des Ponts et Chaussées en a été saisi vers fin juin 1981.

Les études techniques relatives à ce projet ont été réalisées par le Bureau d'Etudes des Ponts et Chaussées et se sont terminées au mois d'Août 1981.

Par la suite, le 31 Août 1981, une demande de prix a été adressée à l'Entreprise ASTALDI-INTERNATIONAL et c'est en date du 16 septembre 1981 que l'offre de l'Entreprise précitée est parvenue au Ministère des Travaux Publics

Compte tenu du délai très court qui restait puisque le canal devait être exécuté et terminé avant la grande saison des pluies, le Ministre des Travaux Publics a adressé au Ministre des Finances une lettre de demande d'accorder le non recours à l'adjudication et d'autoriser la conclusion d'un marché de gré à gré avec l'Entreprise ASTALDI-INTERNATIONAL pour l'exécution des canaux d'évacuation des eaux près du Lycée de Kigali à Rugunga.

C'est en date du 30 octobre 1981 que le Ministre des Finances a marqué son accord à ce que le marché précité soit attribué à l'Entreprise ASTALDI INTERNATIONAL.

La lettre d'accord précise que le montant de ce marché s'élève à 69.222.800 FRW, que l'avance de démarrage est plafonné à 20% et que le délai d'exécution est de 5 mois.

Le 2 novembre 1981, une lettre de marché a été envoyée à l'entreprise ASTALDI INTERNATIONAL. Cette lettre signée le 2 novembre 1981 valait ordre de commencer les travaux, la date de sa signature étant la date de début des travaux.

Les travaux comprennent :

- Les terrassements
- Les ouvrages en béton et en béton armé
- Les ouvrages en maçonnerie.

Les travaux réalisés au mois de novembre sont :

- L'installation du chantier
- Le nettoyage et débroussaillage du terrain dans l'emprise de la canalisation
- Le repérage des bornes des parcelles riveraines
- Etablissement de nouveaux plans de piquetage, ceux du projet d'exécution ayant été légèrement modifiés.
- Implantation de l'axe du fossé par un piquet tous les 20 mètres.
- Acheminement au chantier du Petit matériel et du matériel de terrassement et d'ouvrages d'art (béton, béton armé, maçonnerie).

- Le personnel employé et le matériel utilisé sont au fur et à mesure renforcés¹ suivant l'importance et la nécessité des travaux.
- Exécution de 34.000 m³ de déblais.
- Approvisionnement important des matériaux rendus sur chantier. Il s'agit de :
 - sable
 - concassé
 - moëllons
 - fer à béton
 - ciment.

La longueur de la canalisation dont les travaux sont en exécution est de 801 mètres, celle du tronçon de la Rue du progrès à aménager est de 280 mètres.

Le crédit alloué par le Budget de Développement 1981 est de 40 millions de FRW.

Le montant du marché s'élève à 69.222.800 FRW (SOIXANTE NEUF MILLIONS DEUX CENT VINGT DEUX MILLE HUIT CENT FRANCS RWANDAIS).

Le marché est non révisable et est valable pour les quantités ne dépassant pas les 20 % du montant de l'estimation globale des postes à Bordereaux de prix.

ETAT FINANCIER AU 30.11.1981

Facture		Montant en FRW	Date d'introd.
1	Avance de démarrage soit 20 % du montant total du marché suivant l'article 11 des conditions du marché.	13.844.550	04.11.1981
2	Travaux exécutés (3400 m ³ de déblais du poste 1) et ap- provisionnements au 30.11.1981 : Sable : 200 m ³ Concassé : 1250 m ³ Moëllons : 1000 m ³ Fer à Béton : 37000 kg Ciment : 300 t.	25.348.991	30.11.1981

TOTAL

39.193.551

.../...

Le montant restant sur le crédit accordé par le B.D. 1981 est de 40.000.000 FRW - 39.193.551 FRW = 906.446 FRW.

Le crédit demandé sur le Budget de Développement 1982 pour la poursuite des travaux dans le quartier est de 93.000.000 FRW.

2. Programme Pilote Spécial de Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'Oeuvre

2.1. Digue GIHINGA-MUNYINYA

2.1.1. Introduction

Ce projet de construction doit permettre de relier la région du BUGESERA (Préfecture Kigali) à la région du MAYAGA (Préfecture Butare) en édifiant une digue de 1200 m, permettant de traverser le marais de l'Akanyaru.

La technique de digue flottante, prévue initialement ayant été abandonnée au profit d'une digue fixe, le volume des travaux se trouve sensiblement modifié par rapport au premier schéma.

Le programme pilote ne prendra donc en charge qu'une partie des travaux, du côté BUGESERA, l'autre côté étant confié à un autre projet.

2.1.2. Avancement des Travaux

Par rapport aux prévisions initiales, les réalisations du Programme Pilote marquent un retard pour plusieurs raisons :

- Mise en place tardive de l'Assistance Technique
- Signature en septembre 1980 seulement des accords portant sur l'essentiel du financement externe
- Changement tardif concernant certaines options techniques.

La phase de démarrage a dû être précédée, pour chaque composante du Programme, par la mise au point du plan de travail correspondant.

.../...

Calendrier de réalisation des travaux du Programme Pilote.

Projet	Prévisions initiales			Réalisation actuelles		
	Etudes	Début des travaux	Fin des travaux	Etudes	Début des travaux	Fin des travaux
Digue (Gihinga-Munyinya (200.000m ³))	Début 1980	1980	1982	Etudes complé-mentaires en janv. 1982	Févr. 83	Sept. 83
Route Nyagatare-Ngarama (36km)	1980	1980	1981	Mai-Juin	Août 81	Juin 83

INSTALLATION DU CHANTIER

Depuis février 1981 jusque mi-mai 1981, manoeuvres et maçons s'occupaient à la construction de :

- logements et bureaux en briques cuites pour cadres
- logements au pot-pot pour chauffeurs
- garage pour réparation des véhicules affectés audit chantier
- magasin (entrepôt matériel et outillage)
- aménagement d'une plateforme pour garer tout le matériel
- réaménagement total des bâtiments déjà existants.

En même temps on a démoli une veine de quartzite qui barrait l'accès direct de l'entrée au chantier au pont sur l'Akanyaru et empêchant toute activité du matériel affecté au remblai de la digue (concassage, préparation, transport et stockage du moëllons).

TRAVAUX DE REMBLAI DE LA DIGUE

On a commencé par la préparation avec remblai par brouettes d'une plateforme assez vaste, à l'extrémité Ouest du pont sur l'Akanyaru pour rendre possible la manoeuvrabilité des tracteurs-remorques, une fois que les opérations de remblai ont démarré.

Le commencement proprement dit des travaux de remblai de la digue n'a pu se faire qu'à partir du 19 juin du fait de la saison des pluies (Mars-Juin) qui inondait le marais.

.../...

• Equipement au 30 novembre 1981

5 tracteurs financés par FENU

9 remorques financés par FENU

1 camion (2,5 T) financé par le projet

1 Rand Rover financé par le projet

Il y a un autre équipement en attente financé par le

programme : - 1 remorque "Müller"

- 1 rouleau compacteur (fabrication locale)

- 1 citerne 5 T (fabrication locale)

- 1 pompe à eau.

• Personnel au 30 novembre 1981

<u>Journalier</u>		<u>Sous-contrat</u>	
Manoeuvres	: 243	Chef de Chantier	: 1
Capitas	: 11	Chauffeur	: 7
Pointeur	: 1	Mécanicien	: <u>1</u>
Zamu	: 6		9
Sentinelles	: 2		
Chef d'équip.	: <u>1</u>		
	264		

Ces manoeuvres et capitas sont chargés de l'excavation, chargement et épandage des matériaux de remblai.

En plus, une équipe de 20 personnes s'est mise à l'ouverture de 2 canaux pour drainer l'eau et pouvoir travailler à sec. Ces canaux ont 2 m de large sur 1 m de profondeur.

Quant à l'épandage des matériaux, elle se fait par couche de 50 cm. Après terrassement de cette première couche, un rechargement est fait, et ainsi de suite jusqu'à ce que cette partie de digue semble tenir.

Au 30 novembre nous avons 120 m x 9 m dont 70 mètres de digue qui paraissent stabilisés sur le fond du marais. Le volume utilisé à cette fin s'élève à 23.000 m³.

Au mois de juillet, le volume maximum journalier de remblai jeté dans le marais atteignait 500 m³; à partir d'août, seulement 300 m³.

Cette grande différence est due à l'absence du bulldozer qui était prévue initialement et qui n'a travaillé que deux semaines.

.../...

En l'absence de ce bulldozer, on faisait journallement 15 à 20 tours par remorque x 5 remorques x 3,5 m³ (capacité d'une remorque). Ce qui donne aux environs de 300 m³ par jour. Le chargement de chaque remorque se fait par une équipe de 20 personnes.

1.1.3. Difficultés rencontrées

- Le bulldozer qui était prévu sur le chantier n'a travaillé que 13 jours seulement, du 22 juillet 1981 au 3 août 1981 suite à une panne, il est remonté à Kigali le 12 août pour y être réparé.

L'absence de ce bulldozer diminue fortement le rendement prévu initialement, parce que le travail qu'il devait faire est maintenant effectué par la main d'oeuvre.

1.2. Route Nyagatare-Ngarama

1.2.1. Introduction

La route Nyagatare-Ngarama était impraticable malgré les multiples intérêts tant économiques que sociaux qu'elle présentait pour la population aussi bien de la région de Byumba que de l'extérieur.

En effet, les travaux d'aménagement et d'installation des paysans sont en cours dans cette zone. D'ici peu, cette région sera peuplée.

Une fois cette route terminée, elle permettra de relier la sous-préfecture de Gatsibo au centre important de Nyagatare où siègent beaucoup de projets tel que OVAPAM, SDM, PKM. Le programme pilote prendra en charge la réfection complète de cette route.

1.2.2. Avancement des Travaux

Ce chantier a démarré le 24 août 1981

Travaux en cours

- * Aménagement de 3 campements
- * Débroussaillage et défrichage sur l'ensemble du tronçon
- * Décapage de la chaussée
- * Elargissement de la route sur 6 mètres
- * Préparation de la latérite
- * Bouchage des trous

.../...

- * Assainissement des fossés
- * Préparation de moëllons pour les ouvrages d'art
- * Commencement de quelques ouvrages d'art.

N.B.: Maintenant la route est presque carrossable sur toute sa longueur.

Equipement

Les difficultés que nous avons c'est que l'équipement prévu dans le plan de travail n'est pas encore sur place :

- 2 tracteurs "Magirus Deutz" D x 90
- 3 remorques "Müller"
- 1 Citerne 5 T (fabrication locale)
- 1 Pick up tout terrain (TOYOTA)
- 1 Compacteur vibreur manuel "Wacker"
- 1 Pompe à eau "Slanzi".

Nous n'avons qu'un camion benne (8 tonnes) et des brouettes pour le transport du matériau.

Personnel au 30 novembre 1981

320 Manoeuvres
25 Capitas
2 Sentinelles
4 Zamu
2 Maçons
2 Chefs d'équipe
1 Chauffeur
1 Chef de chantier
1
357 au total

1.2.3. Situation financière des programmes H.I.M.O

Digue "GIHINGA-MUNYINYA (1200 m) "et Amélioration de la Route "NYAGATARE-NGARAMA (36 km)".

- Début du projet digue "Gihinga-Munyinya = février 1981
Date estimée de fin des travaux : septembre 1983
- Début du projet route Nyagatare-Ngarana : Août 1981
Date estimée de fin des travaux : juin 1983

.../...

• Source de financement

Le Programme Pilote a pu être financé grâce à une subvention des Pays-Bas de 73,18 Mio de FRW.

À ce financement externe, il convient d'ajouter une contribution du Gouvernement Rwandais de 15 mio destinées à payer une partie de la Main d'Oeuvre.

Répartition de financement entre route et digue en mio de FRW.

	Main- d'oeuvre	Matériaux	Outillage équipement	Fonction- nement	Sous total	Véhi- cule	Total
Route	13,50	0,53	5,66	9	28,69		
Digue	18,50	0,50	4,46	3	26,16	18,33	73,18

Dépenses au 31 novembre 1981 pour route et digue sur financement extérieur

Main d'oeuvre	:	1.103.173 FRW
Matériel et outillage	:	2.244.233 FRW
Citerne à eau	:	320.500 FRW
Compacteur	:	400.000 FRW
Pompe à eau	:	158.000 FRW
Mobilier de bureau	:	93.100 FRW
Dépenses totales	:	5.422.049 FRW

Reste encore disponible sur le financement du programme :
67.757.951 FRW

N.B. : La Main d'oeuvre est financée en partie sur le Budget de Développement.

En ce qui concerne la contribution du Gouvernement Rwandais de 15 Mio destinés à payer une partie de la main d'oeuvre, on lui a accordé 6.000.000 sur le Budget de Développement pour l'année 1981 et a été demandé 7,5 Mio pour l'année 1982, le tout exprimé en FRW.

Détail de dépenses sur le Budget de Développement 1981

Digue Gihinga-Munyinya

Route Nyagatare-Ngarama

Déc. (80) 53.353

Janvier 51.455

.../...

Février	170.206	
Mars	276.990	
Avril	417.261	
Mai	375.459	
Juin	382.525	
Juillet	395.067	
Août	535.234	95.072
Septembre	604.603	487.020
Octobre	654.423	914.818
Novembre	<u>579.543</u>	
Total partiel	4.496.119	1.495.910
Total général.	5.993.029	

Dépenses totales au 31 novembre 1981

$$5.993.029 + 5.422.042 = 11.415.071 \text{ FRW}$$

1.1.3. ETUDES FAITES

a. Etudes préliminaires

a.1 Etudes préliminaires de la Route KIBUYE-GISENYI.
Elles sont terminées à 80 % et seront complètement achevées vers mars 1982.

a.2 Etudes préliminaires de la route KIGALI-MUREHE
La route KIGALI-MUREHE (KICUKIRO-NEMBA) relie la capitale à la zone de BUGESERA vers le BURUNDI. Les études préliminaires ont été commencées et seront terminées en 1982.

a.3 Etudes préliminaires de la Route KIGOMA-BUSORO-SAKE-KIBUNGO
Elles ont démarré vers la fin de l'année mais sont terminées à 50%.

b. Etudes d'exécution

b.1 Etudes d'exécution de trois ponts de la digue GASHORA-SAKE dont l'un d'entre eux est d'une portée de 24 m sont terminées. Ses travaux d'exécution ont même démarré.

b.2 Etudes d'exécution du Pont MUNINDI sur la route RUSHASHI BUMBOGO sont en cours. Les études géotechniques et topographiques sont terminées.

b.3 Etudes d'exécution de l'avenue Paul VI à KIGALI sont terminées et transmis. On attend le démarrage des travaux.

N.B. La valeur totale de ces études ci-haut (a1 à a3 et b1 à b3) est estimée à 10,8 millions de FRW.

b.4 Etudes d'exécution du Carrefour MAGERWA-RWANDEX à GIKONDO.

Le Carrefour RWANDEX-MAGERWA a pris pour son étude et sa planification environ 2,5 mois de travail à des Ingénieurs dessinateurs et arpenteurs.

Le travail est actuellement terminé et toute cette opération est estimée à environ 3 millions de FRW.

b.5 Boulevard de la NYABUGOGO

Le projet consiste à créer des parkings et des trottoirs le long de la route qui mène du Rond Point place de l'Unité Nationale au Carrefour de la NYABUGOGO (BUTARE-BYUMBA). Les études sont estimées à environ 6 millions de FRW.

b.6 ROUTE NGARAMA - NYAGATARE

Dans le cadre des travaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO) financés par le B I T, les études de réaménagement de cette Route ont été faites par le Service des Ponts et Chaussées pour un montant estimé à 7 millions de Francs Rwandais.

b.7 ROUTE BYUMBA - BASE

En vue de disposer d'une fiche de projet de cette route, les études préliminaires ont été faites et terminées pour une valeur environ de 5 millions de FRW.

b.8 Les ponts sur la rivière NYABARONGO à MWAKA et sur la rivière MUKUNGWA ont été étudiées.

Les travaux d'arpentage, les études géotechniques, la planification et l'exécution, les études statiques et le calcul de stabilité des ponts MUKUNGWA II et MWAKA sont terminées; elles sont estimées à 1,5 millions de Francs Rwandais.

b.9 La Digue à GASHORA

Pour pouvoir commencer cette digue, il a fallu d'abord faire les études hydrauliques, géotechniques et d'exécution. Le pont pour environ 1,0 million de Francs Rwandais.

b.10 La STATION GAZ METHANE

Le service des ponts et chaussées a fourni sur demande de la C.E.P.G.L, les plans d'exécution et le calcul statique du mur de retenue d'eau séparant les eaux du lac de la chambre de décantation (Système palplanches). Le coût de ces études est estimé à 0,5 million de Francs Rwandais.

c. Petits travaux et Petites études

c.1. Le nouveau quartier commercial

Ce nouveau quartier pourrait se situer le long du Boulevard de l'OUA en contrebas de l'Eglise Sainte Famille. La planification de cette zone a duré 3 mois de travaux topographiques, deux mois de travail d'ingénieurs et de dessinateurs. L'opération est estimée à 4 millions de Francs Rwandais.

c.2. Ecole Technique de KICUKIRO

Le service des Ponts et Chaussées a planifié et étudié le stade de jeux de l'Ecole Technique pour une valeur d'environ 0,5 million de Francs Rwandais.

c.3 Le Réseau Routier de BUTARE

Conjointement avec le service de l'Urbanisme, le service des Ponts et Chaussées a planifié le réseau routier de la ville de BUTARE. Ce travail est estimé à 3 millions de Francs Rwandais.

c.4 Le réseau routier de RWAMAGANA

La planification du réseau routier de Rwamagana a consisté surtout à la vérification des plans des voiries esquissées par le service de l'Urbanisme. L'établissement des plans de piquetage, les travaux d'arpentage et de dessin ont pris environ deux mois pour une valeur estimée à 4 millions de Francs Rwandais.

c.5 Bureaux et Magasins des Ponts et Chaussées

L'extension des bureaux et magasins de l'Atelier Central des Ponts et Chaussées ont nécessité des études d'exécution et le calcul statique pour une valeur de 0,4 millions de FRW. L'extension de l'Atelier de RUHENGARI a été également calculé pour une valeur de 0,2 million de Francs Rwandais.

c.6 L'Infirmerie au service des Ponts et Chaussées

Les besoins d'une infirmerie pour les agents des Ponts et Chaussées s'étant fait sentir, les études, les plans architecturaux et calculs connexes ont été faits pour une valeur d'environ 0,05 million de FRW.

c.7. Les Voiries Nouvelles

Tous les nouveaux quartiers sont planifiés au fur et à mesure que les possibilités s'offrent et parfois en tenant compte de l'urgence des quartiers.

L'année 1981 a vu la planification des quartiers de MUHIMA, KIMICANGA, KACYIRU, REMERA, GIKONDO, et KICUKIRO.

Le travail continue toujours.

Les travaux de piquetage, d'implantation, de vue en plan d'assainissement et de profil en long sont estimés à 7 mio de Francs Rwandais. Les travaux d'exécution ont commencé pour la plupart de ces voiries et seront achevés en 1982.

c.8 La STATION de carburant P & Ch

Une modification à la situation actuelle a été apportée afin de tenir compte des facilités de contrôle par les nouvelles pompes à installer et de renforcer l'étanchéisation des citernes. Ces études sont d'environ 0,05 million de Francs Rwandais.

1.1.4. ACTIVITES DIVERSES

a. Expropriations des Routes à asphalter

Le projet couvre pour le moment les routes Kigali-Butare-Akanyaru et Kigali-Ruhengeri. Ci-après les décaissements 1 sur le montant initialement prévu de 100.000.000 FRW et dont on a coupé dernièrement 30.000.000 FRW.

a.1. Tableau de décaissement

KIGALI-BUTARE-AKANYARU			KIGALI - RUHENGERRI		
Poste	Lieu	Montant	Poste	Lieu	Montant
1/81	Kigoma	1.306.462	4/81	Tare	196.350
2	Kigoma	8.995.886	7	Tare	89.023
3	Kigoma	2.802.856	8	Tare	1.702.203
5	Nyamabuye	86.258	9	Tare	32.142
6	Ngoma	130.712	10	Nyarutovu	278.230
11	Rusatira	2.970.034	13	Shyorongi	44.671
14	Kigembe	151.201	21	Shyorongi	9.051.250
12	Rusatira	594.319	26	Shyorongi	1.733
15	Mbazi	1.663.006	27	Nyarutovu	9.412
16	Taba	1.763.080	29	Butamwa	2.449.585
17	Nyamabuye	1.425.969	30	Shyorongi	5.170.262
18	Runda	2.728.078		Butamwa	2.942.707
19	Kigembe	1.035.478		Tare	<u>4.331.037</u>
22	Tambwe	239.541		Divers	25.354.605
24	Ruhashya	4.152.627			
25	Mbazi	823.222	20	NDIZA- NDUSU	579.110
28	Mbazi	6.280.020	23	GISUMA	<u>225.364</u>
	Mbazi	<u>2.067.208</u>			<u>27.169.079</u>
		<u>39.215.957</u>			<u>=====</u>

Total des montants imputés jusqu'au 25 novembre 1981 :
 SOIXANTE SIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT CINQ MILLE
 TRENTE SIX FRANCS (66.385.036 FRW) dont cinquante six millions
 neuf cent quatre-vingt quatorze mille quatre-vingt quatre
 francs (56.994.084 Frs) déjà payés.

a.2. Les observations à formuler

- Le retard enregistré dans le cheminement des listes d'expropriations a comme corrolaire le mécontentement des personnes dont les biens sont expropriés.
- Le risque dans le transport et la manipulation des grosses sommes sans aucune couverture est grand.
- Les sommes peuvent rester à la fin d'une paie aux heures tardives, après fermeture des comptabilités publiques sans pouvoir les garder dans un endroit sûr.

.../...

b. Le Recensement du trafic routier

Un recensement du trafic est organisé tous les deux ans sur l'ensemble du territoire rwandais. Le résultat montre que le trafic évolue chaque année d'une façon exponentielle. Les tableaux comparés du recensement et analyse détaillée sont disponibles au service des Ponts et Chaussées.

c. Le Code de la Route

Le Code de la route en vigueur date de l'an 1959 et nécessite dans toutes ses parties techniques une adaptation à la situation actuelle.

La révision est en cours par les différents départements techniques concernés et le projet sortira dès le mois de mars 1982.

d. Expropriations relatives aux nouvelles voiries

Pour les besoins de créer les nouveaux quartiers de Kimihurura, Remera, Kicukiro, Gikondo, les frais d'expropriations des emprises des voiries se sont élevés à 100.000.000 FRW.

e. Expropriations diverses

- Projet Agro-élevage de Kabuye	260.978
- Ecole primaire Muhima	1.297.686
- Usine d'insecticide à Gikondo	4.849.158
- Collège inférieur Gihundwe	7.823.198
- Croix Rouge à Kacyiru	10.199.586
- Projet B I T NDIZA	569.104
- Projet Théicole Kitabi	180.394
- Projet vétérinaire Gikongoro	21.900
- 2 factures en cours de paiement	-
Total	39.610.000 FRW

III. LE BUREAU LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS

3.1. Introduction

L'année 1981 se fait distinguer par une demande croissante des services de la part de certains secteurs privés.

Le laboratoire a eu diverses interventions dans les projets de construction de routes et de bâtiments et grâce à son matériel et son personnel, les bureaux d'études n'hésitent pas de le faire participer à leurs travaux en ce qui concerne les études géotechniques.

.../...

3.1.1. Moyens matériel et Humains

Malgré le personnel et le matériel en place, le laboratoire ne parvient pas à satisfaire toutes les demandes. Un besoin urgent d'extension et d'augmentation du personnel se fait sentir pas moins que celui du renouvellement de certains équipements déjà vétustes.

Le laboratoire dispose de très peu de laborantins et d'ingénieurs, alors qu'il est appelé à être très important compte tenu des travaux programmés et en cours d'exécution sur tout le territoire.

3.1.2 Activités réalisées

Le tableau suivant montre les différents essais et études effectués au courant de cette année. Selon le tarif appliqué au laboratoire, ces interventions représentent une valeur de quatre millions six cent soixante sept mille francs rwandais (4.667.000 FRW) dont deux millions sept mille (2.007.000 FRW) pour le secteur public et deux millions six cent soixante mille (2.660.000 FRW) pour le secteur privé.

.../...

Période	Projet	Analyses granulométriques	Proctor modifié	C.B.R.	Limites d'atterberg	Essais au pénétromètre dynamique	Essais au pénétromètre statique	Los Angèles	Autres
Janvier	---	-	-	-	-	-	-	-	-
Mars	Route Kigali-Butare-Akanyaru	4	-	3	-	-	-	8	-
	Aéroport Kanombe	-	-	-	-	-	-	3	-
	Caisse d'Épargne du Rwanda	3	-	-	-	24	-	-	-
	Hangar Star	-	-	-	-	6	-	-	-
Avril	Rechargement de la route Gitarama-Ruhengeri	19	20	19	19	-	-	-	-
Juin	Bâtiments de l'O.B.K	-	-	-	-	6	-	-	-
	Usine textile à Gaculiro	2	-	-	-	16	-	-	-
	Route Kigali-Butare-Akanyaru	-	-	-	-	-	-	-	-
	Barrage sur la Nyabugogo à Kabuye	-	-	-	-	-	-	2	-
	Extension de MAGERWA	-	-	-	-	-	-	-	Une durée
Juillet	Route Nyamirambo-Nyabugogo	57	32	29	56	14	6	-	34 densités in situ
Sept.	Station terrienne de Nyanza (Kigali)	-	-	-	-	9	-	-	-
	Bâtiment du Mininter et Minifope	-	-	-	-	25	-	-	-

IV. Bureau Entretien Manuel de Routes et des Ponts

1. Activités réalisées

Au courant de l'année 1981, l'entretien manuel des routes en terres à charge de l'Etat a été assuré comme par le passé. Malgré les grandes pluies et une longue saison sèche qui ont provoquées les éboulements des talus sur les routes de crête, détériorées la chaussée et emportées certains caniveaux en bois; dans l'ensemble les Surveillants des Ponts et Chaussées dans les Préfectures ont fait de leur mieux pour maintenir en bon état les routes leur confiées.

La tournée d'inspection effectuée durant les mois d'Avril et mai 1981 à travers tout le pays a permis de donner des conseils techniques aux autorités préfectorales, aux Bourgmestres, aux Surveillants et Capitas et de fournir des méthodes à utiliser pour maintenir en bon état les routes durant toute l'année. En général, et dans toutes les préfetures, les travaux d'entretien manuel des routes sont identiques.

Les cantoniers chargés de l'Entretien Manuel des Routes ont exécutés les principaux travaux suivants :

- Curage des fossés
- Enlèvement des éboulements
- Reprofilage manuel
- Défrichage des herbes et débroussaillage aux bords de la route
- Remplissage des nids de poule
- Réparation et débouchage des caniveaux.

Le rendement de la main-d'oeuvre s'est accru suite aux moyens de transport mis à la disposition des surveillants et capitas et à la distribution des vivres.

Chaque Surveillant dispose d'un véhicule et chaque capita dispose d'un vélo qu'il rembourse à tempérament et ainsi la surveillance des travaux se fait facilement. Même si le rendement s'est accru, les surveillants des Ponts et Chaussées ont rencontrées des difficultés non moins négligeables dans la réalisation des travaux leur confiés. Il faut noter entre autres :

- Le manque de moyens de transport de matériaux tels que grumes pour caniveaux en bois, la latérite pour rechargement et bouchage des nids de poule etc....

.../...

- L'insuffisance du matériel et outils (brouettes, pics, houes, pelles etc.....)
- Le manque d'information suffisante par recyclage et par revues ou journaux.

Pour bien maintenir les routes nationales en bon état durant toute l'année les moyens logistiques nécessaires devraient être mis à la disposition des Surveillants des Ponts et Chaussées.

2.1.2. Les Moyens matériels et humains

a) Le personnel d'entretien par Préfecture

Pour le déplacement des Surveillants durant les heures de service, le Ministère des Travaux Publics a mis à la disposition de chacun des dix, une camionnette Toyota Stout 2000 et à vendu à tempérament 182 vélos aux capitas sous contrat pour leur faciliter le travail d'encadrement des cantoniers, les capitas journaliers n'ont pas bénéficié de vélos.

Les tableaux suivants donnent l'effectif en place par Préfecture le nombre de secteurs d'entretien et la longueur totale du réseau national à entretenir en 1981.

Préfecture	Nombre de secteurs	Nombre de capitas (journ.+ S/C)	Longueur en Km	Main d'Oeuvre
KIGALI	26	26	342	319
GITARAMA	23	23	238	234
BUTARE	11	11	176	126
GIKONGORO	17	17	254	253
CYANGUGU	15	15	232	225
KIBUYE	22	22	295	295
GISENYI	25	25	302	316
RUHENGERI	30	30	313	346
BYUMBA	23	23	403	415
KIBUNGO	17	17	241	190
TOTAL	209	209	2.866	2.777

V. BUREAU PONTS

Le Bureau Ponts a ouvert plusieurs chantiers de ponts disséminés sur toutes les routes nationales.

La plupart d'entre eux ont été achevés, mais d'autres seront achevés en 1982. Comme les ponts de bonne qualité sur toutes nos routes en terres sont plutôt rares, le programme de construction des ponts continu et reste financé sous plusieurs aspects. Il existe le projet Ponts Bailey financé par la R.F.A (K.F.W) et le service de construction et d'entretien courant qui fonctionne sur le budget ordinaire.

3.4 . Ponts construits et achevés

1. Pont AGAFUBA (L = 7 m) sur Route Nationale BUTARE-BUYENZI
 - Travaux effectués : - Culées en moëllons
 - Tablier en bois équarris
 - Matériaux : - 280 sacs de ciment
 - 40 madriers
 - 10 kg de clous
 - 6 fers à béton \varnothing 6
 - Salaires de la M.O.: - 550.375 FRW
2. Pont RUHONDO (L = 12 m) sur Route Nationale BYUMBA-KITABI
 - Travaux effectués : - Culées en moëllons
 - Tablier en bois équarris
 - Matériaux : - 480 Sacs de ciment
 - 40 madriers
 - 15 kg de clous
 - 4 fers à béton \varnothing 6
 - Salaires de la M.O.: 952.600 FRW
3. Pont BUHINDI (L = 10 m) sur Route Nationale GATUMBA-MUKAMIRA
 - Travaux effectués : - Culées en moëllons
 - Tablier en bois équarris
 - 215 sacs de ciment
 - 10 Kg de clous
 - 10 fers à béton \varnothing 6
 - Salaires de la M.O.: - (payés par le Surveillant de GISENYI).

.../...

4. Pont MASHYIGA I (L = 12 m) sur R.N. NYABISINDU - KIBUYE

- Travaux effectués : - Culées en moëllons fondées sur pieux battus
- Tablier en bois équarris

- Matériaux : - 312 sacs de ciment
- 200 madriers
- 35 Kg de clous
- 38 fers à béton ϕ 12
- 6 Fer à béton ϕ 6
- 24 tubes de 120 x 120

- Salaires de la M.O. :- 845.520 FRW

5. Pont MASHYIGA II (L = 10 m) sur R.N. NYABISINDU - KIBUYE

- Travaux effectués : - Culées en moëllons fondées sur pieux battus
- Tablier en bois équarris

- Matériaux : -

- Matériaux : - 260 sacs de ciment
- 200 madriers
- 33 Kg de clous
- 10 Fers à béton ϕ 12
- 24 Tubes 120 x 120

- Salaires de la M.O.: 783.190 FRW

6. Pont MASHYIGA III : (L = 9 m) sur R.N./NYABISINDU-KIBUYE

- Travaux effectués : - Culées en moëllons
- Tablier en bois équarris

- Matériaux : - 290 sacs de ciment
- 15 Kg de clous
- 4 fers à béton ϕ 6

- Salaires de la M.O: - 577.900 FRW.-

7. Pont MASHYIGA IV .:

- Travaux effectués : - Cullées en moëllons
- Tablier en bois équarris

- Matériaux : - 260 sacs de ciment
- 15 Kg de clous
- 4 fers à béton ϕ 6

- Salaires de la M.O: 348.270 FRW.-

.../...

4.5.2. Ponts en cours de construction

1. Pont MIGINA : (L = 10 m) sur R.N. BUTARE-AKANYARU Bas
2. Pont MUNINDI : (L = 18 m) sur R.N. NYABUGOGO-GAKENKE
3. Pont CYACIKA : (L = 15 m) sur R.N. NYABUGOGO-GAKENKE
4. Pont GIHIRWA : (L = 5 m) sur R.N. GATUMBA-MUKAMIRA.

4.5.3. Ponts Réparés

1. Pont KANZENZE : sur R.N. KICUKIRO-NYAMATA
 - Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
 - Matériaux : - 32 Madriers
 - 10 Kg de clous
 - 4 fers à béton \emptyset 6
2. Pont NYABUGOGO : sur R.N. NYABUGOGO-GAKENKE
 - Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
 - Matériaux : - 48 madriers
 - 15 Kg de clous
 - 12 fers à béton \emptyset 6
3. Pont BASE : Sur R.N. NGIRYI-RUHENGERI
 - Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
 - Matériaux : - 112 madriers
 - 35 Kg de clous
 - 24 fers à béton \emptyset 6
4. Pont MUKUNGWA : Sur R.N. NGIRYI-RUHENGERI
 - Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
 - Matériaux : - 250 madriers
 - 65 Kg de clous
 - 42 fers à béton \emptyset 6
5. Pont MWOGO : Sur R.N. BUTARE-GIKONGORO
 - Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
 - Matériaux : - 92 madriers
 - 25 Kg de clous
 - 20 fers à béton \emptyset 6

.../...

6. Pont KOKO : sur Route Nationale GISENYI-KIBUYE

- Travaux effectués : - Renouvellement de la superstructure en éléments Bailley
- Matériaux : - 190 madriers
- 25 Kg de clous
- 1 paquet d'électrode de 3,25 mm
- 25 tubes de 150 x 100
- 5 fers à béton de ϕ 6

7. Pont RWAZA : sur Route Communale GICIYE-MURAMA

- Travaux effectués : protection contre l'affouillement
- Matériaux : - 3 rouleaux de traillis pour gabions
- 4 fers à béton ϕ 12

8. Pont KIRARO : sur Route Nationale KIBUYE-CYANGUGU

- Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
- Matériaux : - 20 madriers
- 10 fers à béton de ϕ 6
- 10 Kg de clous.

9. Pont SEBEYA : sur R.N. GISENYI-KIBUYE

- Travaux effectués : - Renouvellement du platelage
- Matériaux : - 60 madriers
- 6 fers à béton ϕ 6
- 10 Kg de clous

10. Pont CYONGOROKA : sur R.N. BUTARE-CYANGUGU

- Travaux effectués : - Renouvellement de la superstructure en éléments Bailley
- Matériaux : - 80 madriers
- 20 Kg de clous

11. Pont AKANYARU : sur R.N. BUTARE-BUYENZI

- Travaux effectués : - Préfabrication des dalles en B.A. pour renouvellement de la superstructure
- Matériaux : - 40 madriers
- 10 Kg de clous
- 80 fers à béton de ϕ 8
- 55 sacs de ciment.

5.4. Projet Ponts Bailey

a. Travaux effectués

1. Travaux dans l'atelier

- Construction d'un hangar de 18 m x 22 m
- Construction de 4 nouveaux bureaux et aménagement des magasins.
- Construction d'un nouveau poste de sablage
- Aménagement d'un air de stockage pour profils
- Fabrication de 2 superstructures de pont système Rwanda de 18 m
- Reconditionnement d'éléments de pont Bailey démontés
- Fabrication de postes, fenêtres et charpentes métalliques pour le projet Voirie.
- Demande de prix, commande et réception des matériaux et de matériels (voir liste en annexe).

2. Travaux sur le terrain

- Démontage du pont Bailey double simple de 18 m sur la rivière de la route Butare-Frontière du Burundi.
- Démontage du pont Bailey double simple de 24 m sur la rivière Akanyaru à la frontière du Burundi.
- Démontage du pont Bailey triple-triple de 60 m sur la rivière Nyabarongo de la route Kigali-Gitarama
- Construction du pont Bailey de 60 m sur la Nyabarongo à Sake.
- Culées du pont Bailey de 24 m dans la digue Sake-Gashora à Gashora.
- Exécution d'une digue provisoire de 1.900 m de long environ 10 m de large et 1 m de haut de la digue Sake-Gashora et les canaux de long de la digue.
- Construction du pont Bailey de 33 m sur la rivière Mukungwa entre les Communes Nyakinama et Cyabingo (Mukungwa I) + voies d'accès et 1 passage d'eau.
- Construction du pont Bailey de 21 m sur la rivière Mukungwa entre les Communes Nyamutera et Gatonde (Mukungwa II) + 2 passages d'eau et voies d'accès. Il reste à exécuter le remblai des accès.

.../...

- Construction d'un mur de retenue pour les tours de lavage de la station gaz méthane à Gisenyi (hors programme) .
Longueur du mur 10,5 m, fondations à 5 m au dessous du niveau d'eau du lac.

b. Matériaux commandés et dates de livraison

Le tableau ci-dessous donne l'évolution entre l'envoi des offres à K F W, commandes faites et réceptions

Matériels/Matériaux	D A T E			
	envoi offre K F W	Commande faite	Réception prévue	Livraison
2 Transporteurs V.W.		24/12/80	31/05/81	09/08/81
2 Camionnettes Toyota Stout				05/01/81
3 Camions Mercedès Benz		09/03/81	10/81	
9 Tracteurs et remorques	06/04/81	27/04/81	09/81	15/12/81
Pelle chargeuse cat 930		09/03/81	31/05/81	10/07/81
2 Rouleau compacteur pied de mouton				10/03/81
4 Citernes sur berceau		06/03/81	Mai 81	22/06/81
1 Roulotte				
10 Barragues à 5 pers.	27/03/81	27/04/81	8/81	21/12/81
1 Groupe électrogène				25/03/81
2 Pompes à eau		16/04/81	6/81	11/81
1 Compresseur électr.	12/05/81	-	-	-
2 Groupes de soudure				25/03/81
Profils pour ponts système Rwanda (100 T)	09/03/81	26/06/81	10/81	-
Boulons pour ponts système Rwanda	15/04/81	26/06/81	10/81	
Pièces ponts Bailey		09/03/81	11/81	12/81
3 Radios émetteurs/récepteurs		06/03/81	07/81	5/08/81
200 T de ciment		09/03/81		avril+mai 81
Tubes pour pieux		15/04/81	8/81	12/81
Fer à béton	15/04/81	26/06/81	09/81	12/81

.../...

VI. Bureau Voiries Urbaines et Projet Voiries

6.1. Généralités

Au courant de l'année 1981, tous les Chefs lieux des Préfectures ont été dotés d'un service de la Voirie Urbaine alors que dans les années précédentes, seules les villes de Kigali, de Butare, de Gisenyi, de Ruhengeri, et de Nyabisindu étaient dotées de ce service. Le Chef lieu de la Sous-Préfecture de Gatsibo est doté également d'un service de la voirie.

Dans l'ensemble, les travaux du service de la voirie ont consisté en opérations de routine suivantes :

- Réparation de caniveaux en bois ou buses
- Débouchage des caniveaux
- Nettoyage des fossés
- Rechargement et reprofilage
- Bouchage des nids de poules
- Suppression des tôles ondulées.

Le service de la voirie a déployé beaucoup d'efforts parce qu'il est parvenu à assurer l'entretien des routes de la voirie avec le peu de moyens matériels mis à sa disposition.

L'état des routes de la voirie a été satisfaisant durant toute l'année.

6.2. Voiries Capitales

En plus des travaux d'entretien ci-haut mentionnés, le service de la voirie capitale a assuré la collecte et le transport des immondices vers les dépôts.

Le service de collecte des immondices offre ses services aux places publiques, aux parcelles officielles ainsi qu'à certaines parcelles privées abonnées.

C'est ainsi que les abonnés privés ont versé au Trésor Public, un montant de 335.100 FRW.

L'entretien des routes asphaltées de la voirie ainsi que la signalisation ont été assurés par les brigades d'asphaltage et de signalisation qui étendent leurs activités en dehors des villes.

La réparation et la construction des caniveaux (en bois, maçonnés ou buses) ont été faites avec les matériaux naturels de construction en provenance des carrières exploitées par les Ponts et Chaussées. Ces carrières sont :

- Gatenga et Ruyenzi pour les moëllons
- Ruyenzi pour le sable fin
- Nyakabingo pour le gravier.

Le gros sable provient de la carrière exploitée par le service des Bâtiments Civils.

Les grumes ont été achetés chez les particuliers tandis que le ciment a été fourni par les ponts et chaussées.

Avec ces matériaux, le service de la voirie a :

- réparé 10 caniveaux maçonnés
- construit les trottoirs bétonnés devant les bâtiments publics se trouvant dans le quartier commercial.
- construit 7 voies d'accès aux habitations officielles dans les quartiers de Kiyovu et Rugunga.
- débouché 65 caniveaux.

A l'occasion des visites officielles et des fêtes nationales, le service de la voirie a assuré le pavoisement de la Capitale comme à l'accoutumée.

6.3. Autres Voiries Urbaines

a. Voirie de Gisenyi

Généralement la voirie de Gisenyi est bien entretenue. Nous avons constaté que les routes faites par les travaux Communautaires ont augmenté la voirie existante théoriquement. Il faudrait augmenter les manoeuvres pour assurer son entretien.

N.B. : La route Gaz Méthane est très étroite, le Surveillant n'a pas pu l'aggrandir parce que en amont les talus sont rocheux, les moyens appropriés sont indispensables.

.../...

TRAVAUX EFFECTUES :

- Déboucher 63 caniveaux
- réparation de 5 caniveaux
- boucher les nids de poule
- enlever les ornières et tôles ondulées
- débroussailler les accottements
- enlever 25 éboulements dans la rue gaz méthane.

MATERIELS UTILISES

- 20 Kg de clous 15 cm et 6 cm
- 4 rouleaux de ficelle
- 20 sacs de chaux
- 17 sacs de ciment.

INVENTAIRE DU MAGASIN

- 50 pelles neuves
- 15 pelles usagées
- 50 pioches en bon état
- 28 pioches usagées
- 1 marteau de 2 Kg
- 5 hâches
- 21 machettes
- 56 houes
- 20 brouettes
- 14 coupe-coupe
- 19 rateaux
- 9 rouleaux de ficelle
- 16 balais
- 7 dames

b) Voirie de BUTARE :

La voirie de Butare et Nyabisindu a une longueur de + 40 Km. Cette voirie n'est pas bien entretenue sauf à Nyabisindu. En plus la voirie de Butare rencontre une difficulté propre : La terre est argileuse, il faut recharger les routes avec la latérite.

Les travaux d'entretien dans la ville de Butare comportaient :

- débouchage des caniveaux
- nettoyage des fossés
- construction des caniveaux en bois
- boucher les nids de poule
- entretien du tronçon asphalté dans le quartier commercial
- poursuivre l'entretien des routes créés par les travaux communautaire (UMUGANDA).

.../...

Difficultés rencontrées : Manque de camions pour recharger les routes et transporter le bois de caniveaux.

Il faut noter ici que les matériaux pour la route proviennent des régions éloignées de la ville.

Pavoisement : Lors de la visite du Président du KENYA, les ouvriers ont fait des préparatifs : - construction des arcs de triomphe.
- pavoiser Butare et Rubona.

S'agissant aussi des visites présidentielles à Butare, ce travail de pavoisement est fait par les manoeuvres de la voirie.

c. Voirie de RUHENGARI :

La voirie de Ruhengeri est en bon état, grâce à son sol qui ne se détériore pas vite.

Travaux effectués : - réfection des caniveaux
- nettoyage des fossées
- débroussaillage

Route asphaltée : La Brigade d'asphaltage est en place, les travaux vont bientôt commencer.

d. Autres Préfectures

L'entretien dans les autres préfectures est poursuivi par les surveillants des Ponts et Chaussées en place. Il dispose de quelques manoeuvres qui sont payés par les voiries et contrôlés par lesdits surveillants.

TRAVAUX EFFECTUES :

- Entretien général dans centres villes
- Nettoyage dans ces villes
- Préparation des fêtes (pavoisement et construction des arcs de triomphe).

6.4. Signalisation routière

La signalisation routière est effectuée par une brigade. Le travail de cette brigade a consisté à préparer et à placer la signalisation verticale sur les routes nationales et les voiries urbaines.

a. Signalisation horizontale :

a.1. Ville de KIGALI

Les routes suivantes totalisant une longueur de 38,980 Km ont été signalisées horizontalement : Boulevard de l'OUA, Avenue de Kiyovu, Avenue des Mille Collines, Avenue des Grands Lacs, Boulevard de la Paix, Rue du Lac Rwero, Avenue de la Sécurité, Rue de Cyahafi et Avenue de la Justice.

Le travail fait a nécessité l'utilisation de 1732 l de peinture et 1225 l d'essence qui a servi dans la dilution et mélange de peinture et au nettoyage de la machine de marquage.

a.2. Ville de GISENYI

La signalisation horizontale a été faite sur la route reliant l'hôtel Izuba au poste frontalier de Gisenyi.

b. Signalisation verticale

Les signaux verticaux ont été remis aux endroits où ils avaient été abîmés ou détruits et d'autres ont été placés pour les quartiers qui n'en avaient pas dans les villes de Kigali, de Butare et de Gisenyi. Les signaux de préavis ou d'orientation ont été placés à certains endroits sur les routes nationales dans les Préfectures de Kigali, GITARAMA, KIBUYE et KIBUNGO.

Les signaux suivants ont été placés au courant de l'année 1981 :

<u>- Signaux de danger</u>	Nombre
Priorité	83
Endroits fréquentés par les écoliers	22
Passage pour piétons	2
Chaussée glissante	4
Virage simple	3
Céder passage	11
Double virage 1er à gauche	<u>1</u>
S/total	126
<u>- Signaux d'interdiction</u>	
- Passage étroit	2
- Limitation de vitesse - 40 Km -	11
30 Km -	2
20 Km	2
- Sens unique	34
- Stop	87
- Interdiction de tourner à droite	2

-Arrêt et stationnement interdit	8
-Poids maximum	2
-Poste de douane	2
-Interdiction de dépasser	3
-Circulation locale	<u>1</u>
S/total	156
- <u>Signaux d'obligation</u>	
- Obligation à gauche	12
- Obligation à droite	12
- Obligation tout droit ou à gauche	6
- Obligation tout droit ou à droite	<u>6</u>
Total	36
- <u>Signaux d'indication</u>	
- Indication des routes	112
- Poste de secours	4
- Signaux de direction	27
- Signaux de préavis	51
- Signaux de Parking	<u>3</u>
S/total	197
Total	<u><u>515</u></u>

La préparation de ces signaux a nécessité l'utilisation de 490 l de thinner, 284 l de peinture cellulosique de couleur différente (noire, verte, blanche, bleu et rouge) et 89 l de peinture aluminim.

6.5. Les Travaux neufs

Les travaux de la Brigade des travaux neufs ont consisté à la création des nouvelles voiries dans la ville de Kigali. Les nouvelles voiries créées en 1981 s'étendent sur 8 quartiers et totalisent un réseau de 42,50 Km de long. Les ouvrages d'art et les fossés ont été exécutés sur ces nouvelles voiries par la Brigade de travaux neufs.

.../...

Ce réseau est réparti comme suit :

- quartier Nyamirambo	: 5,90 Km
- quartier Gikondo	: 8,70 Km
- quartier Kicukiro-Ouest	: 3,30 Km
- quartier Kicukiro-Est	: 6,00 Km
- quartier Kimihurura	: 4,20 Km
- quartier Kacyiru-Nord (SOS)	: 1,00 Km
- quartier Remera I	: 6,80 Km
- quartier Remera II	: 5,90 Km.

Ce réseau de 42,50 Km de long, a occasionné l'exécution des travaux suivants :

- Débroussaillage de l'assiette	: 78.540 m ²
- Terrassement mécanique	: 136.340 m ²
- Reprofilage mécanique	: 211.615 m ²

6.6. Projet Voiries ou Entretien des routes Bitumées

Le projet voiries est cofinancé par la République Rwandaise et la République Fédérale d'Allemagne.

Ce projet consiste à entretenir, élargir et améliorer certaines voiries urbaines principalement de la capitale devenues soit vieilles, soit petites (étroites) soit dangereuses suite à certaines erreurs géométriques. Durant l'année 1981, le projet a concentré ses efforts à l'aménagement de ses bureaux et aires de stockage des produits bitumineux indispensables à l'entretien.

Le projet a actuellement achevé lesdits bureaux au parc industriel à GIKONDO pour une valeur d'environ 29.586.677 FRW y compris les salaires. Une certaine quantité d'équipement commandé n'est pas encore arrivé pour permettre au projet de démarrer à fond. Le projet sera plus opérationnel dès début 1982. Les plus grands travaux inscrits à son programme sont notamment l'élargissement du Boulevard de la Nyabugogo, l'aménagement du Carrefour MAGERWA-RWANDEX, la réparation de la route RUHENGERRI-GISENYI, et l'élargissement du Boulevard de l'OUA à partir du PK 2,15 jusqu'au carrefour MAGERWA ci-haut cité.

.../...

6.7. PROJET ENTRETIEN ROUTIER

2.4.1. Introduction

Le réseau national routier est très diversifié, à partir de la route en terres latéritiques, graveleuses, jusqu'à la route bitumée en tricouche ou en enrobé dense en passant par les voies de desserte en terre rouge ou en terre arable. Toutes ces routes de campagnes pour la plupart nécessitaient pour être mieux entretenues une aide extérieure. Le seul budget national était insuffisant pour maintenir en bon état ces routes. C'est ainsi que le Gouvernement Rwandais a entrepris avec le concours de la Banque Mondiale (IDA) le programme d'entretien des routes nationales qui a commencé en 1972. Actuellement, nous en sommes à la fin du 4ème projet routier dont le programme précis était axé à l'entretien routier. Les 3 premiers projets routiers auront été respectivement et chronologiquement, la construction de la Route KIGALI-GATUNA, l'Entretien routier et la construction de la route GISENYI-RUHENGERI. Le cinquième projet routier sera la route BUTARE-CYANGUGU.

Le 4ème projet routier financé par la Banque Mondiale et qui est en voie d'être clôturé comporte plusieurs chapitres organisés en brigades d'entretien.

Nous avons deux Brigades d'amélioration des routes en terres deux Brigades de rechargement des routes en terres, deux brigades d'entretien de routine une brigade d'asphaltage et une brigade de signalisation.

Toutes ces brigades sont sous la responsabilité d'un consultant payé par le même projet et gérés par la direction des travaux sous la supervision du Directeur Général. Chaque brigade a son équipement approprié selon sa spécialité.

2. La Brigade d'Asphaltage

Le travail de cette brigade a consisté en la réparation et à l'entretien des routes asphaltées du réseau de la voirie et du réseau national. Une longueur de 310 Km de routes asphaltées a été entretenue en 1981.

Les travaux suivants ont été exécutés par cette brigade :

- Resurfaçage	:	3 424 m ²
- Réparation (points à temps)	:	103 188 m ²
- Nettoyage des fossés	:	8 969 m
- Nettoyage des caniveaux	:	49 m
- Enlèvement des éboulements	:	7 059 m ²
- Entretien des accotements	:	54 252 m ²

3. La Brigade d'Amélioration de NYUNGWE B.A. 1

Cette brigade chargée d'améliorer et d'élargir la Route Nationale GIKONGORO-NTENDEZI a concentré ses travaux sur le tronçon se trouvant dans la forêt de Nyungwe et l'a remis en bon état, sur une longueur de 35 Km.

Cette brigade mécanisée, a exécuté les travaux suivants :

- Débroussaillage de l'assiette	:	305 409 m ²
- Terrassement	:	7 489 m ³
- Fondation en pierres	:	15 085 m ²
- Rechargement	:	140 317 m ²
- Nettoyage des fossés	:	13 718 m ²
- Reprofilage mécanique	:	16 338 m ²
- Creusage des fossés	:	4 500 m ²
- Nettoyage des caniveaux	:	350 m
- Enlèvement des éboulements	:	16 568 m ³

4. La Brigade d'Amélioration de KABAYA BA2

Cette brigade chargée d'améliorer et d'élargir la route nationale Mukamira-Gatumba a entretenu cette route sur un tronçon de 58 Km.

Elle a exécuté les travaux suivants :

- Terrassement	:	14 538 m ³
- Rechargement	:	135 578 m ²
- Reprofilage	:	123 755 m ²
- Nettoyage des fossés	:	68 988 m
- Creusage des fossés	:	10 437 m
- Réparation des caniveaux	:	11 m
- Construction des caniveaux	:	178 m
- Enlèvement des éboulements	:	9 929 m ³

.../...

5. La Brigade de Rechargement de KIRAMBO (BR1)

Cette brigade qui initialement avait été mise sur pieds pour le rechargement de la route nationale Kivuruga-Buberuka, a exécuté ses travaux sur la route nationale Ruhengeri-Base suite à la dégradation de cette route qui connaît un grand trafic de poids lourds en provenance du Zaïre (Goma), Uganda, Gisenyi et Ruhengeri. Le tronçon entretenu est de 70 Km et les travaux qui ont été exécutés sont les suivants :

- Terrassement	:	2 708 m ³
- Rechargement	:	170 339 m ²
- Reprofilage	:	552 955 m ²
- Nettoyage des fossés	:	82 240 m
- Creusage des fossés	:	1 875 m
- Enlèvement des éboulements:		203 m ³
- Réparation de caniveaux	:	272 m

6. La Brigade de Rechargement de MWAKA BR2

Cette brigade chargée de recharger la route nationale Gitarama-Kibuye, sur le tronçon de Mwaka-Rubengera a entretenu en 1981, 70 Km de longueur.

Les travaux exécutés sont les suivants :

- Terrassement	:	19.820 m ³
- Rechargement	:	152 253 m ²
- Reprofilage	:	132 370 m ²
- Nettoyage des fossés	:	16 229 m
- Réparation de caniveaux	:	295 m
- Construction de caniveaux	:	48 m
- Enlèvement des éboulements	:	6 698 m ³

7. La Brigade Entretien de routine

Cette brigade est actuellement composée des dix surveillants des routes nationales et est constituée par le personnel ordinaire des Ponts et Chaussées. Elle se confond en quelque sorte avec le service du Bureau Entretien Manuel des routes et ponts, mais la Banque Mondiale et le PAM (le programme alimentaire Mondiale) et le P N U D y contribuent en fournissant les moyens logistiques et la nourriture.

VII. DIVISION ATELIER ET MAGASINS

7.1. Présentation

La division atelier et magasin est composée des magasins de pièces de rechange, magasins de carburant et lubrifiant, magasin des matériaux de construction, du garage proprement dit et de la formation pratique des mécaniciens.

Les travaux de la division atelier et magasins ont consisté principalement à l'entretien et à la réparation du charroi du Ministère des Travaux Publics composé des engins lourds, des véhicules et autres équipements. En outre, cette division a fait exécuter les travaux d'extension de l'Atelier (Engins lourds), du Magasin Pièces de Rechange et de la construction d'un deuxième niveau au bâtiment existant de l'Atelier qui sera à usage de bureaux.

Cependant, dans la pratique, le Chef de Division et le Chef de Bureau Magasins ne dépendent plus l'un de l'autre. C'est ainsi que le Chef de Bureau Magasins ne gère plus que le matériel et les matériaux de construction ainsi que le carburant et lubrifiant. Ceci se justifie par le fait que ces deux services étant bien distincts de l'Atelier et leurs prestations étant supérieures à la Division, le Chef de Bureau est plutôt coffé par le Directeur qui a aussi l'Atelier et les Magasins sous sa supervision. Le Chef de Division Atelier reste responsable du magasin des pièces de rechange car il est plus en liaison avec le garage. Ceci dit, les travaux de la Division Atelier et Magasins ont consisté principalement à l'entretien et à la réparation du charroi du Ministère des Travaux Publics. Ce charroi est composé d'engins lourds, de véhicules légers et camions et d'autres équipements divers. La même division s'est occupée de commandes de pièces de rechange pour le réapprovisionnement du magasin.

En fin, grâce au cofinancement de la R.F.A., du Gouvernement de la Banque Mondiale, la division a supervisé les travaux de construction d'un deuxième niveau de l'ATELIER CENTRAL pour l'usage des Bureaux, de l'extension des magasins des pièces de rechange et de l'extension de l'Atelier pour engins lourds.

.../...

7.2. Organisation de l'Atelier

a. Le charroi du service des Ponts et Chaussées en 1981

Engins lourds : <u>Type</u>	<u>Nombre</u>
Bulldozer	6
Pelles chargeuses	5
Nivelleuses	9
Compacteurs	9
Tracteurs	33
Remorques	66
Pelles rétro	2
Plateforme	<u>1</u>
S/Total	131

Camions : (Bennes, citernes, vidangeurs) 56
Véhicules légers : (Camionnettes et voitures) 70

Le charroi du Ministère qui a été entretenu et réparé à l'Atelier des Ponts et Chaussées est composé de 257 unités.

b. Organisation des sections

Les différents travaux réalisés en 1981, ont été exécutés par plusieurs sections réparties par type d'engins et selon la nature du travail à faire. Ces sections sont les suivantes :

Section Engins lourds : Est chargée de faire la réparation et l'entretien des Engins des Travaux Publics, des tracteurs et des roulottes. La même section fait la révision des moteurs des engins, des tracteurs et deux des camions.

Section Camions : Est chargée de la réparation et de l'entretien des camions affectés au transport des matériaux.

Section véhicules légers : Est chargée de l'entretien et de la réparation des véhicules légers.

.../...

En même temps, elle est chargée de l'exécution des travaux de débossolage de tout le charroi du Ministère sauf pour de rares cas où doit intervenir l'assurance.

La même section s'occupe de ce qui est pneumatique pour tout l'Atelier.

Section Electricité : Qui en plus de s'occuper de la réparation et l'entretien des systèmes électriques de tout le charroi des Ponts et Chaussées, est chargée également de faire les installations et la réparation de celles existantes dans l'enceinte des Ponts et Chaussées.

Section Mécanique Générale: Est chargée de la fabrication des pièces défectueuses non disponibles dans le Magasin Pièces de rechange et en même temps s'occupe de la rectification des vile-brequins et autres pièces.

Section Magasins : Est chargée de la bonne gestion du stock des pièces de rechange devant être utilisées dans les autres sections.

c. Travaux réalisés

Au cours de l'année 1981, les différentes sections de l'Atelier (Garage) ont eu un travail de réparation et entretien suite aux entrées suivantes :

- 576 pour Engins Lourds
- 501 pour Camions
- 1491 pour véhicules légers.

A ces entrées, correspond la sortie des pièces de rechange par la section Magasins Pièces de rechange d'une valeur de 32.542.009 FRW.

.../...

Le tableau annexé donne quant à lui, l'inventaire du stock du Magasin Pièces de Rechange d'une valeur de 204.894.040 FRW est réparti comme suit :

Désignation par type	Prix
CATERPILLAR	95.974.348
MERCEDES	15.249.994
MAGIRUS-DEUTZ	14.335.227
V W	6.154.715
PEUGEOT	2.401.911
NISSAN	267.236
LAND ROVER	116.063
FIAT	15.599.095
CASE	5.412.623
ZETTELMAYER	5.585.036
TOYOTA	2.788.362
POCLAIN	1.713.551
ALBARET	3.935.192
MEILLER	2.444.916
DYNAPAC	1.061.450
STORCK	167.630
GARDENER DENVER	274.776
PETER	8.845
ZALZKOTTEN	335.287
KAESAR	258.353
MARTEAUX Piqueurs	5.290
RENAULT	41.970
HILIMAN	53.484
KNDRFREIN	68.725
ATLAS COPCO	106.223
KOLREN PRESSE	193.346
NACKER	78.023
NIRO SPASY	345.339
COMMETTO	475.980
HANOMAG	78.058
HOLLMAN	405.680
STEIN BOCK	298.569
OUTILLAGE	6.913.133
VISSERIE-CABLES-LAMES	1.971.717
SOUDURE	882.040
PNEUS-CHAMBRES ET ACCESSOIRES	11.052.369

.../...

ROULEMENTS	122.633
BATTERIES ET ACCESSOIRES	625.781
COURROIES	198.328
PEINTURE	680.381
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET ELECTRIQUES	4.277.958
MATERIEL DIVERS	<u>1.934.203</u>
TOTAL	<u><u>204.894.040</u></u>

d. Autres Activités

En plus de son travail habituel, la Division Atelier, avec le concours de la C T A (CDG) et ORT, a procédé à la formation des apprentis-mécaniciens.

C'est ainsi que 10 certificats ont été délivrés aux lauréats, pendant que 45 apprentis poursuivaient leur formation.

VIII. Bureau Magasins

a. Lubrifiant et Carburant

Le Ministère des Travaux Publics est alimenté en carburant et lubrifiant à partir des citernes du service des Ponts et Chaussées. Ces citernes sont à leur tour alimentées par différentes sources de financement dont la Banque Mondiale et le Budget Ordinaire.

La Banque Mondiale intervient dans l'achat de carburant (Essence et Mazout) dans le cadre du projet routier pour permettre les engins et autre charroi d'entretien des routes de fonctionner.

Le Budget Ordinaire des trois grands services du Ministère, à savoir le Secrétariat Général, la Direction Générale de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils et la Direction Générale des Ponts et Chaussées, destiné à l'achat de carburant et de lubrifiant vient également grossir la quantité de carburant.

Cependant, comme la distribution est centralisée par ce bureau et l'achat sur le budget ordinaire contrôlé par la Gestion des Crédits le présent rapport se limitera seulement à l'inventaire des quantités enregistrées et distribuées par différentes sources de paiement.

Cependant, il importe de signaler d'orès et déjà que le budget disponible pour l'achat du carburant surtout sur le budget ordinaire est insignifiant face aux besoins. Le déficit est souvent comblé par le budget de la Banque Mondiale qui doit faire autre chose.

Pendant l'année 1981 les quantités ci-après ont été achetées:

- Mazout	: Budget Ordinaire	: 413.000 l
	Banque Mondiale	: <u>602.000 l</u>
	TOTAL	1.015.000 l
- Essence	: Budget Ordinaire	: 268.491 l
	Banque Mondiale	: <u>190.000 l</u>
	TOTAL	458.491 l

b. Matériel et Matériaux de construction

Le Magasin du matériel et matériaux de construction au service des Ponts et Chaussées alimente tous les postes sur le territoire national par l'intermédiaire des surveillants des Ponts et Chaussées. Le même magasin alimente et ravitaille les brigades d'entretien, la voirie et les Ponts.

Le budget ordinaire de la Direction Générale approvisionne à lui seul ce magasin. C'est l'une des raisons qui motive le manque de matériel sur les routes car le budget est souvent insuffisant par rapport aux besoins.

Les services du magasins tiennent des fiches de stock pour chaque item du magasin. Pour ce fait, il n'est pas indispensable de faire la liste exhaustive de l'état du stock et de son mouvement au cours de l'année 1981.

Cependant, pour plus d'information à qui cela intéresse il peut venir les consulter au service.

Toutefois, dans les pages à suivre, sur le rapport de la Division Administration, je vous donnerai un condensé des sorties du magasin par service.

.../...

IX.: DIVISION ADMINISTRATION ET COMPTABILITE

9.1. ACTIVITES DE LA DIVISION

9.2. Comptabilité

a. La Comptabilité Générale : La remarque formulée dans le rapport annuel 1980 reste valable. Il s'agit du manque de moyens logistiques (personnel qualifié-machines de bureau) nécessaires au fonctionnement optimal de ce service.

b. La Comptabilité Analytique : Comme nous l'avons souligné dans le rapport annuel de 1980, la Comptabilité Analytique a pour rôle de :

- Réaliser une décomposition du résultat global par type d'activité.
- Orienter les efforts à faire pour réduire les coûts.
- Contrôler efficacement les dépenses.
- Mesurer le rendement d'un service etc....

Malgré les difficultés rencontrées (tel qu'exposé au 1.1. ci-dessus) la Division Administration a concentré ses efforts sur d'autres aspects de la Comptabilité Analytique :

i. La collecte des informations comptables. Au cours de l'année 1981 l'accent a été mis sur les mesures organisationnelles suivants :

- 1) La connaissance des coûts
- 2) Le contrôle des dépenses.

ii. Le contrôle des mouvements de stock du magasin de l'Atelier Central (cfr rapport sur les sorties de ce magasin exercice 1981).

iii. Le suivi de l'évolution des coûts de l'Atelier Central en consommation des pièces de rechange, main d'oeuvre pour l'entretien, réparation de véhicules camions et engins (cfr listes récapitulatives périodiques de réparation par engins/Véhicules).

Dans d'autres domaines, les difficultés ont subsisté tout comme en 1980, il s'agit notamment des secteurs tels que :

iv. Consommation de carburant : le contrôle de ce secteur a été handicapé par les multiples pannes de pompes de distribution, le blocage des compteurs kilométriques de la plupart des véhicules et engins, etc.... Ces deux éléments, malgré les efforts des services de contrôle, ont favorisé le détournement de carburant. Nous espérons que la récente acquisition de nouvelles pompes facilitera la gestion du carburant. Pour l'année 1981 le mouvement du carburant ainsi que les quantités achetées sont repris dans les tableaux du paragraphe 3.1.2 Magasin Matériel et Matériaux de construction.

Les formulaires de contrôle utilisés en 1981 ont permis de réduire la consommation désordonnée; toutefois si la comptabilité recevait toutes les pièces nécessaires (factures, bon d'entrée de stock) il se ferait un contrôle plus sérieux de la gestion des stocks des magasins et on endiguerait les détournements. Voir en annexe les tableaux n° 1 à 8 du mouvement de matériel et matériaux pour l'année 1981.

c. Comptabilité des salaires : En collaboration étroite avec la gestion, la comptabilité des salaires est chargées d'établir les listes de paie et d'assurer le paiement des salaires; il convient de noter que la main-d'oeuvre de certaines préfectures est payée sur place par voie de subdélégation. De ce fait le travail de vérification est fait par le préfet de préfecture et le contrôleur des Finances du ressort.

Sont payés à Kigali : Les listes de paie des préfectures Kigali, Gitarama, Byumba et Kibungu, tous les chantiers des Ponts, ainsi que toutes les brigades d'entretien routier et le personnel journalier des Ateliers.

Sont payés à Butare : Les listes de paie des préfectures de Butare et Gikongoro.

Sont payés à Gisenyi : Les listes de paie des préfectures Cyangugu et Kibuye.

Le coût de la main d'oeuvre journalière payée par la Direction Générale des Ponts et Chaussées pour l'exercice 1981 s'élève à 99.098.443 FRW dont 80% revient à l'entretien routier.

.../...

d. Le Contrôle Financier

La poursuite de l'effort de régularité dans les paiements a été réalisé. Aucun détournement de fonds n'a été enregistré en 1981. Il conviendrait cependant d'insister auprès des Surveillants des Ponts et Chaussées qu'une surveillance continue se s'exerce auprès des capitaux. Ces derniers entretiennent une pratique frauduleuse de détournement de la main d'oeuvre qui débouche au détournement de salaires; on a heureusement constaté que la paie directe décourage cette pratique malhonnête puisque le capita n'a plus l'occasion de détenir les salaires des ouvriers.

e. Difficultés rencontrées

- Les difficultés majeures proviennent de l'insuffisance qualitative du personnel affecté au service de la comptabilité.
- Il est également à noter que l'instabilité des experts en comptabilité analytique handicape le service aussi bien du point de vue rendement que du point de vue de la formation du personnel rwandais.
- Dans l'intérêt du service, l'expert devrait travailler plutôt dans le cadre de l'Administration Rwandaise que dans celui du consultant.
- La transmission irrégulière des rapports de chantiers (rendement manuel et celui des machines, travaux exécutés, réparations du charroi, consommation carburants du charroi aux chantiers) handicape la recherche des coûts des travaux exécutés.
- Il y a eu des litiges de détournement de fonds antérieurs surtout en ce qui concerne l'ancien caissier des Ponts et Chaussées, ce problème reste à résoudre.

.../...

9.3. La Situation des Dépenses

- ANNEXES -
(Tableaux)

a. Achat carburant

1. MAZOUT : 1.015.000 1

Période	BUDGET	
	B.O	I.D.A
1er trimestre	80.000 1	168.000 1
2ème trimestre	109.000 1	188.000 1
3ème trimestre	197.000 1	76.000 1
4ème trimestre (20.11.81)	19.000 1	170.000 1
TOTAUX	413.000 1	602.000 1

2. ESSENCE : 458.491 1

Période	BUDGET	
	B.O	I.D.A.
1er trimestre	44.491 1	40.000 1
2ème trimestre	64.000 1	84.000 1
3ème trimestre	120.000 1	-
4ème trimestre	40.000 1	66.400 1
TOTAUX	268.491 1	190.000 1

.../...

CONSUMMATION PLAZOUT 1981

TABLEAU 1

PERIODE DESTINATION	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB	OCTOBRE	NOVEM.	TOTAL
Voiries Urb.	4000	14600		6000	6000	3000	1000	1000	3000	1000	1000	50.700
Signalisation							6495	5480	1060	400	1497	18.787
Cent. P&Ch	660	50	1000	600	620	925						
Ext. At. P&Ch								3500	11000			74.500
RUHENGERRI	7000	10500	18000	10500	7000	7000			1000	1600	10400	21.960
Proj. Ponts	3360	1200	200	1000	400	2800		5000	7000	11000	7000	93.000
NYUNGWE	14000	7000	7000	14000	7000	14000		7000	11000	7000		102.000
MWAKA	14000	14000	14000	14000	7000	14000				15000		30.220
KIRAMBO	8220	7000						10500		8200		18.700
KABAYA								8510	8000		4000	59.710
Asphaltage	12000			5000	6000	7000	8200	1000				
KIGALI												
GITARAMA												
BUTARE	840	200	200	220	220	660		2000	8000	200		12.340
GIKONGORO					327	200						527
CYANGUGU												
KIBUYE				200		215			428	420		1.263
GISENYI												

ENTREPRIEN ROUTES
NATIONALES
(Préfectures)

BRIGADES ATELIERS

TABLEAU 1 (suite)

PERIODE DESTINATION	JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL
RUHENGERI												220
BYUMBA												294.718
KIBUNGO												41.400
P & Ch	29072	24731	23018	24398	25308	23347	52014	22708	17435	27343	25444	2.154
Ur.C.	3113	2530	3020	4670	3550	4060	4530	2870	4817	4490	80	1.542
R R I				120			1793		161			3.850
C.T.A.	365			305	115			152	240		365	136.323
Projet Ponts		400	800	400	400			120	600		1130	2.804
AUTRES CHANTIERS	2196	13380	18515	8000	12600	16420		22592	17200	25490	397	966.718
DIVERS + TIERS	165	710	53	709	75		360		185	50		
TOTAL	109091	96301	91026	91469	77068	94827	67192	91432	91126	57373	55063	

TABLEAU II

- 211 -

CONSUMMATION ESSENCE

Période	CONSUMMATION ESSENCE												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	TOTAL	
Destination												5704	
Voiries Urb.	527	162	473	370	442	574	610	705	670	527	345	5.471	
Signalisati.	309	491	595	270	339	1005	268	397	1040	498	259	16.590	
Cent. P&CH	660	1062	1060	1320	1585	1683	2475	1777	900	2131	1937		
Ext. AT. P&CH									3500	3900	210	24.442	
RUHENGARI		5942	3500	3500	890	5000			3500			7.375	
PROJET PONT	800	615	1040	400	1120	2200			1200				
NYUNGWE	880	770	1221		503	660		960	660	700	550	6.904	
MWAKA	499	465	989	770		440			220		400	3.753	
KIRAMBO		245									200	1.070	
KABAYA	200	220			450						60	460	
ASPHALTAGE	120	40	20	20	40	40	40	40	20	20		5.964	
KIGALI	715	585	767	550	777	150	587	567	651	615		5.362	
GITARAMA	313	293	490	502	1067	263	797	327	494	596	220	5.362	
BUTARE	40	316	526	800	264	220	342	274			820	3.602	
GIKONGORO	299	527	567	759	488	543	260	260	568	292		4.563	
CYANGUGU	533	724	700	443	345	1352	278	45	284	10	440	5.154	
KIBUYE	462	700	280	942		754	312	809	1120	460		5.879	
GISENYI	263	60	175	102		51	74		262	128	470	1.985	
RUHENGARI	88	89	72	40		20	136	50		145	86	726	
BYUMBA	497	307	540	494	563	244	505	273	538	220	400	4.581	
KIBUNGO	1046	280	1000	430	797	64						3.617	
P & CH	1062	9785	12261	12350	11333	12376	12385		11649	1185	10893	10421	125.346
URB & BC	5528	5927	7172	6013	4614	6215	5411	6000	5797	5076	5910	63.653	
S.G.	3010	2843	3803	5054	4403	3333	3375	2941	4223	5230	3709	41.934	
R.R.I.	1426	1925	3330	2417	2382	2932	2896	3043	4364	2364	3008	30.057	
O.R.T.	179	350	683	586	569	384	444	467	362	354	420	4.798	
C.T.A.	1661	1210	2212	1335	1630	2020	2164	1474	1806	2122	1708	19.352	
Pr. PONTS	2133	2640	3053	3594	3450	3652	5815	4860	3325	2707	2535	37.764	
AUTRES CHANT.	525	320	1055	85	880	60	20	101	1050	640	1420	6.156	
Divers & Tiers	882	635	1157	1078	610	502	775	235	441	2806	2169	11.290	
TOTAUX	3421	3728	4874	44194	38868	46578	364	3875	4596			454027	

ATELIERS

BRIGADES

ENTRETIEN R. NATIONALES

(Préfectures)

CHARROI

Consommation en matériaux et en matériel 1981

Destination Articles	UNITE	Signalisation		ATELIER BRIGADES										Autres Ch.	Urb. + B.C.	TOTAL
		Voies Urbaines		Centr. F&Ch	Ext. At. P & Ch	Ruhenge ri	Projet ponts	BA I NYUNGWE	BA II	BR II	BAS I					
1. Ciment	Sac	343	60	96	725	20	75	2	8	68	56	77	584	2.114		
2. Fer à béton Ø 6	Barre	52	21	17	17					5		36		126		
3. Fer à béton Ø 8	"						500				8			508		
4. Ø 10	"		20									14		20		
5. Ø 12	"	122	8	3	5							1		152		
6. Ø 14	"			2	7									9		
7. Ø 16	"			1										1		
8. Ø 18	"			18									8	57		
9. Clous 4 cm	kg		2		2								10	13		
10. " 5 cm	kg				16					7			25	128		
11. " 6 cm	kg	72		4	16					15		10				
12. " 8 cm	kg	35			1					5				20		
13. " 10 cm	kg	10			4					60	3	18		98		
14. " 15 cm	kg	5		8	4	10				86	12	10		782		
15. Pelles	pc	635	5	20	4						5			185		
16. Machettes	pc	180									12			102		
17. Hous	pc	90			2									313		
18. ...	pc	271		1						20	12	5				

Consommation en matériaux et en matériel 1981

Destination Articles	UNITE	Stagnation										TOTAL
		Volries Urbaines	Centr. P&M	Ext. Atel. P&M	Rulement	Bois	BA I	BR II	BA II	Autres Chant.	Urb+B.C	
19. Madriers	pc	16		30				60			6	156
20. Pionches	pc		4	25							14	75
21. Tôles galv.	pc										22	247
22. Detonnateur	pqt					15					6	6
23. Dynamite	Caisse										1	1
24. Marteaux	pc											
25. Equerres	pc											51
26. Velos	pc											232
27. Treillis	Rl					50						196
28. Peint. blanc.	KG	20	212									248
29. " Bleac. cel.	KG	20	176									140
30. " noire cel.	KG	20	228									60
31. " rouge cel.	KG	20	120									200
32. " verte cel.	KG		60									200
33. " grise	KG		200									60
34. " aluminium	KG	60										60
35. Latex blanche	KG	60										60
36. Latex rouge	KG	60										60
37. Latex jaune	KG	60										60

.../...

Consommation en matériaux et en matériel 1981

Destination Articles	Unité	FIGALI	GITARAMA	BUTARE	GIKONGORO	Entretien Routes N. Préfectures								DIVERS ET TOTAL
						CYANGUGU	KIBUYE	GISENYI	RUHENGERI	BYUMBA	KIBUNGO	PONTS		
1. Ciment	Sac							60	30			1192	5	1287
2. Fer à béton Ø6	Barre			10	10			6	30			230	2	288
3. " Ø 8	"											64		64
4. " Ø10	"											141		141
5. " Ø12	"											22		22
6. " Ø14	"											121		121
7. " Ø16	"													35
8. " Ø18	"													57
9. Clous 4 cm	Kg		5		20			3				5	7	465
10. " 5 cm	Kg				20			53	75	25		135	15	101
11. " 6 cm	"		10	30	51			4		50		80	2	420
12. " 8 cm	"		10	70						50		215	1	343
13. " 10 cm	"		65	20	20			70	25	2		205	20	762
14. " 15 cm	"		50	100	70			120	70	110		22	29	394
15. Pelles	pc	60	55	55	23			35	35	31		4	12	630
16. Machettes	pc	33	55	55	23			35	35	31		4	12	630
17. Hoes	pc	216	83	73				102	102	90		4	12	630

Consommation en matériaux et en matériel 1981

Destination	Unité	Entretien Routes N. Préfectures										KIBUNGO	PONES	DIVERS ET	TOTAL
		GIRAMA	KIGALI	DUFRE	GIKONGO	CYANGURU	KIBUYE	GISENYI	RUHUNDA	BYUMBA	KIBUNGO				
Articles		38	8	20	18	20	22	36	22	22	25	18	43	274	
18. Brouettes	pc												43	274	
19. Madriers	pc				18	20	22	36	22	22	25	18	285	1289	
20. Planches	pc				32			150	60			250	197	539	
21. Tôles galvanisés (3m)	pc								30			60		90	
22. Detonateur	pqt							10					2	15	
23. Dynamite	caisse							3						4	
24. Marteaux	pc	4												-	
25. Equerres	pc										15			187	
26. Velos	pc	25		10	12	14	18	21	29	22	6			6	
27. Treillis	Rl.													-	
28. Peinture blanche	kg													-	
29. " bleac cel.	"													-	
30. " noire cel.	"													-	
31. " rouge cel.	"													-	
32. " verte cel.	"													-	
33. " grise	"													-	
34. " aluminium	"												4	-	
35. " latex blanche	"													-	

....

Consommation en Matériaux et en Matériel 1981

Destination Articles	UNITE	Entretien Routes N. Préfectures								KIBUNGO	PONTS	DIVERS ES TIERS	TOTAL
		GITARAMA	BUTARE	GIKO- NGORO	CYANGU- GU	KIBUYE	GISENYI	RUHE- NGERI	BYUMBA				
36. Peinture latex rouge	kg												1
37. " latex jaune	"											5	5
38. ANTIROUILLE	kg												1
39. Thinner	l												1
40. Tissus pr. Draf.	Rl.												4
41. Chaises plastiques	pc												1
42. Seaux métalliques	pc										2		2
43. Scies	pc												3

....

Tableau de Distribution du Matériel 1981

Désignation	Kigali	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Kibungo	Gitarama	Total
Houes	116	73	75	58	100	115	102	90	50	83	843
Brouettes	8	10	30	10	12	16	12	5	4	8	95
Pics	106	53	75	58	100	115	102	135	62	83	889
Machettes	3	16	23	18	30	35	31	41	19	55	271
Haches	33	16	23	18	30	35	31	41	19	55	271
Vélos capita complets	25	10	12	14	18	21	25	22	15	20	182
Clous divers		40 Kg									40 Kg
Dynamites					5 caisses						5 caisses
Pelles					50	50					100
Coupe-coupe								50	100		150

X. LE BUREAU PERSONNEL.

10.1. Le Personnel engagé

Tout engagement est autorisé par le Ministère des Finances sur proposition du Ministère des Travaux Publics.

Pour être engagé, tout candidat pose sa candidature par écrit.

Après examen de son dossier et en cas de vacance de place, le candidat est invité à passer un test.

Si le test est réussi et si les conditions d'engagement sont remplies, le candidat est invité au bureau du personnel pour signer un contrat d'engagement.

Ce dossier est acheminé au Secrétariat Général en passant par la Direction Générale.

Une fois le contrat signé, il est transmis au Ministère des Finances pour visa.

Ce n'est qu'après cette formalité que ce candidat commence à travailler.

Au cours de l'année 1981, il a été procédé à la régularisation des dossiers des agents qui ont travaillé en 1980 sous le régime journalier.

Ceux-ci n'ont pas passé de test et leur passage sous-contrat a été automatique suite à la disponibilité budgétaire ;

73 personnes ont été engagées sous-contrat.

Il s'agit de :

- 18 chauffeurs
- 16 aides mécaniciens
- 11 mécaniciens
- 8 chefs d'équipes
- 6 magasiniers
- 6 capitas
- 3 plantons
- 2 dactylos
- 1 archiviste
- 3 comptables.

L'avancement du personnel sous-contrat a été effectué suivant la côte obtenue en 1981.

.../....

10.2. Le Personnel en place

Au 31 décembre 1981, le service des Ponts et Chaussées comptait 842 agents sous-contrats répartis par qualification comme suit :

- 5 comptables
- 14 dactylos
- 7 plantons
- 97 sentinelles
- 9 archivistes
- 12 peintres
- 18 maçons
- 19 chef de chantiers
- 27 chef d'équipes
- 250 capitas
- 160 chauffeurs et conducteurs
- 68 mécaniciens monteurs
- 24 chefs mécaniciens
- 64 aides mécaniciens
- 1 opérateur radio
- 4 électriciens auto
- 25 tourneurs ajusteurs-débosselleurs-soudeurs
- 2 chefs de garage
- 1 boy chauffeur
- 6 menuisiers
- 6 ferrailleurs forgerons
- 7 aides topographes
- 4 aides laborantins
- 8 laborantins
- 3 topographes
- 1 standardiste.

La régularisation des côtes des agents sous-contrats n'a pas eu lieu suite au changement du Directeur Général et à beaucoup de cotations qui ne sont pas parvenues. Pourtant, les mécaniciens et les capitas de la Préfecture de Kigali ont été régularisée les autres dossiers restent en attente pour Janvier 1982.

.../...

Il existe encore des agents qui travaillent pour le compte du service des Ponts et Chaussées mais dont l'administration est confiée aux Projets utilisateurs. Tels sont les agents oeuvrant dans le service du Projet Ponts, Projet Voiries Urbaines, Projets Atelier des Ponts et Chaussées et Projet C.T.A. Ces projets sont financés par la K F W, C T A , I D A et C D G qui ont nommé leurs gestionnaires expatriés. Ces agents sont tous affiliés à la Caisse Sociale du Rwanda et se composent de mécaniciens, magasiniers, enseignants, maçons, monteurs, secrétaires dactylo et autres. Le projet "Atelier des Ponts et Chaussées" prenant fin avec l'année 1981, une partie de son personnel sera prise en charge par l'administration des Ponts et Chaussées dès janvier 1982.

10.3 Relation avec la Caisse Sociale

Tous les agents sous-contrat sont affiliés à la Caisse Sociale du Rwanda. Les relevés de cotisations pension mod VI sont transmis régulièrement jusqu'au IIIème trimestre 1981. Pendant l'année 1981 nous avons déploré 22 accidents de travail dont 2 ont été mortels. Il s'agit de MULISA, agent journalier à l'asphaltage qui a été renversé par un camion et MUNYANKAKA Papias qui a été renversé par une voiture. Un blessé grave qui reste à l'hôpital en Belgique et qui a perdu une jambe (TWAHIRWA Séraphin). Six ont été brûlés par l'asphalte en ébullition. Sept ont été blessés par accident des véhicules. Les six autres ont été blessés dans divers travaux de Laboratoire, montage des Ponts et émetteurs radio. Leurs dossiers sont à la caisse sociale qui ne les indemnise pas sous prétexte qu'ils ont continué à être payés.

.../...

10.4. FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Centre de Formation Professionnelle dispense l'enseignement sur les cours suivants :

- Organisation de l'atelier
- Dessin Technique
- Technologie (moteur, entretien des véhicules, soudure, les joints, transmission chassis et suspension, train de roulement, les freins, les lubrifiants et carburants).
- Technologie générale (connaissance des matériaux et métrologie).
- Eléments de machines
- Sécurité dans le travail
- Travaux d'établi (initiation en métier)
- Français (grammaire et technique)
- Electricité auto
- Calculs d'atelier
- Mathématiques usuelles.

Le Centre de Formation a formé 45 apprentis en mécanique générale répartis en 4 classe dont 2 ont débuté en 1981. La formation est répartie sur 182 semaines de six jours

- La Classe 3 A a débuté en 1979 et compte 12 élèves réguliers;
- La Classe 1 A a ouvert ses portes en mars 1981 et compte 9 élèves réguliers;
- Les Classes 1 B et 1 C ont débuté fin juin comptent 24 élèves réguliers : répartis comme suit : 11 élèves pour la classe 1 B et 13 pour la classe 1 C.

Au début de la formation, la C.D.G versait une bourse aux élèves mais actuellement le Gouvernement ne peut pas les payer par suite de non-disponibilité du budget. Pour le moment, les enseignants sont payés les uns par la C D G et les autres par le Gouvernement Rwandais, il faudra prendre en charge dès Janvier 1982, les salaires de tous les enseignants.

Actuellement, nous avons d'autres agents en recyclage en Allemagne. Ils suivent la spécialisation de Chefs de Chantiers. Au cours de l'année 1981, ce Centre de formation a recyclé sur le tas, 15 mécaniciens de tracteurs, 3 mécaniciens en graissage des véhicules et engins, 1 Dactylographe. En plus 3 conducteurs de Niveleuses ont été formés, ils seront engagés sur le budget 1982.

Enfin 14 apprentis ont terminé leurs cours de formation le 30 avril 1981 et les dix premiers ont reçu un certificat sanctionnant cette formation.

Ils ont été tous recrutés par l'Atelier Central des Ponts et Chaussées qui les a enrôlés dans ses diverses sections et sont encore à charge du budget de la C D G, nous espérons qu'ils seront repris sur le budget de l'Etat Rwandais à partir du 1er Janvier 1982.

Il est à noter que cette promotion avait une bourse d'études financée par la C.D.G. que seuls les élèves qui ont commencés en 1981 étudient sans être payés.

10.5. DISTRIBUTION DES VIVRES

D'après le plan d'opération conclu entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Programme Alimentaire Mondial ONU/FAO concernant un projet d'amélioration et de développement routier (Projet PAM 2465), lequel accord a été signé par le Gouvernement et le PAM le 25 Mars 1975, le PAM a accepté de fournir une assistance alimentaire pour une durée de 4 ans.

Conscient de l'importance économique et sociale d'un réseau routier moderne, le Gouvernement a établi un programme de quatre ans destiné à améliorer et entretenir les routes du pays, et à renforcer le service des Ponts et Chaussées.

Pour réaliser ce programme le Gouvernement a obtenu l'assistance de l'Agence Internationale de Développement et de bailleurs de fonds bilatéraux.

Pour permettre au Gouvernement de surmonter le problème budgétaire que représentent les salaires à fournir aux ouvriers nécessaires aux travaux ci-dessus, le PAM fournit au Gouvernement des denrées alimentaires qui seront distribuées à ces ouvriers comme partie du salaire.

Le PAM livre au Gouvernement, à Kigali, les produits qui ne dépassent pas une valeur totale (y compris les coûts du fret, de la surveillance, de la participation aux frais de transport intérieur) estimée à 4.403.000 dollars E.U.

Le P A M participe au règlement des frais de manutention, d'emmagasinage et de transport de ces vivres à l'intérieur du Rwanda par le remboursement de 50 % du montant de ces frais et jusqu'à concurrence d'une somme totale équivalente à 160,485 dollars E.U.

Le PAM fournit au Gouvernement les services de consultation appropriés concernant la distribution des produits.

Le Gouvernement prend livraison des produits à Kigali à bord du moyen de transport et le passage de propriété s'effectuera à cet endroit.

A partir de ce point de livraison, le Gouvernement paie tous les frais, y compris les droits à l'importation, taxes, impôts et autres redevances ou renonce, le cas échéant, à les percevoir.

Des surveillants nommés par le PAM inspectent les produits au moment de la livraison pour déterminer leur état et l'importance éventuelle des pertes ou dommages, afin que les recours subséquents puissent être présentés contre le transporteur ou l'assureur.

Le Gouvernement distribue pendant quatre ans, à raison de 260 jours par an, trois rations quotidiennes individuelles à chacun des 4.750 ouvriers du projet à titre de paiement partiel (environ 40 %) de son salaire pour chaque journée de travail. Ce salaire est le salaire minimum garanti pour cette catégorie de travailleurs. Les distributions ont lieu au moins une fois par mois. La ration individuelle quotidienne est composée de :

<u>Produits</u>	<u>Grammes</u>	<u>Total</u>
Haricots	100	300 gr
Huile végétale	30	90
Poisson en boîte	30	90
Sucre	20	60
Riz	200	600

Le Gouvernement a pris les dispositions voulues pour que l'on apprenne aux bénéficiaires comment utiliser convenablement les aliments qui ne leur seraient pas familiers.

Le Gouvernement a pris toutes dispositions utiles pour éviter la vente des denrées du PAM.

Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la réalisation des objectifs fondamentaux du projet après que l'assistance du PAM aura pris fin.

Quantités arrivées dans les magasins des Ponts et Chaussées KICUKIRO-NYAMIRAMBO (Croix-Rouge) - PONTS ET CHAUSSEES (Kigali)

en kg

	<u>RIZ</u>	<u>HARICOTS</u>	<u>HUILE</u>	<u>POISSON</u>	<u>SUCRE</u>
1er arrivage	400.000	68.200	26.000	69.800	46.000
2e "	<u>347.800</u>	<u>155.000</u>	<u>32.000</u>	-	-
Totaux	747.000	223.200	58.000	69.800	46.000

A noter qu'il existe encore aux MAGERWA, 20 tonnes d'huile en coulage dont les MAGERWA nous ont demandé d'acheter les jerrycans pour le transvasement et la réception. Ces jerrycans seront achetés sur le Budget 1982 et le transport de cette huile se fera au début janvier 1982.

Comme tous les céréales et les huiles, pendant la manutention il y a des pertes.

Ces pertes s'élèvent à :

800 Kg d'huile végétale par le coulage à MAGERWA

200 Kg de poisson par le défoncement des boîtes

1800 Kg de sucre perdu à MAGERWA.

Pendant le transport vers NYUNGWE, 2 sacs de riz et un sac de haricots ont été mouillés d'une façon irrécupérable. De même, pour un mauvais stockage, 4 sacs de haricots ont été trouvés pourris dans les magasins de GIKONGORO.

Il est à noter aussi que, un des chauffeurs de MAJYAMBERE Silas, qui avait fait le contrat de faire tout le transport de Kigali vers les Préfectures n'a pas livré 22 cartons et 3 bidon d'huile pour une valeur de 81.000 FRW. Mais cette somme a été retenue sur l'une de ses factures.

.../...

A noter aussi que, un et son convoyeur tous deux agents des Ponts et Chaussées n'ont pas livré à destination des poissons en boîtes pour une valeur de 20.000 FRW. Le montant a été remboursé par une retenue à la source.

En mai 1981, une commission des hauts responsables des Ponts et Chaussées s'est rendue dans toutes les préfectures.

La commission avait pour objet de **requérir** les avis des Préfets de Préfectures, des Bourgmestres, des Surveillants et des Capitas sur la distribution de ces vivres, et par là connaître la position de la population sur la distribution des vivres aux capitas et cantonniers.

La Commission a retiré des avis de ces diverses autorités contactées que le Ministère des Travaux Publics à la place des vivres, négocier un financement en argent pour mieux payer ses travailleurs qui eux pourraient s'approvisionner en denrées de leur goût et convenance.

Les personnes auprès desquelles cette sorte d'enquête a été faite ont été unanimes pour affirmer que cette pratique de distribution des vivres ne cadrerait pas avec les moeurs rwandaises.

Enfin et surtout tout le monde acceptait qu'on puisse diminuer la quantité des vivres distribués plutôt de diminuer le salaire de l'ouvrier en échange des vivres.

Enfin tout le monde a été d'accord pour affirmer qu'il est difficilement justifiable d'interdire à un travailleur d'user de son salaire comme bon lui semble, et dans le cas d'espèce d'interdire aux ouvriers ou d'échanger les vivres reçus alors qu'ils les ont en échange d'une partie de leur salaire.

DISTRIBUTION DES VIVRES DU 16.6. AU 15.12.1982

Préfecture ou chantier	Nombre de travailleurs	Nombre de jours	Haricot	Riz	Poissons	Huile	Sucre
KIGALI	2013	47.321	14.194	28.391	4.259	4.259	2.840
CITARAMA	1796	38.964	11.688	23.377	3.506	3.506	3.335
BUTARE	701	19.548	5.767	11.734	1.758	1.758	1.173
GIKONGORO	1852	33.907	10.172	20.344	3.052	3.052	2.052
CYANGUGU	790	17.293	5.188	10.376	1.552	1.552	1.037
KIBUYE	1923	43.342	13.003	26.006	3.901	3.901	2.601
GISENYI	2159	47.842	14.352	28.704	4.306	4.306	2.870
RUHENGERRI	1752	39.413	11.829	23.647	3.547	3.547	2.364
BYUMBA	1286	25.352	7.606	15.211	2.282	2.282	1.521
KIBUNGO	1099	23.385	7.015	14.031	2.105	2.105	1.404
KABAYA (Bde BA 2)	195	4.767	1.430	2.860	429	429	286
NYUNGWE	638	12.037	3.612	7.222	1.083	1.083	723
MMAKA	279	6.769	2.031	4.062	609	609	406
Digue GIHINGA	873	8.208	2.462	4.924	739	739	492
KIGALI TRAVAUX NEUF	1037	25.970	7.791	15.582	2.337	2.337	1.558
BUREAU PONTS	222	4.528	1.359	2.718	408	408	271
Routes asphaltées	165	3.894	1.168	2.336	350	350	234
KIRAMBO	269	5.501	1.651	3.301	495	495	330
MAGASIN PAM	30	480	144	288	43	43	32
	26095	408.520	122.462	245.114	36.760	36.760	24.809

.../...

Suite au prêt des vivres au Projet de la Recherche Minière qui s'élève à :

RIZ	HARICOTS	POISSON	HUILE	SUCRE
17 000 Kg	7 000 Kg	3 005	-	2 000 Kg

Le stock disponible au 15 décembre 1981 s'élève à
489 583 Kg 7 000 Kg 30 510 Kg 21 815 Kg 19 975 Kg

Il est à noter que certaines préfectures n'ont pas été servies tous les mois parce qu'elles n'ont pas envoyé des listes d'appel, base de calcul des rations il s'agit de :

- Butare : septembre; octobre; novembre 1981
- Cyangugu: octobre, novembre 1981
- Byumba : octobre, novembre 1981
- Kibungo: septembre, octobre, novembre 1981.

6. Conclusions et Recommandations

En conclusion, le Service des Ponts et Chaussées a rempli ses fonctions comme il se devait malgré de multiples inconvénients.

Cependant, il est bon de signaler d'emblée que certaines restructurations de fonds s'avèrent nécessaires étant donné que le service des Ponts et Chaussées prend de grandes dimensions année par année.

C'est ainsi que dans la reconstruction à laquelle il faut penser dès maintenant, il faut enlever de la Direction Générale certains services considérés comme poids inutiles et bons à être implantés ailleurs.

Il s'agit entre autres du service des Immondices implanté au sein du bureau Voiries. Tout le monde est d'accord pour dire que le service des Immondices devrait être transféré dans la commune urbaine puisque son champ d'action doit couvrir toute la ville et si besoin est, moyennant une certaine contribution de la part des clients.

En plus, le service des Ponts et Chaussées, compte tenu de la diversité de ses activités se voit disséminé et ses services éparpillés parfois à des endroits sans téléphone c'est ainsi que le service du Laboratoire des Travaux Publics est loin de la Direction Etudes de laquelle il dépend, le service de la Voirie récemment installé à GIKONDO, par industriel est également sans téléphone et se trouve éloigné de la Direction des Travaux.

Enfin, le problème des plus importants est celui du manque du personnel technique suffisamment formé. Le potentiel humain surtout dans les travaux d'exécution est indispensable à un travail soigné.

Telephone Kagaba

ERRATA ET ADDENDA

Pages	Paragraphs	Notes	DO NOT READ	READ
ii	3	last	library of the services tome...	library of the services to me have been immense
ii	2.6.		EXPANSION of Brown's and Ford's model	Expansion of Brown's and Ford's model.
v			offulfilling	of fulfilling an important social event;
	2		-----	abviously
	2		abviously	because
	3		-----	mediated forms
	3		because	English greeting
	3		mediated forms	greeting expressions
	4		-----	B. Ndabona dukomeye
	1		greetin expressions :	"I realize that.
	2		B. Ndabona. dukoemeye	A. Ntimwanyobo
	2		ra!	Bagabo ?
	2	(example 1)	"I realize tha t..."	In the Rwan
	3		A. NtimwanyoborakkwaB-	examples
	3	(example 2)	in the Rwandan...	A.(...h
	3		exmples	inimi
	4		A.(...his friend...)	used
	4	(example 4)	inimcal	me
	4		used then	
	4		mentioned	
	4		rules og	
	5		-----	
	5			
	5			

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
5	4	7	Goffman (1971 = 75)	Goffman (1971 : 75)
6	1	8	A is initiator	A is the initiator
6	3	1	Negerally	Generally
6	3	3	<u>takes the initiating</u>	takes the initiating
6	3	4	cohom	whom
7	2	1	In my sente,	In my sense,
7	2	6	perhaps ther would	perhaps there would
7	5	1	social of address	social norms of address
8	quotation	3		ones providing penalties
8	2	5-6	discussisocial functions tions	discuss social functions
9	1	5	(TLN)	(TLN)
9	5	5	an "morinin!",	and "mornin!",
10	table	6	noon and it	noon and
11	4.	3	(i.e. "we"	(i.e. "we")
12	5.	2	who have formally	who have been formally
12	5.	10	be better referring	be the best term referring
12	7.			<u>The American College</u> <u>Dictionary</u>
13	quotation	3		which somebody or some- thing is greeted :
14	1	5-6		who greets whom ?
14	2	4		a definition of what
14	4(1.1.)	2		First, there is an OPENING
15	1	1		I also consider that, when- ever there is a newcomer
15	quotation	5		zed as such by the addressee, to acknowledge that a...
17	2 nd quot.	1	who "speak English	who "speak English"

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
18	2 nd quot.	1	before ande	before and
18	2	6		This is to say that a "sentence" is not necessarily an...
18	3 nd quot.	1	identicallywith	identical with
21	1 st quot.	7	particular	particular
22	quot.	1	observed	observed
23	1	4		following paragraphs
24	1 st quot.	2-3	spatio spatio-temporal	spatio-temporal
24	1 st quot.	5	relavant	relevant
25	quot.	7	gives gives	gives
26	quot.	6		particular contexts, may serve this...
27	2	5	a face-te-face	a face-to-face
28	2	2	touched onthe...	touched on the...
28	3	1	there are types of	there are two types of
30	1	2	stragers	strangers
30	2	1	aspects	aspects
30	2	2	aspects	aspects
31	ex.5.	1		(acquainted young man) :
31	2	4 (before last)	a line :	a line :
34	ex.1.	3-4		we have exchanged greetings and farewells, but we could not...
35	2	4-5	refers to to	refers to
35	ex.3.	2	recipwocity	reciprocity

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
36	quot.	1	toge - th -	togeth-
37	1	5-6	in that it it	in that it
37	3	2	be better referring	be the best term referring
38	quot.	2-3	(mothe (mother...))	(mother...)
38	4	last	inferiors - superior	inferior - superior
44	5(2.4.1.)	2		type of rule refers
45	quot.	1		"cooccurrence rules are concerned
46	2	3	the uses	he uses
54	ex.1.	1		wedding ceremony
55	ex.4.	2	"itiis ...	"it is ...
55	3	1-2		pattern of P and RN or
55	3	4		BN, the person of RN may be
56	ex.7.	(whole)		7.A (a young peasant walking by a teacher) : Mwiliwe ? "Have you spent a good day sir ?" Teacher : Wiliwe, Manue ? "Have you spent a good day, Emmanuel ?"
57	4	5	<u>u</u> -alone is more commonly	<u>u</u> -alone, but the <u>u</u> -alone is more commonly

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
59	ex. 19.	3	BwanaaEvode	Bwana Evode
60	1	4	granchildren	grandchildren
62	(2.7.7.)			- sex : 25. 26.
				- age : 27.
65	table	6 th col.	TLN and TBN	TRN and TBN
65	table	7 th col.	(supenior)	(superior)
67	title 3.1.		DESCRIPTION OF	3.1. DESCRIPTION OF
68	(1)	2	tional greetings :	tional greetings) :
69	title			<u>3.1.2. Importance ...</u>
69	2	5	between strangers ¹ .	between strangers ¹).
70	last	3	gaurantee	guarantee
71	title			<u>3.1.3. Length ...</u>
72	(1)	4	mornin'	mornin'
72	title			<u>3.1.4. Categories ...</u>
73	title			<u>3.2.1. Structure ...</u>
74	3	6	ask for food news	ask for good news
74	4	3	R wandan	Rwandan
76	title			<u>3.2.2. Length ...</u>
76	1	8	the more servants in return	the more servants he had because he could give cows in return
76	2	6	(see 3.)	(see.3.3.2.)
77	last	2	approching	approching
79	title			<u>3.2.2.1. The wishing ...</u>

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
80	2	5	beleive	believe
81	title			<u>3.2.3. Classification ...</u>
81	(1)	1	the firse	the first
82	table	1 st col.	the moring.)	the morning.)
83	table	1 st col.	(i.e; God)	(i.e. God)
86	table	8 th col.	(m)ugira abugingo	(m)ugira ubugingo
87	2	3		Classification of greeting
88	title			<u>3.2.4. The notion ...</u>
88	3	6	tional break rules	tionally break rules
88	1	2	in terms fo	in terms of
89	title			<u>3.2.5. Uses ...</u>
89	2	2	I willeuse	I will use
89	3	4-5	the expression "Good morning, the expres- sion "Good morning"	the expression "Good morning"
92	1	4	the frequent contact,	the first one that they have together. Therefore, when people who are in frequent contact,
93	2	1	remnrkhto	remark to
94	3	2	interest in him on on	interest in him on
96	ex. 21.	1	trucdriver	truckdriver
96	ex. 22.	4	Mwekuzalirwa	Mwekuzilirwa
96	(2)	3	he addressee	his addressee
97	ex. 25.	6-7	cometto greet	come to
97	ex. 25.	8	teel ne	tell me
104	title		FOOT NOTES	FOOTNOTES
105	3	5	such as TEM	such as TBN

Pages	Paragraphs	lines	DO NOT READ	READ
105	3	7	neutral	formal
105	5	12	neutral	formal
105	3	14	neutral	formal
106	2	1	neutral	formal
106	2	2	Good morninging	Good morning
107	2	3	claimed	claimed
107	2	9	(when address- sign ...)	(when addressing ...)
108		2	ed. 1972 - 67-86).	ed. (1972 : 67-86).

